# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

## THÈSE PRÉSENTÉE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

PAR DENISE CÔTÉ

LES PÈRES IMPLIQUÉS DANS UNE PROBLÉMATIQUE DE NÉGLIGENCE

# Université du Québec à Trois-Rivières Service de la bibliothèque

### Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

# Cette thèse a été dirigée par :

# Jury d'évaluation de la thèse :

Carl Lacharité, Ph.D., directeur de recherche	Université du Québec à Trois-Rivières
Colette Jordan-Ionescu, Ph.D., présidente du jury	Université du Québec à Trois-Rivières
Danielle Leclerc, Ph.D., évaluatrice	Université du Québec à Trois-Rivières
Jean-Martin Deslauriers, Ph.D., évaluateur externe	Université d'Ottawa

Thèse soutenue le 9 mai 2013

Ce document est rédigé sous la forme d'articles scientifiques, tel qu'il est stipulé dans les règlements des études de cycles supérieurs (138) de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Les articles ont été rédigés selon les normes de publication de revues reconnues et approuvées par le Comité d'études de cycles supérieurs en psychologie. Le nom du directeur de recherche pourrait donc apparaître comme co-auteur de l'article soumis pour publication.

#### Sommaire

Les recherches auprès des pères impliqués dans une problématique de négligence envers les enfants sont peu nombreuses. Il devient essentiel d'en connaitre davantage sur ces derniers dans leur rôle parental afin de contribuer à l'amélioration de nos connaissances et ainsi développer ultérieurement des interventions répondant à leurs besoins. Cette thèse a été réalisée sur différents aspects de la vie de 52 pères impliqués dans une problématique de négligence envers leurs enfants et elle comporte deux études, l'une porte sur des résultats quantitatifs obtenus à l'aide de différents instruments de mesure reconnus, et l'autre porte sur des résultats qualitatifs recueillis à travers l'entretien sur l'expérience paternelle. Les résultats de ces études sont discutés à partir d'une perspective bioécologique qui tient compte des divers niveaux contextuels importants dans les situations de négligence envers les enfants. La première étude présente les relations entre plusieurs facteurs de risque de la négligence envers l'enfant chez les pères impliqués dans cette problématique. Des facteurs du contexte de vie et certaines caractéristiques personnelles des pères ont été examinés afin de déterminer leurs effets modérateurs ou médiateurs en interaction avec la perception de l'enfant par le père sur leurs pratiques parentales, et sur leur potentiel d'abus. Les principaux résultats démontrent un effet modérateur des antécédents du père dans sa famille d'origine sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et l'utilisation de pratiques parentales non violentes. De plus, le réseau social du père semble avoir un effet modérateur sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et l'utilisation de pratiques parentales violentes. Enfin, la présence d'un effet médiateur de la détresse psychologique du père sur la relation entre la perception de l'enfant du père et son potentiel d'abus a été observée. Cette première étude montre l'importance d'intervenir directement auprès des pères impliqués dans une problématique de négligence envers leurs enfants, ainsi que sur leur réseau social considérant l'influence de ce dernier dans l'apport d'un soutien à l'intérieur de leur rôle parental. La seconde étude, de type qualitatif, porte sur le vécu de ces pères à l'intérieur de leur relation avec l'enfant dans leur rôle parental. Les transcriptions d'un entretien semi-structuré sur l'expérience paternelle ont été soumises à une analyse thématique afin de mieux comprendre leur vécu dans leur rôle de père auprès de leurs enfants et de la relation père-enfant. À partir de ces dimensions thématiques, une analyse à l'aide des catégories conceptualisantes a permis l'élaboration d'une représentation de la relation père-enfant chez les pères impliqués dans une problématique de négligence.

### Table des matières

Sommaire	iv
Liste des tableaux	x
Liste des figures	xi
Remerciements	xiv
Avant-Propos	xv
Posture du chercheur	xv
Thèse par articles	xvii
Introduction générale	1
Contexte théorique	7
La paternité et l'engagement paternel	8
La recherche sur la négligence envers les enfants	13
L'approche bioécologique de Bronfenbrenner	21
Le modèle Processus – Personne – Contexte – Temps	25
Les facteurs liés à la négligence parentale	29
Les conditions de vie adverses	29
Le soutien social	30
Les antécédents dans la famille d'origine	31
La santé physique	33
La détresse psychologique	34
La perception de l'enfant par le père	36

Les pratiques disciplinaires	37
Le potentiel d'abus	39
Les hypothèses et les questions de recherche de la thèse	39
Méthode	43
Les participants	44
Les instruments de mesure utilisés dans l'étude quantitative	46
Les stratégies d'analyse utilisées dans les études quantitative et qualitative	50
Les analyses quantitatives	50
Les analyses qualitatives	56
L'entretien sur l'expérience paternelle	56
L'analyse thématique	58
L'analyse à l'aide de catégories conceptualisantes	61
Chapitre 1. Négligence : Influence de différents facteurs chez les pères (Revue internationale d'éducation familiale)	64
Résumé	66
Abstract	67
Introduction	68
Les variables étudiées	70
La perception de l'enfant par le père (variable indépendante)	70
Les pratiques disciplinaires (variable dépendante)	71
Le potentiel d'abus (variable dépendante)	71
Les antécédents dans la famille d'origine (variable indépendante modératrice)	72

La detresse psychologique (variable independante mediatrice)	/ 3
La santé physique (variable indépendante modératrice)	74
Le soutien social (variable indépendante modératrice)	74
Les conditions de vie adverses (variable indépendante modératrice)	75
Les hypothèses de recherche	76
Méthode	77
Instruments de mesure	78
La transformation des données	80
Résultats	81
Les analyses corrélationnelles	83
Les effets modérateurs et médiateurs	83
Discussion	86
Conclusion	96
Références	98
Chapitre 2. L'expérience paternelle des pères impliqués dans une problématique de négligence (Enfances, familles, générations)	112
Résumé	114
Abstract	115
1. Introduction	116
2. But de la recherche et questions de recherche	116
3. Cadre de référence	117
4. Méthode	118
4.1 Les participants	118

4.2	L'entretien sur l'expérience paternelle (EEP)	119
4.3	Analyse de premier niveau : l'analyse thématique	119
	Analyse de second niveau : l'analyse à l'aide de catégories eptualisantes	119
5. Préser	ntation des résultats	120
5.1	L'analyse thématique	120
:	5.1.1 La signification du statut de père	120
:	5.1.2 Comment les pères perçoivent-ils leurs enfants?	121
-	5.1.3 La relation père-enfant	123
:	5.1.4 Les caractéristiques personnelles des pères	125
:	5.1.5 Le réseau social des pères	126
:	5.1.6 Les obstacles dans la relation père-enfant	127
;	5.1.7 Les valeurs essentielles pour les pères	128
;	5.1.8 Les rêves des pères à propos de leurs enfants	128
:	5.1.9 L'arbre thématique	129
6. Discu	ssion	131
7. Concl	usion	137
Référence	es	138
Discussion gé	énérale	142
Conclusion go	énérale	157
Références gé	énérales	161
	Paramètres de l'entretien sur l'expérience paternelle	174

Appendice B. Étapes et outils analytiques de l'analyse thématique	181
Appendice C. Élaboration des catégories conceptualisantes	183
Appendice D. Normes de la Revue internationale d'éducation familiale	194
Appendice E. Normes de la Revue Enfances, Familles, Générations	197

### Liste des tableaux

Liste des tableaux présentés dans la thèse

Table	au
1	Définitions de la négligence
2	Les facteurs de risque liés à la négligence (Lacharité, Éthier et Nolin, 2006) 20
3	Les six systèmes de l'approche bioécologique (Drapeau, 2008)
4	Les hypothèses et les questions de recherche
Liste	des tableaux présentés dans le Chapitre 1
Table	au

1	Données sociodémographiques des pères (N = 52)106
2	Inter-corrélations entre les variables
3	Régressions linéaires hiérarchiques avec l'effet modérateur de l'interaction entre les variables du contexte et la perception de l'enfant $(N = 52)$
4	Régressions linéaires hiérarchiques avec l'effet modérateur de l'interaction entre les caractéristiques personnelles et la perception de l'enfant $(N = 52) \dots 109$

### Liste des figures

Liste des figures présentées dans la thèse

Figu	re
1	L'approche bioécologique de Bronfenbrenner (1979)21
2	Modèle PPCT de Bronfenbrenner et Morris (1998)
3	Répartition de l'échantillon des pères selon la structure familiale et les contacts père-enfants ( $N = 52$ )
4	Informations recueillies auprès des pères par les différents instruments de mesure
5	Le modèle PPCT et les variables liées à la négligence
6	Illustration des effets modérateurs et médiateurs à l'intérieur du modèle PPCT selon les hypothèses de recherche
Liste	des figures présentées dans le Chapitre 1
Figu	re
1	Le modèle PPCT et les variables liées à la négligence parentale110
2	Illustration de l'effet modérateur entre la perception de l'enfant par le père et le réseau social sur les pratiques disciplinaires violentes
3	Illustration de l'effet modérateur entre la perception de l'enfant par le père et les antécédents du père dans sa famille d'origine (AFO) sur les pratiques disciplinaires non violentes
4	Illustration de l'effet médiateur de la détresse psychologique

# Liste des figures présentées dans le Chapitre 2

$\mathbf{r}$		
H 1	OHE	
У 1	<u>gui</u> (	

1	Arbre thématique de l'expérience paternelle chez des pères impliqués dans une problématique de négligence envers leurs enfants	. 130
2	Représentation de la relation père-enfant selon la perception des pères impliqués dans une problématique de négligence envers les enfants	. 132

#### Remerciements

J'aimerais remercier particulièrement mon directeur de thèse, monsieur Carl Lacharité, pour son soutien indéfectible, sa patience hors du commun et son sens de l'humour à la fois rassurant et encadrant. Également, je tiens à mentionner la participation de madame Renèle Desaulniers, une ancienne collègue, qui a bien voulu contribuer à ma recherche grâce à ses compétences cliniques et ses connaissances en négligence. Je souhaite aussi à remercier quelques amis précieux qui ont bien voulu relire la version finale de cette thèse, et monsieur Michel Dubé pour la correction grammaticale et syntaxique.

J'aimerais aussi remercier mesdames Carol Kane, Francine Dion et Christiane Hamelin pour leur soutien à travers les dédales du système universitaire et leur accueil généreux. Je souhaite souligner leur sensibilité et leur disponibilité aux étudiants en cheminement doctoral.

**Avant-Propos** 

#### Posture du chercheur

Le Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille (CEIDEF) de l'Université du Québec à Trois-Rivières s'est engagé, il y a maintenant vingt ans, en collaboration avec les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec, à mener des recherches collaboratives portant sur la problématique de la négligence. L'avancement des différents travaux au cours des années a permis une contribution importante du CEIDEF à une meilleure compréhension des conséquences de la négligence auprès des enfants, à sa définition dans une vision écosystémique et à une connaissance approfondie du vécu des mères et des enfants afin d'intervenir de façon différente. À travers le programme d'aide personnel, familial et communautaire (PAPFC), les chercheurs et les intervenants ont travaillé ensemble pour aider les familles et améliorer les connaissances dans le domaine.

L'intérêt de la chercheure pour la négligence est apparu à travers sa collaboration avec les membres du CEIDEF sous différents statuts : auxiliaire de recherche, professionnelle de recherche, animatrice de groupe et coordonnatrice PAPFC, formatrice PAPFC, et maintenant étudiante au doctorat en psychologie. À cette époque, travaillant à la fois comme psychologue au Centre Jeunesse Centre-du-Québec / Mauricie et par la suite au Centre Jeunesse de Lanaudière pendant quatorze ans, la chercheure a développé une sensibilité face à la problématique de la négligence et à ses enjeux, tant théorique

qu'expérientielle à l'intérieur d'une compréhension écosystémique du système familial et de l'intervention en négligence acquise dans un premier temps avec l'équipe du CEIDEF. L'aspect multidimensionnel de la négligence suscite toujours de nombreux questionnements sur les types d'intervention à adopter face aux familles. Étant directement concernée comme psychologue pour les services en protection de la jeunesse et participant au programme PAPFC instauré au Centre jeunesse de Lanaudière, certaines observations se sont répétées pendant les groupes de parents, soit que la participation et la mobilisation des pères dans l'intervention apportait des changements plus rapides et plus durables pour la famille. M. Lacharité me proposa au même moment d'orienter le sujet de cette thèse de doctorat sur les pères impliqués dans une problématique de négligence, lui-même ayant commencé plusieurs projets sur les pères.

Cet intérêt commun partagé, nous avons constaté que le peu de recherches sur les pères, et encore moins sur les pères impliqués dans une problématique de négligence, nous ramenait à réaliser un travail de fond sur un ensemble de données secondaires recueillies depuis quinze ans et encore inutilisées. Nous avons donc décidé d'effectuer une recherche mixte afin de conjuguer recherche et clinique considérant mes expériences professionnelles antérieures et ainsi, apporter des connaissances différentes et riches.

De plus, l'abandon de la pratique clinique auprès d'une clientèle en service de protection a créé une distanciation clinique bénéfique pour effectuer une tâche d'interprétation aussi complexe qu'une analyse thématique et une analyse à l'aide de

catégories conceptualisantes selon le point de vue des pères. L'étudiante diminue ainsi les possibilités de réagir au matériau à partir de son propre bagage expérientiel et maintient sa sensibilité sans se sentir envahie. La chercheure a donc été en mesure de thématiser, d'interpréter la situation de l'entretien de l'expérience paternelle en s'appuyant sur des repères théoriques flexibles et d'approcher l'objet d'analyse dans une attitude d'ouverture.

### Thèse par articles

Le choix d'une thèse par articles s'appuie sur deux raisons : la transmission des connaissances tant pour les milieux de la recherche que pour les professionnels, et la recherche mixte qui se prête bien à deux articles distincts. Il est évident que la thèse présentée sous forme d'articles comporte certains avantages et certains inconvénients pour le lecteur comparativement à une thèse traditionnelle. Les avantages de cet exercice, non moins difficile que la rédaction d'une thèse, servent premièrement l'étudiante répondant à l'objectif de soumettre par la suite son travail à des revues scientifiques. Deuxièmement, les articles seront disponibles aux différents milieux, aux intervenants et professionnels, favorisant ainsi une plus grande transmission des connaissances.

Les inconvénients sont davantage présents pour les lecteurs de l'ensemble de la thèse comprenant un chapitre introductif et une discussion générale. Effectivement, la thèse présentée sous forme d'articles scientifiques présente des redondances entre l'introduction ou la discussion générales et les deux articles. L'étudiante a tenté de faire au mieux pour éviter les répétitions inutiles, mais il s'avère quasi impossible d'expliquer ou de dire autrement certains éléments. De plus, les exigences des revues scientifiques et la limite d'espace demande une synthèse dont la conséquence directe est que les articles manquent parfois de détails, et qu'inversement, l'ensemble de la thèse comporte des redondances. Cette réalité peut susciter certains questionnements sur l'intégration des concepts de la part de l'étudiante, toutefois l'encadrement reçu par les membres du comité de doctorat et le directeur de thèse tout au long du processus a permis de vérifier et de valider les connaissances acquises et requises. Il est important de souligner que l'intégration des concepts, des résultats et la réflexion chez l'étudiante ont été essentiels pour la rédaction des articles qui s'avère un exercice ardu et difficile précisément par le travail de synthèse nécessaire pour répondre aux exigences de publication.

Introduction générale

Il y a à peine soixante ans, la société donnait aux parents des rôles bien circonscrits à l'intérieur d'une vie communautaire tout aussi structurée. À partir des années 1980, différents auteurs (Castelain-Meunier, 2002; Lamb, 1997; Le Camus, 2000; Marsiglio, 2001; Zaouche-Gaudron, 2001) ont établi, dans plusieurs ouvrages, l'importance de la présence du père et les effets bénéfiques de cette présence sur les développements affectif, cognitif, social et identitaire de l'enfant. L'évolution rapide de la famille a amené des changements de fond sur le plan des valeurs, de la culture et de la société (industrialisation, travail de la femme, affaiblissement des valeurs religieuses, nombre d'enfants réduit, relations égalitaires, instabilité conjugale, etc.). Les rôles traditionnels, tant pour la mère que pour le père, doivent maintenant se redéfinir en fonction des besoins de l'enfant, de la réalité familiale devenue multiple et de nouvelles normes dans la société. Le rôle paternel traditionnel (pourvoyeur et représentant de l'autorité) laisse place progressivement à un rôle plus complexe dans toutes les dimensions de la parentalité (présence, disponibilité, soins à l'enfant, affectivité, jeux, éducation, structures éducatives, socialisation, etc.). La redéfinition de la paternité réfère maintenant à un engagement paternel à l'intérieur d'un développement dynamique dans une attitude personnelle face à l'enfant et à la famille, et aussi dans une attitude collective dans la reconnaissance du rôle paternel (Bolté, Devault, St-Denis, & Gaudet, 2001).

Les recherches portant sur les pères et les programmes d'intervention qui visent la promotion et le soutien des pères dans leur rôle parental sont plus nombreuses. Majoritairement, ces recherches ou ces programmes sont réalisés en milieu urbain et recrutent des sujets (ou une clientèle) représentant la population générale. Jusqu'aux années 1980, les recherches portant sur la figure paternelle (Dubeau, 2002a) étaient la plupart du temps associées aux impacts des comportements des pères sur les mères ou les enfants (p. ex., le divorce, l'absence du père, la comparaison de différents groupes de pères, la comparaison de différentes problématiques chez les pères, etc.) ou directement à la comparaison des compétences parentales entre les pères et les mères. Ces études ont été très importantes, mais ont laissé trop souvent une perception négative des pères (absence, désengagement, incompétence, etc.).

Depuis quelques années, les recherches ayant spécifiquement pour objet les pères prolifèrent et portent sur différents aspects de leur rôle, sur certains thèmes ou problématiques (p. ex., engagement paternel, habiletés parentales, incarcération, trouble de santé mentale, rupture conjugale, précarité socioéconomique, contexte de vulnérabilité, jeunes pères, etc.) comme en témoigne l'ouvrage de Dubeau, Devault et Forget (2009). Dubeau (2002a) soulève aussi l'importance de réaliser des recherches auprès de populations atypiques (p. ex., pères négligents) qui sont particulièrement riches en informations; cependant, peu de chercheurs s'y consacrent considérant les échantillonnages comme peu représentatifs (peu de sujets, difficulté de recrutement, rétention des sujets, etc.).

Concernant plus spécifiquement la problématique de la négligence, la réalité demeure la même, c'est-à-dire que les pères ont fait l'objet de peu de recherches comparativement aux études réalisées auprès des mères ou des enfants. Plusieurs auteurs (Belsky, 1984; Krug, Dahlberg, Merry, Zwi & Lozano-Ascencio, 2002; Zuravin, 1999) mentionnent déjà le peu d'études sur la négligence comparativement aux études effectuées sur d'autres problématiques, le manque de connaissance sur la négligence et sur ses multiples causes liées au milieu économique, social et culturel. De plus, ils soulignent qu'une situation de négligence concerne tout autant le père et la mère, et qu'il ne s'agit pas d'une difficulté associée plus particulièrement à l'un ou à l'autre des parents, d'où la pertinence de mener des études ayant pour objet les pères.

Depuis les vingt dernières années, les recherches menées par le Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille (CEIDEF) et le Groupe de recherche d'intervention en négligence (GRIN) de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont permis de recueillir une banque de données imposante auprès de familles négligentes. L'aspect multidimensionnel de la négligence exigeant une compréhension dynamique des processus à travers l'expérience paternelle, la théorie bioécologique de Bronfenbrenner (2004) a été privilégiée comme cadre de référence dans la plupart des recherches. La matrice Processus – Personne – Contexte – Temps (PPCT), élaboré par Bronfenbrenner et Morris (1998), s'avère un moyen d'analyse différent qui permet d'organiser les informations et les résultats, en tenant compte d'un

ensemble de variables liées au phénomène telles que la présence de détresse psychologique, le réseau social, les conditions de vie adverses, etc.

La première partie de cette thèse dresse un portrait général des pères impliqués dans une problématique de négligence, cette tâche sera réalisée à partir des résultats aux différents instruments de mesure et des données sociodémographiques. Les relations entre plusieurs de ces variables seront étudiées à l'aide d'analyses corrélationnelles afin de connaître les liens possibles entre elles. Cette tâche sera approfondie et opérationnalisée par l'intégration de variables à l'intérieur du modèle d'analyse Processus – Personne – Contexte – Temps de Bronfenbrenner et Morris (1998) : des variables personnelles (santé physique, détresse psychologique et antécédents dans la famille d'origine) et des variables du contexte (conditions de vie adverses et réseau social). Ces différentes variables n'ont pas été choisies délibérément par les chercheurs étant donné qu'il s'agit de données secondaires, mais l'équipe du CEIDEF avaient choisi différents instruments de mesure pour évaluer plusieurs aspects de la négligence et ces variables demeurent des facteurs reconnus jusqu'à maintenant par la littérature sur la négligence.

Donc, à partir de ces données, cette recherche tentera de connaître les effets modérateurs ou médiateurs de ces variables sur les pratiques disciplinaires et le potentiel d'abus des pères envers leurs enfants. La perception de l'enfant par le père sera la

variable indépendante pivot tout au long de cette exploration dans l'expérience des pères impliqués dans une problématique de négligence.

La seconde partie de cette thèse privilégie les méthodes qualitatives qui permettent de centrer l'objet de la recherche sur la perception des pères face à leur relation père-enfant, à leurs compétences, de leurs difficultés, et aussi de leur vécu personnel dans leur rôle de père. Le vécu des pères se traduisant à travers leurs propos lors de l'entretien de l'expérience paternelle sera soumis à une analyse thématique et à une analyse à l'aide de catégories conceptualisantes dans le but de comprendre leur perception et cerner les aspects importants de leur réalité et le contexte de négligence.

Cette recherche a pour but de dégager les caractéristiques personnelles et environnementales des pères impliqués dans une problématique de négligence, de connaître les effets de ces caractéristiques sur les pratiques parentales et le potentiel d'abus et d'améliorer la compréhension de l'expérience paternelle dans un contexte de négligence tout en illustrant ainsi l'aspect multidimensionnel de la problématique. Cette étude permettra également de fournir des pistes de recherche et d'intervention intéressantes auprès des pères impliqués dans une problématique de négligence.

Contexte théorique

Le contexte théorique présente les différentes notions qui seront prises en compte dans le cadre de cette recherche. Il s'agit donc d'exposer, suite à un relevé de la documentation, les éléments importants et pertinents des différentes études sur les phénomènes faisant l'objet de la présente recherche ainsi que la perspective théorique dans laquelle elle sera orientée.

### La paternité et l'engagement paternel

Dans le rapport de Dubeau (2002a), les études réalisées au Canada depuis les années 1990 auprès des familles et concernant les pères (N=69) portent sur quatre objets d'étude principaux: (1) la comparaison entre l'absence ou la présence des pères; (2) les différences et les similitudes entre les comportements maternels et paternels; (3) les comparaisons de différents groupes de pères; et (4) l'analyse de différents sous-systèmes familiaux dans une perspective écosystémique. Ces recherches concernent directement ou indirectement la paternité, mais les hypothèses de recherche reliées spécifiquement aux pères sont rares et le plus souvent les pères sont touchés par le biais des mères ou des enfants, sur des problématiques portant sur l'ensemble de la famille, ce qui rend les informations diffuses.

Donc, les recherches sur les rôles parentaux portent généralement sur les compétences parentales, en l'occurrence les compétences des mères (sensibilité

maternelle, communication, affection, soins aux enfants, etc.), ce qui a eu malheureusement pour effet d'associer les compétences parentales comme un champ réservé à la mère et ainsi d'exclure le père, non seulement dans le cadre des recherches, mais aussi sur le plan de l'intervention (Pouliot & Saint-Jacques, 2005). La compétence parentale a été jusqu'à récemment définie sur le plan légal, c'est-à-dire comme une autorité (devoirs) et un savoir-faire basé sur l'expérience dans l'éducation des enfants en conformité avec les règles et les normes de la société (contextes juridique et culturel). Miron (1998) considère les compétences parentales sous l'angle d'une acquisition de connaissances et de comportements appropriés reliés à l'éducation des enfants et favorisant le développement de ces derniers dans toutes les sphères. Bolté et al. (2001) rapportent l'importance de donner une dimension dynamique à l'acquisition de compétences parentales et que l'évaluation de la compétence parentale à un moment précis ne reflète pas nécessairement le potentiel réel des parents qui sont en apprentissage et qui suivent la mouvance et les transformations de la famille à travers le temps. Effectivement, les changements sociaux et familiaux modifient la construction sociale des rôles dans la collectivité ce qui requiert des ajustements considérables, étant donné les nouvelles structures familiales et la transformation des rôles parentaux. La perception du « bon père » par l'entourage, teintée par les valeurs culturelles, influence directement ce processus de construction. Les pères définissent la paternité en termes « d'engagement, de responsabilité, de reconnaissance sociale et de plaisir » (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008, p. 73). Selon Laflamme (2007), la construction d'une représentation paternelle s'établit autour d'un sentiment qui émerge à l'intérieur de l'identité personnelle de l'homme devenu père. Ce sentiment est en constante évolution, le père interprète, analyse et modifie ses perceptions face à ce nouveau rôle selon les circonstances, les défis et obstacles qu'il rencontre. Dans le même ordre d'idées, Dubeau et al., (2009) traduisent la construction sociale de la paternité comme une participation quotidienne au bien-être de l'enfant de la part du père, et aussi la présence d'une préoccupation continue du père (ou de son substitut) à propos du développement général de l'enfant. Donc, une vision beaucoup plus élargie et plus parlante que l'unique rôle de pourvoyeur et de figure d'autorité sur tous les membres de la famille imposant ses décisions.

Les modèles de pères présents dans l'enfance, les attentes des conjointes et le contexte dans lesquels ils vivent ont également des effets. Les hommes définissent leurs besoins personnels à travers ce processus et ils s'inspirent de différents modèles parentaux qu'ils considèrent comme adéquats autour d'eux.

Bolté et al. (2001) ressortent quatre dimensions de la paternité qui s'apparentent aux composantes de Lamb, Pleck, Charnov et Levine (1985, 1987): (1) l'accessibilité du père à l'enfant; (2) l'interaction directe du père avec l'enfant; (3) la préoccupation du père pour le bien-être et la santé de l'enfant; et (4) le souci constant du père de l'importance de l'enfant dans sa vie.

Lachance (2000) a étudié le concept de responsabilité paternelle en tenant compte de la diversité de l'apport de chacun des parents et de l'importance relative de cet apport (soins aux enfants et participation aux tâches domestiques). L'engagement paternel est malheureusement mesuré selon les tâches traditionnellement féminines à l'intérieur du rôle parental, toutefois, selon l'auteur il est plus adéquat de définir les tâches reliées au bon fonctionnement d'une famille et ensuite de mesurer la responsabilité assumée ou partagée de chaque parent sur chacune des tâches. Ses résultats corroborent ceux de plusieurs recherches (Barnett & Baruch, 1987; Deutsch, Lussier, & Servis, 1993; Lacharité, 1992) concernant une surévaluation personnelle tant des pères que des mères, malgré cela, il semble que la femme assume une plus grande responsabilité dans la plupart des tâches. Jusqu'à aujourd'hui, les recherches n'ont pas identifié le père comme principal responsable d'une seule activité reliée aux enfants (Lachance, 2000; Pleck, 1997), mais le père est le substitut le plus souvent sollicité par la mère et la participation des pères est de plus en plus importante. Tant à travers les recherches que par les intervenants, le partage des tâches a toujours été perçu comme rigide dans les familles présentant des difficultés psychosociales, ce qui reflétait une vision plus traditionnelle du fonctionnement familial. Toutefois, Lachance (2000) apporte des nuances intéressantes sur les pères présentant des difficultés psychosociales comparativement à des pères tout-venants, et ce, en accord avec les réponses des conjointes. Les pères présentant des difficultés psychosociales partagent les tâches avec leur conjointe tant au niveau de prendre soin des enfants que pour les tâches domestiques. Même si les mères sont encore majoritairement présentes dans toutes les sphères dans la participation familiale, les pères démontrent de bonnes capacités.

Depuis quelques années, plusieurs auteurs (Allard & Binet, 2002; Dubeau, 2002b; Modak, Pallazzo, & Doudou-Denisart, 2002; Palkovitz, 2002; Turcotte, Dubeau, Bolté, & Paquette, 2001) s'affairent à élaborer une définition de l'engagement paternel qui apporterait une vision plus dynamique de la paternité et qui engloberait une multitude de manifestations différentes (caractéristiques individuelles, familiales, environnementales et socio-économiques). D'ailleurs, ces auteurs soulignent que les études recensées portent sur de petits échantillons de pères de la population générale et contiennent peu de recherches auprès d'autres populations (p. ex., pères monoparentaux, pères provenant de milieux défavorisés, pères vivant en familles reconstituées, pères présentant problématiques spécifiques, etc.). Donc, même si ces éléments font maintenant directement ou indirectement l'objet de recherches portant sur les pères, Laflamme (2007) précise que les mesures et les méthodologies tentant d'évaluer l'engagement paternel jusqu'à maintenant ne permettent pas de démontrer que les déterminants identifiés prédisent l'engagement paternel. Devault, Bolté, St-Denis et Gaudet (2003) proposent une définition encore en construction s'appuyant davantage sur certaines capacités présentes chez le père favorisant l'engagement paternel. Il s'agit de reconnaitre chez le père l'intégration de la dimension de son rôle de « père » par la prise en charge de la responsabilité de la vie quotidienne de l'enfant, d'établir des échanges réciproques avec son enfant teintés d'une affection, d'une disponibilité et d'un soutien stables. Cette dimension de lui-même n'est pas obligatoirement et constamment actualisée à travers un contact direct avec l'enfant, elle peut se manifester de différentes manières selon le contexte de vie des pères.

Plusieurs auteurs ont commencé également à s'intéresser à des clientèles vulnérables (Allard & Binet, 2002; Deslauriers, 2002; Devault, Lacharité, Ouellet, & Forget, 2003; Dufour, 2001; Lacharité, 2001a; Quéniart & Fournier 1999), ce qui apporte une vision différente de l'engagement paternel par l'utilisation de méthodes de recherches qualitatives qui qualifient et approfondissent ce qui se passe à l'intérieur de la relation père-enfant et qui permettent ainsi de comprendre comment les pères conçoivent leur paternité et leur engagement.

### La recherche sur la négligence envers les enfants

Depuis les années 1980, les chercheurs ont construit une définition de la négligence envers les enfants qui reflète la complexité des multiples facettes de cette problématique encore mal connue, entre autres, l'aspect diffus des indicateurs, l'importance de ne pas confondre avec d'autres problématiques, la progression insidieuse du phénomène à travers toutes les sphères de la vie familiale, etc. D'ailleurs, la « classification » des types de maltraitance d'un point de vue diagnostic ou législatif ne fait pas encore l'unanimité, les études se multiplient afin de définir des catégories et des degrés de sévérité de la négligence (English et al., 2005; Lau et al., 2005). Toutefois, comme le notait Zuravin (1999), les définitions couvrent le plus souvent la maltraitance en général

(tous types d'abus confondus). Le Tableau 1 présente les définitions actuelles les plus complètes pour illustrer le phénomène de la négligence.

La définition de Lacharité, Éthier et Nolin (2006) apparait comme la plus globale, elle considère les multiples aspects de la problématique de la négligence et correspond davantage à une vision bioécologique. Ces auteurs définissent la négligence selon deux points de vue (approche mixte) : l'enfant négligé lui-même et les conséquences qu'il a subies ainsi que le contexte de production de la négligence. Cette définition contient également un élément important de la définition de l'OMS soit, l'aspect des ressources parentales, ces derniers ne disposant pas nécessairement des conditions minimales d'exercice de leurs responsabilités envers l'enfant. La définition de Éthier, Bourassa, Klapper et Dionne (2006) est plus concise et synthétise bien le phénomène de la négligence en insistant sur *l'absence* chez les parents de comportements bénéfiques plutôt que sur la présence de comportements néfastes.

Depuis plusieurs années, il est démontré que la négligence est la forme de mauvais traitement, la plus signalée et les familles impliquées dans une problématique de négligence sont les plus souvent prises en charge par les services, et ce, pendant de nombreuses années (récurrence et chronicité) dans les sociétés occidentales (Dubowitz, 1999; Erickson & Egeland, 1996).

#### Tableau 1

### Définitions de la négligence

Krug, Dahlberg, Merry, Zwi et Lozano-Ascencio (2002, p. 65)

Lacharité, Éthier et Nolin (2006, p. 14)

- « <u>La maltraitance</u> de l'enfant s'entend de toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, de sévices sexuels, de négligence ou de traitement négligent, ou d'exploitation commerciale ou autre, entrainant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir » (p. 65).
- « <u>La négligence</u>, ou privation ou défaut de soins, renvoie au fait qu'un parent ne veille pas au développement de l'enfant s'il est en position de le faire dans un ou plusieurs des domaines suivants: santé, éducation, développement affectif, nutrition, foyer et conditions de vie sans danger. La négligence se distingue donc des situations de pauvreté en ceci qu'elle ne survient que dans les cas où la famille ou les tuteurs disposent de ressources raisonnables » (p.66).

Éthier, Bourassa, Klapper et Dionne (2006, p. 4)

« L'échec du parent à répondre aux divers besoins de son enfant. Elle se définit davantage par l'absence de comportements qui soient bénéfiques à l'enfant et moins par la présence de conduites parentales néfastes ».

- (1) une carence significative (voire une absence) de réponses aux besoins d'un enfant, ceux-ci étant reconnus comme « fondamentaux » sur la base des connaissances scientifiques actuelles ou, en l'absence de celles-ci (ou de consensus à propos de celles-ci), de valeurs sociales adoptées par la collectivité dont fait partie ce dernier.
- (2) dans l'état actuel des connaissances scientifiques, ces besoins fondamentaux sont principalement d'ordre physique ou éducatif. Toutefois, la satisfaction de ces types de besoins repose sur un besoin primaire d'ordre psychologique, le besoin d'attention ou de disponibilité psychologique de la part de l'entourage d'un enfant. Ces trois types de besoins psychologique, physique ou éducatif — varient, dans leur forme et leur intensité, notamment en fonction de la maturité (âge) de l'enfant.
- (3) cette carence ou absence de réponse à des besoins doit entrainer un risque significatif (voire la présence effective) de conséquences négatives, connues empiriquement ou reconnues socialement, pour le développement de cet enfant.
- cette carence ou absence de réponse à des besoins de l'enfant est attribuable à une difficulté significative ou une incapacité (circonstancielle ou chronique) du réseau social proximal de l'enfant, d'agir conformément aux normes minimales de soins physiques, psychologiques ou éducatifs reconnues à l'intérieur de la collectivité dont l'enfant fait partie.
- (5) cette difficulté significative ou cette incapacité du réseau social proximal de l'enfant est, en premier lieu, imputable aux parents (ou à tout autre adulte ayant la garde physique) de l'enfant. Toutefois, si ces derniers ne disposent pas de conditions minimales d'exercice de leurs responsabilités envers l'enfant, l'imputabilité de cette difficulté significative ou de cette incapacité du réseau social proximal de l'enfant doit, en second lieu, être aussi « diffusée » à d'autres acteurs faisant partie des divers contextes de développement de l'enfant.

Au Canada, l'étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants (Agence de la santé publique du Canada, 2008) indique que la négligence représente 34 % des cas signalés. Au Ouébec, la situation s'est améliorée selon le bilan (2011-2012) des directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ) par rapport aux années précédentes, le motif de négligence représente 49,4 % des signalements retenus (Association des centres jeunesse du Québec, 2012), mais proportionnellement aux autres motifs de signalement, la négligence demeure la problématique la plus fréquemment dénoncée et prise en charge par la suite. La tranche d'âge 6 à 12 ans représente les enfants les plus signalés (37 %) pour le motif de négligence ou à risque sérieux de négligence. Selon les directeurs (DPJ), les situations de négligence sont particulières parce qu'elles comportent le défi de mettre en action les parents et les ressources du milieu pouvant leur venir en aide de façon simultanée afin de leur offrir un soutien et un accompagnement dans la réponse aux besoins de leur enfant. Il est important de noter également qu'une certaine proportion des situations de négligence ou à risque de négligence est maintenant prise en charge par les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) à l'intérieur des programmes Enfance Jeunesse Famille (EJF) ou Jeunes en difficulté (JD). Malheureusement, le ministère de la Santé et des Services sociaux (2012) ne fournit pas de données précises sur les problématiques touchées par les programmes Enfance Jeunesse Famille (EJF) ou Jeunes en difficulté (JD).

Les études d'incidence canadienne ou québécoise (2002; 2008) relèvent généralement des facteurs de risque similaires. Chez les parents, les facteurs de risque les plus communs sont : le manque de soutien social (39 %), la toxicomanie et l'alcoolisme (38 %), la pauvreté (33 %), les troubles de santé mentale (27 %) et les problèmes de santé physique (10 %). Ces mêmes études indiquent également les conséquences majeures chez les enfants : les troubles internalisés (33 %), les troubles externalisés (26 %), les difficultés scolaires (23 %) et les retards de développement (11 %).

Il s'agit aussi de la problématique la plus difficile à identifier, à analyser et à modifier compte tenu de nos connaissances actuelles. La plus grande difficulté provient de l'abondance des problèmes liés aux situations de négligence. Trocmé, Tourigny, MacLaurin et Fallon (2003) ont répertorié huit formes de négligence : le manque de supervision ou de protection entrainant des sévices physiques, le manque de supervision ou de protection entrainant des abus sexuels, la négligence physique, la négligence médicale, la négligence à procurer des soins sur le plan mental, affectif ou développemental, la négligence par des attitudes permissives à l'égard d'un comportement mésadapté ou criminel, l'abandon ou le refus d'assurer la garde et la négligence éducative.

Jusqu'à récemment, les recherches sur la négligence ont été dirigées vers les enfants dans le but de mieux connaître les impacts de la négligence et vers les mères en termes

de comportements maternels et des caractéristiques de la mère impliquée dans une problématique de négligence. La plupart des recherches ont omis de considérer la présence du père dans ces familles. Cette réalité apparait tout autant dans les recherches que dans les programmes d'intervention où le recrutement et le maintien des pères demeurent les difficultés principales peu importe la problématique.

Des recherches plus avancées (Dubeau, Coutu, & Lavigueur, 2007; Palacio-Quintin & Éthier, 1993) sur l'importance de la présence des pères impliqués dans une problématique de négligence et sur l'engagement des pères soulignent l'impact positif de cette présence auprès des enfants. Lacharité et Éthier (2003) ont démontré que les hommes sont beaucoup plus présents dans les familles négligentes que ne le présentent les statistiques qui insistent sur la monoparentalité comme un facteur de risque important de négligence. Dans la réalité, Éthier et ses collaborateurs (2006) indiquent que 75 % des enfants négligés vivent ou ont des contacts réguliers avec au moins une figure paternelle. L'expérience clinique révèle que les hommes qui se retirent d'une famille s'engagent à l'intérieur d'une autre famille, ce qui entraine une trajectoire parentale difficile à gérer (arrangement relationnels de plus en plus complexes avec les enfants et entre les ex-conjoints). Tous ces auteurs expliquent que le père impliqué dans une problématique de négligence est donc présent, mais les structures familiales multiples, la désorganisation familiale, l'instabilité conjugale et les conflits de garde constituent une réalité qui diminue le soutien du père aux enfants ou à la mère. Cette situation entraine également des défis importants pour l'intervention auprès des figures paternelles.

Des recherches récentes en négligence (Boulet, Éthier, & Couture, 2004; Devault, Lacharité et al., 2003; Dufour, Massicotte, & Mayer, 2005; Éthier et al., 2006; Léveillée, Chamberland, & Tremblay-Renaud, 2007) menées prioritairement auprès des mères et des enfants, ont permis d'identifier différents facteurs de risque (voir Tableau 2).

Selon plusieurs auteurs (Belsky, 2006; Malo, Chamberland, Laporte, Moreau, & Paquette, 2002; Moreau et al., 2001), les événements traumatisants dans l'enfance des parents et les modèles parentaux reçus apparaissent comme des éléments déterminants dans la chronicité de comportements de maltraitance, incluant la négligence (transmission intergénérationnelle), c'est-à-dire, que les parents ayant des antécédents de maltraitance dans leur famille d'origine peuvent développer différentes difficultés personnelles, mais surtout reproduisent souvent le modèle parental connu envers leurs propres enfants.

Les auteurs parviennent à un ensemble de conclusions (Belsky, 1984; 2006; Éthier & Lacharité, 2000, 2008) concernant les parents négligents, soit qu'ils possèdent un ensemble de caractéristiques sociales (p.ex., isolement social, contexte de pauvreté, quartier défavorisé, difficultés financières, etc.) et psychologiques (dépression, stress, colère, inquiétudes constantes, dévalorisation de soi, histoire développementale, etc.) qui influenceraient leurs pratiques parentales et les amèneraient à être peu réceptifs aux diverses interventions.

Tableau 2

Les facteurs de risque liés à la négligence (Lacharité, Éthier et Nolin, 2006)

	Contexte		Figures parentales		Enfant
+++	Faible soutien social	+++	Fertilité excessive (conceptions non- planifiées, grossesses nombreuses)	++	Caractéristiques négatives (irritabilité, problèmes de comportement, excitation motrice, etc.)
+++	Faibles ressources collectives (économiques, sociales ou culturelles)	+++	Problèmes de santé mentale (toxicomanie, dépression, trouble de la personnalité)		
++	Faibles ressources individuelles (économiques, sociales ou culturelles)	++	Habiletés sociales déficitaires (impulsivité, faible estime de soi, méfiance)		
++	Stresseurs chroniques intra et extrafamiliaux (traumatismes dans l'enfance, stress dans la famille nucléaire ou d'origine)	++	Habiletés de résolution de problèmes déficitaires		

Légende: ++ risque modéré, +++ risque élevé

Les facteurs sociaux comme l'isolement social et le contexte de pauvreté s'ajouteraient aux problèmes personnels des parents et exerceraient des pressions environnementales avec lesquelles ils doivent composer quotidiennement.

# L'approche bioécologique de Bronfenbrenner

L'approche bioécologique de Bronfenbrenner (1979) propose une compréhension dynamique de l'individu en interaction avec ses environnements personnel, social, culturel et temporel qui s'influencent entre eux (voir Figure 1) contribuant à regarder de façon globale et nuancée un problème social (Deslauriers, 2002). Selon cette approche, le développement d'un individu est le résultat de ses interactions avec l'environnement. Tout au long de sa vie, un individu ne se développe pas seul, tous les éléments qui gravitent de près ou de loin autour de lui ont une influence sur lui.

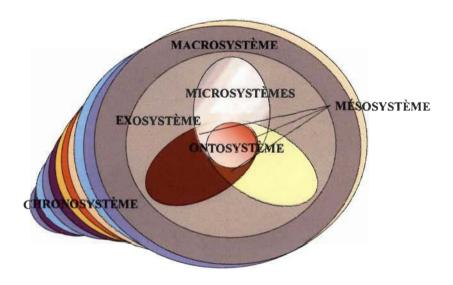


Figure 1. L'approche bioécologique de Bronfenbrenner (1979).

Ces environnements sont décrits par différents systèmes (voir Tableau 3), mais aucun d'eux ne peut individuellement déterminer le développement d'un individu et la façon dont ce dernier assumera ses différents rôles.

Tableau 3

Les six systèmes de l'approche bioécologique (Drapeau, 2008)

	Représentation	Éléments d'analyse			
Ontosystème	L'individu et ses caractéristiques selon 3 angles : agissant comme stimuli sociaux, comme dispositions ou ressources personnelles dans le but d'amorcer ou de maintenir les processus proximaux.	Les caractéristiques du père, son histoire, ses expériences, ses habiletés sociales ou cognitives, sa santé physique ou psychologique, etc.			
Microsystèmes	Milieux de vie immédiats dans lesquels l'individu joue un rôle actif. Contacts de personne à personne constants et durables impliquant la mutualité des sentiments, la réciprocité, le partage.	Les caractéristiques des divers milieux de vie du père (p. ex., famille, relation conjugale, travail, réseau social, etc.), référence aux lieux physiques mais aussi aux personnes et objets qu'ils contiennent, aux activités et rôles qui s'y déroulent.			
Mésosystèmes	Ensemble des interactions entre les microsystèmes que fréquente la personne, représentent l'influence réciproque des divers milieux de vie.	Le degré de compatibilité et de complémentarité des relations entre les milieux (p. ex., relation père-enfant, alliance parentale, échanges entre le père et l'enseignante, rôle de médiateur, etc.)			
Exosystème	Lieu ou contexte dans lequel l'individu n'est pas directement actif, mais qui influence néanmoins sa vie.	Décisions administratives et politiques (p. ex., congé paternel, frais de garderie, allocations familiales, LPJ, droit de garde, etc.).			
Macrosystème	Ensemble des croyances, valeurs, façons de vivre d'une culture ou d'une sous-culture. Toile de fond qui englobe et influence tous les autres systèmes.	Les croyances du père, ses valeurs personnelles, collectives. La responsabilité parentale et l'engagement, la construction sociale du rôle de père (p. ex., « le bon père », pourvoir aux besoins de sa famille, le travail, etc.).			
Chronosystème	Trajectoire développementale dans une perspective du cycle de la vie prenant en considération l'histoire, le développement et l'influence réciproque des environnements.	La paternité est une responsabilité sur une période donnée sur le parcours de la vie adulte. Le moment et le contexte dans lesquels s'inscrit ce rôle constituent des éléments d'influence.			

Ces systèmes s'imbriquent les uns aux autres simultanément, il s'agit d'une représentation non linéaire des rapports entre les interactions de l'individu avec ses milieux, ce qui permet de mieux situer les différents facteurs dans les dynamiques d'influence se retrouvant dans l'organisation personnelle, familiale, communautaire et sociale.

Selon les auteurs, le développement de différents comportements est le résultat de processus interactifs complexes et réciproques entre un organisme biopsychologique humain et les personnes, objets et symboles présents dans son environnement immédiat.

L'influence de ces interactions dépend de leur régularité (fréquence) et de leur durée (période de temps). Bronfenbrenner décrit ici des interactions réciproques entre l'individu et son environnement qui ne sont pas cumulatives, mais qui se combinent plutôt les unes avec les autres. Les caractéristiques de l'individu (Personne) influencent la forme, la force et la direction de l'effet de ces interactions, qui peuvent varier à leur tour en fonction du contexte.

En effet, l'environnement fait référence non seulement à la famille ou l'entourage immédiat, mais aussi aux conditions de vie, aux normes, aux institutions, aux valeurs et aux croyances d'une société donnée. Comme l'explique Drapeau (2008), l'environnement et le contexte favorisent la compréhension d'un comportement. Cette compréhension permet, lors de l'intervention, de faire ressortir tant les forces que les

difficultés de la personne ou de la famille afin d'orienter le processus de changement de façon réaliste.

La personne doit s'adapter à son environnement et réciproquement l'environnement doit s'adapter à la personne à l'intérieur d'échanges continus (processus proximaux), c'est-à-dire que la plupart du temps, la personne ne peut pas modifier seulement <u>un</u> comportement, elle doit modifier auparavant les interactions avec son environnement, teintées de ses propres caractéristiques personnelles et considérant certains contextes, qui lui permettront ensuite de modifier le comportement visé.

Les personnes qui l'entourent, les membres de sa famille (nucléaire ou élargie), les personnes dispensant des services et même certains membres de sa communauté doivent également apporter certains changements étant donné que tous les éléments gravitant autour de la personne ont un rôle à jouer, des effets sur les interactions qui l'amèneront à développer ou non certains comportements. Ainsi, même si la personne possède de très grandes forces en lien avec les caractéristiques d'un développement individuel antérieur ou actuel, elle ne pourra pas se développer harmonieusement dans un environnement comportant de très grands risques ou offrant peu d'occasions. Par exemple, une adolescente vit un placement et a développé des relations plus harmonieuses avec les membres de la famille d'accueil, ces interactions respectueuses et encadrantes lui ont offert la possibilité de développer d'autres comportements plus adéquats dans ses relations sociales. Cependant, l'adolescente sera-t-elle en mesure de maintenir ce type

d'interactions lors de son retour dans sa famille d'origine si cette dernière n'a pas effectué certains changements dans son fonctionnement familial et ainsi ne lui offrant pas les occasions pour consolider ses acquis. Ce type de scénarios peut s'appliquer à différents milieux (scolaire, travail, groupe de réseau social, etc.) et pour tous les individus, les occasions représentent des conditions matérielles, émotives et sociales propices et compatibles avec les besoins et les capacités d'une personne à un moment de sa vie. Les occasions permettent à tout individu d'avancer, de compléter ou de poursuivre son développement à travers différentes interactions.

## Le modèle Processus – Personne – Contexte – Temps

L'approche bioécologique préconisée dans cette étude répond à l'aspect multidimensionnel de la problématique de la négligence. Le modèle Personne-Processus-Contexte-Temps (PPCT – voir Figure 2) élaboré par Bronfenbrenner et Morris (1998) permet de situer la place et l'importance accordées à l'ensemble des dimensions explorées, et met l'accent sur les processus décrits par Bronfenbrenner comme les moteurs du développement qu'il nomme les « processus proximaux ».

Le modèle PPCT est en fait un design de recherche spécifique qui vise à opérationnaliser le fonctionnement d'un processus proximal à travers les multiples éléments d'un phénomène correspondant aux exigences de l'approche bioécologique.

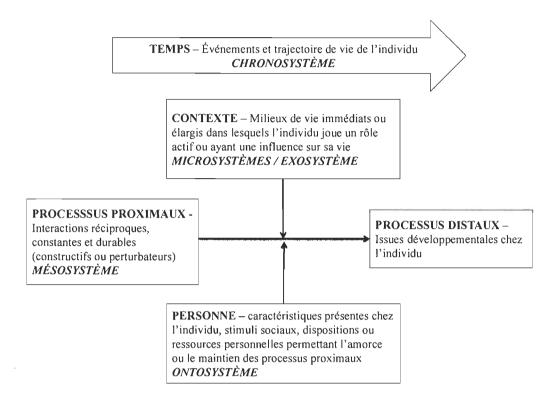


Figure 2. Modèle PPCT de Bronfenbrenner et Morris (1998).

Il permet donc de détecter, de clarifier et de vérifier diverses conditions et processus qui, par leurs interactions, tracent le cours du développement humain à l'aide de différentes composantes :

- PROCESSUS PROXIMAUX les interactions réciproques, constantes et durables entre l'individu et ses environnements (Mésosystème);
- PERSONNE les caractéristiques individuelles de la personne (*Ontosystème*), il s'agit en fait de caractéristiques stables (p. ex., sexe, apparence, tempérament) ou évolutives considérant que le développement est un processus continu et constamment en changement (p. ex., âge, habiletés, traits de personnalité, traumatismes, etc.);

- CONTEXTE le contexte se compose des différents environnements entourant
   l'individu (Microsystèmes / Exosystème), certains plus stables que d'autres
   (p. ex., statut civil, travail, réseau social, etc.);
- TEMPS L'aspect temporel apparait comme un élément essentiel dans la trajectoire développementale de tout individu à différentes périodes de sa vie (caractéristiques personnelles que les contextes de vie) qui influencent directement ou indirectement les interactions à l'intérieur des processus proximaux;
- PROCESSUS DISTAUX Les issues développementales représentent les comportements développés par les individus qui sont teintés des quatre éléments précédemment nommés. Ces comportements ne sont pas statiques et évoluent dans le temps.

Le design de recherche élaboré par Bronfenbrenner et Morris (1998) représente la vision bioécologique qui considère que la croissance d'une personne est le résultat (Processus distaux ou issues développementales) de ses interactions continuelles et réciproques (Processus proximaux) en considérant l'apport de ses caractéristiques (Personne) et celles de ses divers milieux de vie (Contexte) à travers diverses étapes de sa vie (Temps).

Selon Dubeau, Clément et Chamberland (2005), les recherches auprès des pères doivent apporter une perspective positive de recadrage à l'intérieur d'une approche

englobante (individuelle, familiale, communautaire et sociale) afin de voir comment le père favorise ou freine le développement et le bien-être des membres de la famille. L'expérience des pères permettra peut-être de connaitre davantage de quelle façon le père exerce une influence sur la forme, la force et la direction des interactions qu'il entretient avec son environnement dans le développement de la relation père-enfant dans un contexte de négligence.

La négligence étant une problématique multidimensionnelle, il apparait intéressant pour la première étude, de centrer l'objet de recherche selon certains angles autour du père tout en considérant les facteurs connus jusqu'à maintenant en négligence. Dans cette perspective, l'objectif de la première étude est de développer une compréhension du développement de pratiques disciplinaires violentes ou non-violentes et du potentiel d'abus chez les pères en intégrant l'apport de leur perception de leur(s) enfant(s) en lien avec trois caractéristiques des pères comme personne (santé physique, détresse psychologique et antécédents dans la famille d'origine) et deux éléments du contexte dans lequel ils vivent (conditions de vie adverses et réseau social).

Malheureusement, cette recherche n'a pu intégrer l'aspect temporel considérant que les données secondaires étaient incomplètes pour l'échantillon de pères (Temps 1 complet et Temps 2 incomplet) ce qui confirme les difficultés de recrutement et de maintien des pères tant en intervention qu'à des fins de recherche, et ce, considérant

également l'instabilité conjugale des familles négligentes. L'échantillon devenant trop restreint, aucune analyse statistique rigoureuse ne pouvait être réalisée.

Par la suite, la relation père-enfant dans un contexte de négligence sera analysée à travers les propos des pères recueillis à l'aide de l'entretien de l'expérience paternelle. Cet approfondissement de la relation père-enfant de nature plus qualitatif sera réalisé également dans une perspective bioécologique, mais cette fois selon les préoccupations et le point de vue des pères.

## Les facteurs liés à la négligence parentale

Les différents facteurs présentés constituent les variables qui seront examinées dans cette thèse. Chacune est définie et expliquée en fonction des études portant sur ces facteurs en lien avec la problématique de la négligence.

## Les conditions de vie adverses

Faisant l'objet d'un consensus général, l'influence des facteurs environnementaux est admise, mais il est difficile d'en évaluer la portée réelle pour les familles vulnérables, étant donné les multiples stress auxquels ils doivent faire face, jusqu'à vivre dans un environnement pouvant être qualifié de toxique. Les recherches (Allard & Binet, 2002; Belsky, 1984; Devault, Gaudet, Gratton, & Déziel-Hupé, 2003; Moreau et al., 2001; Ouellet, Milcent, & Devault, 2004) ont mis en évidence trois catégories de conditions de vie adverses : les conditions socioéconomiques difficiles, un soutien social pauvre ainsi

que la présence accrue de stresseurs. Il ressort de ces études que les mères qui ont un revenu sous le seuil de pauvreté sont sérieusement désavantagées, leur situation de précarité entrainant de nombreux stress et des pratiques disciplinaires plus coercitives. Selon Simons, Whitbeck, Conger et Melby (1990), les pères vivant dans une situation financière précaire ont une perception négative de leur(s) enfant(s), souffrent davantage de détresse psychologique et se dévalorisent dans leur rôle de père. Jones (2001) ajoute que malgré le fait que les pères sans emploi sont plus disponibles pour les enfants, la précarité financière entraine un stress qui augmente le risque de potentiel d'abus. Par contre, d'autres auteurs (Allard & Binet, 2002; Harris & Marmer, 1996; Turcotte et al., 2001) soutiennent que les pères en situation de pauvreté représentent un facteur de protection pour la famille, entre autres, parce qu'ils participent davantage à l'éducation des enfants et aux soins prodigués aux enfants. De plus, les pères semblent ressentir beaucoup de plaisir et de fierté à s'occuper de leur(s) enfant(s), et ce, même si parfois ils ne se sentent pas toujours compétents.

## Le soutien social

Le soutien social est généralement défini comme l'ensemble des actions (verbales ou comportementales) qu'une personne manifeste en réponse aux besoins d'une autre personne qui veut la réconforter, l'encourager, la rassurer et l'aider à résoudre efficacement des problèmes par l'entremise d'informations ou d'une aide tangible. Le soutien social comporte certains attributs qui peuvent influencer l'adaptation d'une personne en lui permettant de mieux gérer l'incertitude et de récupérer plus facilement

après des événements de vie défavorables (Lavigueur, Coutu, Dubeau, David, & Grenon, 2005). Pour plusieurs auteurs (Belsky, 1984; Éthier, 1991; Lefebvre & Merrigan, 2000), les effets positifs d'un soutien social régulier sont multiples et permettent la réduction des comportements punitifs ou restrictifs : il augmente le sentiment de compétence chez les parents, ainsi que la capacité d'auto-évaluation de ses comportements, et il favorise une meilleure organisation physique et temporelle.

La composition du réseau social des familles négligentes est caractérisée par le peu d'échanges entre ses membres, des contacts brefs et plutôt négatifs (CLIPP, 2008). Duchesne (2008) soulève aussi la présence nuisible de certaines personnes présentes dans le réseau social (répétition, coercition, dénigrement); malgré cette réalité l'impact du soutien perçu serait plus important que le soutien effectivement reçu. Le réseau social des mères négligentes est essentiellement composé du conjoint (84 %) et de la mère d'origine (50 %).

# Les antécédents dans la famille d'origine

Les antécédents dans la famille d'origine renvoient à différents événements vécus par le parent dans sa famille d'origine (p. ex., violence, abus sexuel, négligence, placements, consommation, etc.) et ramènent à la notion de transmission intergénérationnelle qui consiste à reproduire d'une génération à l'autre les attitudes, les comportements et les croyances des modèles parentaux connus pendant l'enfance et l'adolescence une fois devenus parents. Les recherches (Ney, 1988; Zeanah &

Zeanah, 1989) indiquent que chez une population ayant des antécédents de maltraitance, 33 % reproduiront la maltraitance, 33 % seront à risque de maltraitance et vulnérables aux stress psychosociaux et, finalement, 33 % ne témoigneront d'aucune forme de maltraitance envers leurs enfants. Bien que certaines expériences pendant l'enfance soient intenses, nocives ou menaçantes, ces événements ne sont ni rares, ni inhabituels et la plupart des personnes y répondent de façon appropriée, cependant une minorité développe des difficultés. Les conséquences des antécédents dans la famille d'origine (Côté, 1996; Deslauriers, 2012; Éthier & Lacharité, 2008; Green, 1994; Jolly, 2000; Zielinski, 2009) sont nombreuses et peuvent entrainer des conséquences telles que l'anxiété, les distorsions cognitives, l'évitement, la dissociation, les difficultés personnelles et relationnelles, l'abus de substances, la somatisation, la détérioration de la santé physique, le bien-être socioéconomique moindre, etc. Quant aux études traitant plus précisément de l'effet des antécédents dans la famille d'origine sur l'abus des pères envers leurs enfants (Ferrari, 2002; Horwitz, Windom, McLaughlin, & White, 2001; Milner et al., 2010), les résultats témoignent d'effets très variables, allant d'un lien entre la présence d'antécédents de maltraitance et le potentiel d'abus jusqu'à l'effet inverse, où les antécédents semblent réduire le potentiel d'abus. Milner et al. (2010) considèrent que les symptômes apparaissant après des expériences intenses dans l'enfance agiraient comme un médiateur dans la transmission intergénérationnelle de l'abus, et ce, tant pour les femmes que les hommes, étant donné que lorsque les symptômes sont traités, le potentiel d'abus diminue de façon significative. Les antécédents de maltraitance chez les pères amèneraient une transmission intergénérationnelle sous la forme d'une conduite de rejet, tandis que les mères manifesteraient plus de comportements coercitifs et utiliseraient davantage de punitions corporelles.

Il est intéressant de constater également l'identification de certains facteurs associés à la discontinuité intergénérationnelle, comme la qualité du soutien actuel et antérieur reçu et la fonction réflexive (Fonagy & Target, 1997). Certains auteurs (Cowen, Wyman, Work, & Parker, 1990; Kaufman & Zigler, 1989; Moreau et al., 2001) remettent en question le phénomène de la transmission intergénérationnelle qu'ils considèrent comme trop restrictif pour expliquer la complexité de la négligence, ils suggèrent plutôt que la transmission se situerait à travers les conditions de la reproduction de la maltraitance et non uniquement sur les comportements disciplinaires des parents. Il s'agit donc davantage du maintien ou l'apparition de certains facteurs (p. ex., la pauvreté, ruptures conjugales, trouble de santé mentale, soutien social inadéquat, quartier défavorisé) favorisant la continuité, et non une reproduction systématique de certains modèles de comportements parentaux vécus antérieurement dans la famille d'origine. Entre autres, la présence d'un soutien social positif et plus diversifié (conjoint, famille élargie, amis, connaissances, etc.) amène une expérience plus large de la famille permettant ainsi des apports différents.

## La santé physique

La santé physique est souvent moins étudiée dans les recherches au profit des troubles psychologiques, toutefois la présence de difficultés de santé peut entrainer une

panoplie de conséquences (p. ex., détresse psychologique, difficultés économiques, sociales, familiales, etc.). L'étude de Dufour, Lavergne, Larrivée et Trocmé (2008) auprès de parents négligents au Canada indique que 13 % des pères et 14 % des mères présentent des troubles de santé physique à différents degré. Qu'il soit question de troubles réels ou somatisés, la personne ressent dans son corps une douleur, un malaise ou une souffrance qui l'amène à être moins disponible pour assumer les responsabilités liées au rôle parental. La somatisation est générée par une vulnérabilité qui menace la stabilité psychologique. Selon Sullivan (2009), les femmes qui perçoivent davantage les stress que les hommes développeraient un plus grand nombre de problèmes de santé physique, comparativement aux hommes qui réagiraient plus rapidement et fortement physiquement (moins de symptômes, mais plus importants).

## La détresse psychologique

Comme le soulignent Boily, St-Onge et Toutant (2006), l'exercice parental requiert une énergie physique et psychologique, une stabilité et un environnement favorable afin d'accomplir pleinement et positivement ce rôle auprès des enfants. L'étude de Dufour et ses al. (2008) auprès de parents négligents au Canada indique que 20 % des pères et 38 % des mères présentent des troubles de santé mentale à différents degré. Éthier et ses collègues (2006) soulignent la place importante de la santé mentale de la mère; les mères ayant vécu des placements, des traumatismes, possédant une faible scolarité, etc. étant plus fragiles sur le plan de la santé mentale. Selon l'étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de

comportements sérieux signalées à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec (Agence de la santé publique du Canada, 2008), 19,6 % des enfants faisant l'objet d'un signalement ont un parent atteint d'un trouble mental.

Les auteurs (Camirand & Nanhou, 2008; Garant & Alain, 1995; Jekovska, 2008; Massé, 1999) définissent la détresse psychologique en référence à un ensemble de symptômes psychophysiologiques et comportementaux s'inscrivant à l'intérieur d'un continuum où se retrouvent différents degrés de déséquilibre et de souffrance nonspécifiques. La détresse psychologique est le résultat d'un stress intense ou d'une surcharge de stress, elle peut être transitoire ou chronique. O'Dougherty Wright, Crawford et Del Castillo (2009) confirment que les mères vulnérables vivent davantage de détresse psychologique, d'où l'importance d'identifier et de traiter le plus rapidement possible cette détresse afin de réduire le potentiel d'abus. Dans la population générale (Camirand & Nanhou, 2008), la détresse psychologique est plus présente chez les femmes (26 %) que chez les hommes (18,2 %). Selon Weekes, MacLean et Berger (2005), les stress ne sont pas perçus de la même façon selon le genre, les hommes réagissent face aux stress aigus (p.ex., expulsion scolaire d'un enfant) par le biais de problèmes extériorisés (p. ex., colère, dénigrement) et au plan biologique (p. ex., ulcère d'estomac), tandis que les femmes perçoivent des stress persistants et souvent chroniques au quotidien (p. ex., les demandes répétitives des enfants, les conflits entre les enfants, les désobéissances, etc.) et réagissent en se tournant vers leur réseau social, dont principalement leur conjoint, ou recherchent des services pouvant les aider.

# La perception de l'enfant par le père

La perception est une construction cognitive provenant de l'intégration sensorielle et des connaissances de l'individu. Ainsi, la perception de l'enfant par le père est l'attribution d'une signification à partir d'une situation dans un contexte donné où se produisent les interactions de la dyade père-enfant en considérant les attentes, les besoins, les expériences passées, les motivations, l'appartenance sociale et la culture de l'individu. Cette perception de l'enfant par le parent est communiquée à l'enfant à travers la conduite parentale et par les verbalisations, les attitudes et les comportements envers lui (Raïkkönen et al., 2006), d'où l'intérêt d'étudier la perception de l'enfant en lien avec d'autres facteurs de risque sur les pratiques disciplinaires du père face à l'enfant, ainsi que le potentiel d'abus.

Les travaux précédents sur la négligence (Burgental-Blunt et al., 2002; Éthier, 1991; Lacharité, 1992; Malo et al., 2002; Moreau et al., 2001; Parke & Collmer,1975; Rosenberg & Reppucci, 1983) révèlent qu'une perception négative de l'enfant serait un facteur étroitement lié au comportement abusif de la mère. Toutefois, ces recherches ne s'attardent pas sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et leurs pratiques disciplinaires ou leur potentiel d'abus. Certaines recherches (Dubeau et al., 2007; Lacharité, Palacio-Quintin, & Moore, 1994; Parent, Drapeau, Brousseau, & Pouliot, 2008) démontrent que les pères auraient une certaine distance leur permettant une perception de l'enfant plus objective que celle des mères; cette perception plus positive de son enfant en dépit de la présence de certaines difficultés s'apparente à la fonction

réflexive qui pourrait avoir un effet protecteur (Fonagy & Target, 1997). Ouellet et Goulet (1998) soulignent l'importance que revêt la paternité chez les jeunes pères, être père étant identifié comme l'événement le plus important de leur vie. Ce nouveau statut déclenche ou renforce le besoin de s'insérer socialement afin de répondre adéquatement aux besoins de leur(s) enfant(s), c'est-à-dire que leur(s) enfant(s) peuvent bénéficier de tout ce dont ils auront besoin et qu'ils soient comme « tout le monde ».

## Les pratiques disciplinaires

En général, la plus grande difficulté reconnue par les parents dans l'exercice parental est associée de près ou de loin aux mesures disciplinaires qui ne sont pourtant que l'un des éléments qui constituent l'ensemble des pratiques parentales. Les pratiques parentales sont en fait les stratégies et les comportements d'éducation (conduites sensibles et réceptives, fermes et claires, climat de chaleur et de soutien), qui respectent un besoin d'autonomie approprié à l'âge de l'enfant et qui ne sont pas intrusifs, manipulateurs ou sévèrement coercitifs (Besnard, Joly, Verlaan, & Capuano, 2009; Greenspan, 1992; Jekovska, 2008; Parent et al., 2008). En général, les pratiques disciplinaires favorisées consistent par exemple, à distraire l'enfant, à le réorienter vers une autre activité, à créer un temps de réflexion, à établir des règles et des limites appropriées à l'âge et au stade de développement de l'enfant, à privilégier la résolution de problèmes ou à retirer des privilèges.

Selon Straus (2000), la majorité des parents (95 %) utilisent la punition corporelle dans le but de corriger ou de contrôler le comportement de l'enfant, et ce, même envers les enfants en bas âge. L'auteur croit que la punition corporelle n'est pas identifiée comme violente par les parents parce qu'elle est acceptée dans leur milieu social comme une pratique disciplinaire justifiable afin d'éliminer certains comportements de l'enfant perçus comme inacceptables dans certains milieux (p. ex., la désobéissance, le refus de l'autorité, l'impolitesse, la violence, etc.). La croyance selon laquelle la punition corporelle peut être « nécessaire » dans un contexte de discipline face à l'autorité parentale repose sur les modèles parentaux reçus dans l'enfance, sur les valeurs du milieu social, du conjoint et du réseau social.

Les résultats de recherches réalisées avec les mères (Belsky, 2006; Clément, Chamberland, Aubin, & Dubeau, 2005; Éthier & Lacharité, 2008; Guterman, Lee, Lee, Waldfogel, & Rathouz, 2009; Holden, Thompson, Zambarano, & Marshall, 1997; Lefebvre & Merrigan, 2000; Malo et al., 2002; Parent et al., 2008) rapportent que cellesci présentent un répertoire de pratiques disciplinaires mixtes (retrait, explications, enseignement de la tâche, distraction, renforcement, haussement de la voix, dénigrement, menace, punition, etc.) où il y a des pratiques disciplinaires violentes (physique ou psychologique). Ces recherches ont identifié quatre facteurs qui peuvent influencer les pratiques disciplinaires chez le parent : l'histoire développementale et les caractéristiques psychologiques du parent, le contexte social et familial, et les caractéristiques des enfants.

## Le potentiel d'abus

Le potentiel d'abus peut être mis en évidence par la présence de facteurs qui peuvent mener à différentes formes d'abus face à autrui témoignant de difficultés personnelles et interpersonnelles importantes et d'une rigidité chez l'individu (Milner, 1986; Straus, 1999; Straus & Douglas, 2004), ce qui entraine l'augmentation de la probabilité que le parent se dirige vers des comportements à risque d'abus. Dubowitz (1999) soutient que l'implication directe du père auprès de l'enfant serait prédictrice d'une meilleure qualité de l'environnement familial, réduisant ainsi le potentiel d'abus (effet protecteur). Les études de Milner et ses collaborateurs (1986; 1994; 2004; 2010) ont démontré que lorsque les parents ont une perception négative de leur enfant combinée à une utilisation de pratiques disciplinaires rigides, à la présence de réactions agressives, à de l'hostilité ou à une consommation abusive, les parents obtiennent un score de potentiel d'abus élevé.

## Les hypothèses et les questions de recherche de la thèse

Présentées sous forme d'articles scientifiques, cette thèse se subdivise en deux études distinctes visant à contribuer à l'amélioration des connaissances concernant les pères impliqués dans une problématique de négligence.

Le premier article, qui repose sur des données quantitatives obtenues à l'aide de différents instruments de mesure, vise à éprouver que certaines variables du Contexte (conditions de vie adverses et réseau social) et de la Personne (santé physique, détresse

psychologique et antécédents dans la famille d'origine) agissent comme modérateurs ou médiateurs, en interaction avec la variable indépendante (perception de l'enfant par le père) pour influencer les pratiques disciplinaires non violentes ou violentes et le potentiel d'abus du père envers ses enfants (variables dépendantes). Les différentes hypothèses spécifiques sont énoncées dans le Tableau 4.

Le second article propose de répondre à certaines questions de recherche sur les pères impliqués dans une problématique de négligence. Les propos des pères recueillis à travers l'entretien de l'expérience paternelle (EEP) sont des données qualitatives qui permettront d'explorer et de comprendre la relation père-enfant selon leurs propres perceptions. Une méthode de recherche qualitative a été privilégiée considérant le type de données, mais aussi afin de favoriser une analyse proche des propos des pères et ainsi, favoriser une interprétation qui reflète et tient compte du point de vue des pères. Donc, les questions de recherche sont formulées de façon plus large afin de ne pas limiter ou trop baliser l'analyse et l'interprétation des propos des pères déjà circonscrits dans le cadre d'un entretien prothématisé.

### Tableau 4

# Les hypothèses et les questions de recherche

## Premier article (analyses et données quantitatives)

## Hypothèse générale :

À l'intérieur du modèle PPCT sur la négligence (Figure 5, p. 53) l'hypothèse générale soutient que certaines variables du Contexte (conditions de vie adverses et réseau social), de la Personne (santé physique, détresse psychologique et antécédents dans la famille d'origine) agissent comme modérateurs ou médiateurs, en interaction avec la variable indépendante (perception de l'enfant par le père) pour influencer les pratiques disciplinaires non violentes ou violentes et le potentiel d'abus du père envers ses enfants (variables dépendantes).

Les hypothèses opérationnelles suivantes ont fait l'objet d'analyses de régressions linéaires hiérarchiques afin de vérifier l'hypothèse générale :

### 1. Effets de modération liés à la composante Contexte

- a. Les conditions de vie adverses (Mo) auront un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.), sur les pratiques disciplinaires non violentes du père envers ses enfants (V.D.);
- b. Les conditions de vie adverses (Mo) auront un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.), sur les pratiques disciplinaires violentes du père envers ses enfants (V.D.);
- c. Les conditions de vie adverses (Mo) auront un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.), sur le potentiel d'abus du père envers ses enfants (V.D.);
- d. Le réseau social du père (Mo) aura un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.), sur les pratiques disciplinaires non violentes du père envers ses enfants (V.D.);
- e. Le réseau social du père (Mo) aura un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.). sur les pratiques disciplinaires violentes du père envers ses enfants (V.D.);
- f. Le réseau social du père (Mo) aura un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.), sur le potentiel d'abus du père envers ses enfants (V.D.);

## 2. Effets de modération liés à la composante Personne

- a. La santé physique du père (Mo) aura un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.), sur les pratiques disciplinaires non violentes du père envers ses enfants (V.D.);
- b. La santé physique du père (Mo) aura un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.), sur les pratiques disciplinaires violentes du père envers ses enfants (V.D.);

#### Tableau 4

# Les hypothèses et les questions de recherche (suite)

- c. La santé physique du père (Mo) aura un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.), sur le potentiel d'abus du père envers ses enfants (V.D.);
- d. Les antécédents du père dans sa famille d'origine (Mo) aura un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.), sur les pratiques disciplinaires non violentes du père envers ses enfants (V.D.);
- e. Les antécédents du père dans sa famille d'origine (Mo) aura un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.), sur les pratiques disciplinaires violentes du père envers ses enfants (V.D.);
- f. Les antécédents du père dans sa famille d'origine (Mo) aura un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.l.), sur le potentiel d'abus du père envers ses enfants (V.D.);

#### 3. Effets de médiation liés à la composante Personne

- a. La détresse psychologique du père (Md) aura un effet médiateur entre la perception de l'enfant par le père (V.I.) et les pratiques disciplinaires non violentes de ce dernier envers ses enfants (V.D.);
- b. La détresse psychologique du père (Md) aura un effet médiateur entre la perception de l'enfant par le père (V.I.) et les pratiques disciplinaires violentes de ce dernier envers ses enfants (V.I.);
- c. La détresse psychologique du père (Md) aura un effet médiateur entre la perception de l'enfant par le père (V.I.) et le potentiel d'abus de ce dernier envers ses enfants (V.I.).

#### Second article (analyses et données qualitatives)

## Questions générales :

Quelle compréhension peut-on construire de la perception des pères impliqués dans une problématique de négligence dans leur rôle de père et comment peut-on saisir le sens de leur réalité?

Comment les pères décrivent, articulent ou expriment leur expérience paternelle? Comment les pères contribuent-ils au bien-être de leurs enfants? Comment peut-on qualifier la présence des pères auprès de leurs enfants? Comment peut-on saisir le désir des pères impliqués dans une problématique de négligence de constituer une famille?

## Questions spécifiques :

- 1. Comment les pères perçoivent-ils leurs enfants?
- 2. Comment les pères perçoivent-ils leur relation père-enfants?
- 3. Quels sont les obstacles dans la relation père-enfant identifiés par les pères?
- 4. Comment les attitudes ou le discours du réseau social influencent-ils les perceptions des pères sur eux-mêmes dans leur rôle de père?

Méthode

La méthode détaillée est présentée en trois parties : les participants (ou la sélection des données), la description des instruments de mesure et les procédures de collecte de données, les méthodes d'analyses quantitatives et qualitatives utilisées.

# Les participants

L'étude porte sur des données secondaires recueillies sur une période de 15 ans (1992-2007) par le CEIDEF en collaboration avec les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Afin de constituer un échantillon représentatif, les données relatives à 52 hommes ont été sélectionnées selon quatre critères : une prise en charge par les services de la Protection de la jeunesse sous motif de négligence (LPJ – article 38 g), des contacts réguliers avec les enfants lors de l'intervention, la participation du père au protocole d'évaluation de recherche et à l'entretien de l'expérience paternelle. L'échantillon comporte des pères vivant à l'intérieur de familles intactes (couple parental biologique) ayant habituellement des contacts quotidiens avec leurs enfants, des pères de familles monoparentales ayant la garde légale complète de leurs enfants biologiques ou une garde partagée ou un droit d'accès (voir Figure 3). Pour les pères qui vivent dans une structure familiale reconstituée, les contacts réguliers représentent également un droit de garde ou d'accès à leur(s) enfant(s) selon les termes d'une convention légale ou d'une entente entre les parents biologiques.

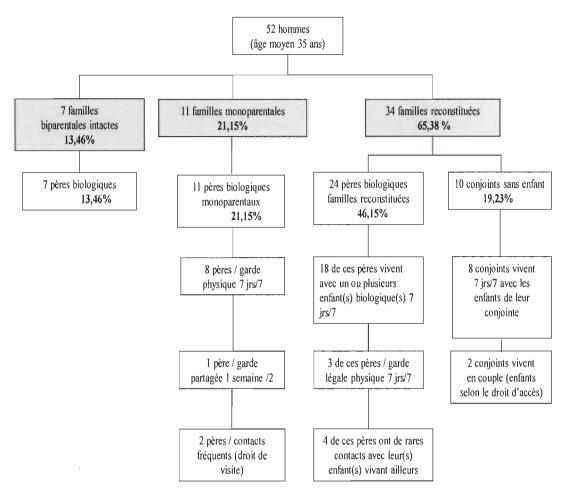


Figure 3. Répartition de l'échantillon des pères selon la structure familiale et les contacts père-enfants (N = 52).

La fréquence des contacts est variable mais correspond habituellement à une visite de deux jours (1 fin de semaine) 2 fois par mois à 1 fois par mois ou encore une garde partagée (1 semaine père / 1 semaine mère). La structure familiale reconstituée comporte aussi dans certaines familles des enfants biologiques provenant du couple parental actuel. Concernant les conjoints des mères, certains ont des contacts quotidiens étant donné que leur conjointe a la garde légale complète de ses enfants, et d'autres ont des contacts variables en fonction du droit d'accès de la mère.

Toutes les données secondaires sont anonymes et la recherche d'information a été réalisée à l'aide de dossiers confidentiels et de fichiers de données informatiques conservés au CEIDEF. La passation des instruments de mesure et de l'entretien de l'expérience paternelle a été réalisée par des assistants de recherche formés préalablement par l'équipe du CEIDEF.

## Les instruments de mesure utilisés dans l'étude quantitative

Les instruments de mesure (voir Figure 4) seront analysés afin de dresser un portrait des pères impliqués dans une problématique de négligence, et ce, en fonction des hypothèses de recherche. Un article scientifique portant sur les données quantitatives évaluera les effets modérateurs ou médiateurs de certaines variables en interaction avec la perception de l'enfant par le père (variable indépendante) sur les pratiques disciplinaires et le potentiel d'abus de ce dernier (variables dépendantes).

Le Questionnaire sur les résolutions de conflit CTS-PC — Version parent-enfant (Straus, Hamby, Boney-McCoy, & Sugarman, 1996) évalue les pratiques disciplinaires dans la résolution de conflit parent-enfant à l'aide de quatre catégories de pratiques: discipline non-violente (retrait, explication, distraction, retrait des privilèges), violence psychologique (dénigrer, crier, menacer, jurer), punition corporelle (brasser, frapper, pincer, claquer, donner une fessée) et violence physique sévère (frapper avec un objet, frapper avec les poings et les pieds, frapper au visage, serrer la gorge, brûler). Les 27 items sont cotés sur une échelle permettant de connaître la fréquence avec laquelle le

parent utilise les différentes stratégies sur une période d'une année : (1) la situation est arrivée 1 fois à (7) la situation s'est produite plus de 20 fois et (8) la situation ne s'est jamais produite. La consistance interne du CTS-PC est de .79 à .80 avec une stabilité temporelle (test-retest) entre .49 à .70.

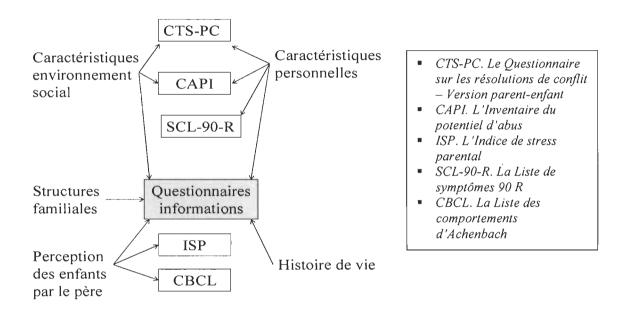


Figure 4. Informations recueillies auprès des pères par les différents instruments de mesure.

L'Inventaire du potentiel d'abus CAPI (Milner, 1986) permet d'obtenir un score total d'abus à partir de six échelles : détresse personnelle, rigidité, tristesse, problèmes entre l'enfant et soi, problèmes avec la famille, problèmes avec les autres. Les 160 énoncés sont cotés de façon dichotomique: (A) en accord ou (D) en désaccord, et chacun possède son propre poids sur le score global. Un score d'abus global  $\geq$  215 signifie la présence d'abus et score d'abus global  $\geq$  166 indique un risque d'abus élevé. Le CAPI est un instrument possédant une valeur prédictive reconnue du risque d'abus, cet inventaire a été utilisé dans plus de 600 publications pour ses qualités

psychométriques (Milner, 2004). La consistance interne du *CAPI* est de .92 à .98 avec une stabilité temporelle (test-retest) entre .91 à .75.

La Liste de symptômes 90 R (SCL-90-R; Derogatis, 1983) est une mesure de détresse psychologique permettant d'évaluer neuf dimensions symptomatiques : somatisation, obsession-compulsion, sensibilité interpersonnelle, dépression, anxiété, hostilité, phobie, idéation paranoïde, symptômes psychotiques. Il s'agit d'un questionnaire comprenant 90 items cotés de (0) pas du tout à (4) extrêmement. Le SCL fournit un indice global de sévérité qui estime l'intensité de la détresse consciente. Les résultats bruts sont reportés en score T, un score  $\geq$  60 est interprété comme une détresse d'intensité élevée. La consistance interne du SCL est de .60 à .82 avec une stabilité temporelle (test-retest) entre .80 à .90.

Le Questionnaire d'informations sociodémographiques (CEIDEF, 2004) recueille des informations sur les participants : structure familiale, scolarisation, emploi, revenu, logement, aspects de la vie passée et actuelle du parent (réseau social, santé physique et psychologique, antécédents dans la famille d'origine, interventions antérieures, etc.). Les données sur le réseau social ont été compilées en termes du nombre de personnes composant le réseau social représentant une bonne diversité ou non, ainsi que la satisfaction dans la relation afin de qualifier le réseau de bon ou de pauvre. Le score de santé physique a été comptabilisé par la somme des problèmes identifiés par les pères en fonction de leur gravité comme des troubles mineurs ou des troubles graves (douleur,

chronicité, traitements médicaux importants). Il en va de même pour les antécédents dans la famille d'origine vécus par les pères, les événements considérés comme négatifs dans leur trajectoire de vie (enfance et adolescence) ont été compilés sur un score sur 10.

L'Indice de stress parental ISP (Abidin, 1983) évalue le stress parental à partir de 101 items cotés sur une échelle Likert de (1) profondément en accord à (5) profondément en désaccord. Les résultats au domaine enfant seront utilisés aux fins de cette recherche, un score  $T \ge 122$  situe le résultat au  $85^e$  percentile de la population générale. La consistance interne de l'ISP est de .90 à .93 avec une stabilité temporelle (test-retest) entre .55 à .96.

La Liste des comportements d'Achenbach CBCL – version parent (Achenbach & Rescorla, 2000, 2001) a été utilisée afin d'obtenir la perception de l'enfant par le père. Cet inventaire décrit 100 comportements pour les enfants de 1 à 5 ans et 113 comportements pour les enfants et les adolescents entre 6 à 18 ans. Le père doit évaluer si les comportements s'appliquent (0) jamais (1) quelquefois ou (2) souvent à son enfant. Les résultats apparaissent en trois scores principaux : les problèmes internalisés, les problèmes externalisés et un score total de problèmes de comportement. Les scores sont interprétés selon les normes, le seuil clinique est établi à un score  $T \ge 64$  correspondant au  $93^e$  percentile de la population générale. La consistance interne du CBCL 1 à 5 ans est de .90 à .88 avec une stabilité temporelle (test-retest) entre .76 à .61.

Le CBCL 6 à 18 ans montre également une consistance interne de .78 à .97 avec une stabilité temporelle (test-retest) entre .91 à .95.

# Les stratégies d'analyse utilisées dans les études quantitative et qualitative Les analyses quantitatives

Des analyses descriptives ont été effectuées à partir des données fournies par le questionnaire d'informations sociodémographiques pour décrire sommairement l'échantillon. Certaines données sociodémographiques ont subi une transformation avant d'être soumises à des analyses statistiques. Effectivement, cette opération a permis de regrouper plusieurs éléments pour créer une catégorie dichotomique selon la valeur médiane :

- Les conditions de vie adverses sont catégorisées comme *faibles* ou *élevées*, elles comprennent le logement (surpeuplement) et le revenu familial (seuil de pauvreté). Les données n'indiquaient malheureusement pas le type de quartier;
- Le réseau social est catégorisé comme bon ou pauvre en considérant la taille du réseau (nombre de personnes) et la satisfaction perçue dans la relation (satisfaisante ou insatisfaisante);
- La santé physique du père est aussi une catégorie crée à partir de la somme des problèmes physiques énumérés par ce dernier et classés selon leur gravité, mineure ou grave. Les problèmes de santé physique graves identifiés sont : des douleurs persistantes provenant le plus souvent de blessures professionnelles qui empêchent le père d'effectuer ses activités professionnelles (maux de dos,

douleur à un segment de membre, migraine), des maladies chroniques (dystrophie musculaire, diabète, épilepsie, etc.) ou des maladies graves (cancer, tumeur);

• Les antécédents dans la famille d'origine sont un ensemble d'événements identifiés comme négatifs par le père: vécu scolaire difficile, troubles de comportement, consommation, placement par les services de protection, décès d'un parent, dépression d'un parent, violence familiale, témoins de violence, abus sexuel, négligence. Le score AFO correspond à la somme sur dix des difficultés vécues dans l'enfance et l'adolescence, ensuite ce score a été dichotomisé sous l'appellation sans antécédent ou avec antécédents.

Deux autres variables ont été également fait l'objet de transformations statistiques, la perception de l'enfant par le père est une variable continue constituée du score total au CBCL et du score total au domaine enfant de l'ISP. Ces deux aspects sont intégrés dans un score composite par une analyse de composante principale (Rotation Varimax) parce qu'ils évaluent des facteurs similaires de la perception de l'enfant par le père. Le même type de traitement a été réalisé à partir des pratiques disciplinaires dans la résolution de conflits père-enfant au CTS-PC afin de fondre dans un score unique la fréquence d'utilisation des différentes formes de pratiques disciplinaires identifiées comme violentes (violence physique sévère, punition corporelle et violence psychologique).

Donc, les résultats aux instruments de mesure et les scores provenant des données traitées du questionnaire d'informations sociodémographiques ont été soumis à des analyses corrélationnelles permettant de faire ressortir les relations entre les différentes variables identifiées comme des facteurs de risque en négligence. Ces mêmes variables ont fait l'objet d'analyses de régression linéaire hiérarchique dans le cadre du modèle PPCT (voir Figure 5).

Les recherches antérieures en négligence (Burgental-Blunt et al., 2002; Dubeau et al., 2007; Éthier, 1991; Fonagy & Target, 1997; Lacharité, 1992; Lacharité et al., 1994; Malo et al., 2002; Moreau et al., 2001; Ouellet & Goulet, 1998; Parent et al., 2008; Parke & Collmer, 1975; Rosenberg & Reppucci, 1983) révèlent qu'une perception négative de l'enfant serait un facteur étroitement lié au comportement abusif de la mère ou du père, mais pourrait aussi avoir un effet protecteur chez les pères qui seraient plus objectifs dans leur perception. Cette variable directement impliquée dans la relation père-enfant et ayant semble-t-il des effets tant positifs que négatifs, suggère que d'autres variables entrent en ligne de compte pour faire pencher la balance entre ces deux pôles ce qui constitue en soi un objet de recherche intéressant et valable.

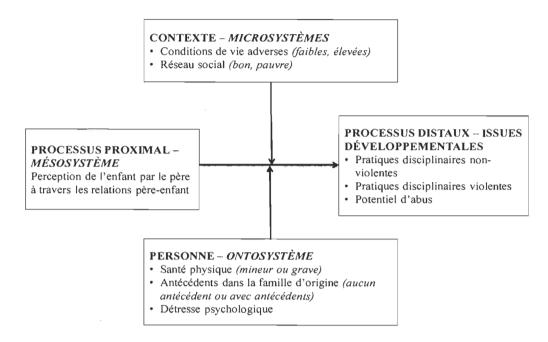


Figure 5. Le modèle PPCT et les variables liées à la négligence.

Dans l'application du modèle d'opérationnalisation PPCT, l'apport de l'effet de variables modératrices et médiatrices est apparu pertinent considérant qu'elles bonifient l'étude d'un phénomène en intégrant des variables contextuelles et individuelles, la base même de la théorie bioécologique, permettant ainsi de comprendre davantage les aspects multidimensionnels de phénomènes comme la négligence et la paternité (Taylor, 1998). Les effets modérateurs et médiateurs fournissent une appréciation de la force des liens entre et sur les variables pouvant être utiles tant pour la recherche que pour l'intervention.

Les variables modératrices ou médiatrices interviennent toujours entre une variable indépendante et une variable dépendante. La Figure 6 illustre l'insertion des différentes

variables et des effets modérateurs et médiateurs à l'intérieur du modèle PPCT selon les hypothèses de recherche.

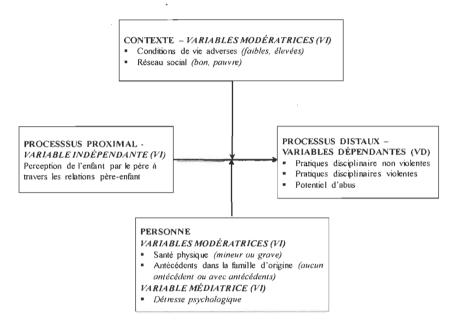


Figure 6. Illustration des effets modérateurs et médiateurs à l'intérieur du modèle PPCT selon les hypothèses de recherche.

La perception de l'enfant par le père a donc été choisie comme la variable indépendante majeure comme processus proximal. Cette perception de l'enfant par le parent étant communiquée à l'enfant à travers la conduite parentale et par les verbalisations, les attitudes et les comportements envers lui à l'intérieur d'une interaction, il devenait intéressant d'étudier l'effet de la perception de l'enfant par le père en interaction avec d'autres variables (modératrices et médiatrices) sur les pratiques disciplinaires du père (non violentes et violentes) et sur le potentiel d'abus de ce dernier envers les enfants (variables dépendantes) dans un contexte de négligence.

L'effet modérateur correspond à l'interaction entre une variable indépendante et une variable modératrice qui génère une modification de l'intensité, du sens ou de la forme de la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante. C'est-à-dire que la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante sera différente lorsque la variable modératrice sera intégrée dans l'équation en fonction des différents niveaux de la variable modératrice (interaction variable indépendante x variable modératrice). L'intensité, le sens ou la forme de la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante sera modifiée, la relation deviendra plus forte ou plus faible, positive ou négative. Considérant cette particularité de l'effet modérateur, certaines variables ont été choisies comme modératrices, entre autres, parce que leurs effets (selon les différentes études) sont variables, difficiles à cerner ou difficiles à évaluer avec précision :

- (1) les variables associées au contexte de négligence : les conditions de vie adverses et le réseau social;
- (2) les variables associées à la personne : la santé physique et la présence d'antécédents dans la famille d'origine.

Une variable médiatrice désigne une séquence *causale*, la variable médiatrice est en fait *une variable de processus* qui transmet (complètement ou partiellement) l'impact d'une variable indépendante sur une variable dépendante. La variable médiatrice génère une modification de l'intensité et de la forme *de la relation* entre la variable indépendante et la variable dépendante, elle ne peut pas inverser le sens de la relation.

En tenant compte de ce rôle spécifique, une seule variable médiatrice a été choisie, il s'agit de la détresse psychologique qui a été reconnue comme un état pouvant grandement influencer tant les pratiques disciplinaires que le potentiel d'abus.

L'étude des effets modérateurs et médiateurs ont été réalisés à l'aide d'analyses de régression linéaire hiérarchique selon les procédures d'analyse recommandées par Baron et Kenny (1986) considérant la nature des variables (modératrice ou médiatrice).

### Les analyses qualitatives

L'entretien sur l'expérience paternelle. Dans le cadre de cette recherche, l'entretien semi-directif a été utilisé dans le but de s'adresser aux individus eux-mêmes plutôt que de les évaluer à l'aide de divers questionnaires ou d'instruments de mesure. L'entretien apporte toujours des données complexes, imprévues et subjectives (Roulston, deMarrais, & Lewis, 2003) étant donné que la personne interrogée possède ses propres informations et que l'entretien ne révèle pas nécessairement une concordance des propos. Malgré cela, il apparaissait non seulement intéressant mais essentiel de connaitre la perception des pères et l'avantage premier de l'entretien est précisément de favoriser l'expression libre du sujet, afin de dégager le sens et la structure de sa réalité (Boutin, 2008; Coulon, 1993).

Pour répondre adéquatement aux questions de recherche sur l'expérience paternelle vécue par les pères impliqués dans une problématique de négligence, l'entretien semi-

directif ou « focalisé » favorise pour l'interviewé une certaine flexibilité, un espace d'expression assez large pour produire un discours sur un thème constituant l'objet de recherche (Blanchet, 1995). L'entretien semi-directif semble donc la technique la plus adéquate afin d'obtenir une description plus personnelle de leur vécu et d'accéder ainsi à leur expérience paternelle. Ce type d'entretien vise à interpréter le sens que le père donne à son expérience à partir d'une description à la fois simple et nuancée des différents aspects de l'expérience paternelle et certaines descriptions spécifiques portant sur des situations ou des séquences d'action. L'entretien peut également refléter une certaine ambigüité représentant aussi les contradictions de l'expérience du sujet. Il s'agit en fait de recueillir un témoignage basé sur des perceptions afin de construire une certaine structure de la réalité sociale des pères.

L'entretien a été construit par Lacharité (2001b), professeur-chercheur à l'Université du Québec à Trois-Rivières et directeur du CEIDEF et du GRIN, à partir de différents thèmes reliés directement à l'expérience paternelle (prothématisation), et organisé en séquences du général au particulier (structure interne) afin de faciliter un approfondissement progressif par les pères de leur expérience paternelle (voir Appendice A). Cet entretien fera l'objet d'une analyse thématique et d'une analyse à l'aide de catégories conceptualisantes.

La réalisation des entretiens a été effectuée par une équipe de professionnels de recherche du CEIDEF et d'assistants de recherche (niveau maitrise) suite à une

formation spécifique portant sur l'entretien de l'expérience paternelle (présentation de la recherche, éléments de confidentialité, but et objectifs, points techniques, conditions physiques propices, etc.) La formation a permis également de revoir les habiletés de base sur comment mener un entretien (p. ex., bien connaître la structure interne de l'entretien, maintenir une centration sur les thèmes, utiliser les questions ouvertes favorisant un meilleur contact avec le sujet, résumer après chaque thème et terminer sur un discours libre avec des ajouts, etc.) et à réagir aux comportements inattendus des participants (p. ex., le sujet est constamment dérangé par le téléphone, a des réactions émotives face à ses enfants, a un discours décousu, etc.). L'aspect relationnel de l'entretien requiert également la vigilance de l'interviewer, ce qui lui permettra de conserver l'entretien dans un cadre de recherche, ce qui ne signifie pas l'abandon d'une écoute attentive, alliée à une attitude de réceptivité et de non jugement qui favorise l'établissement d'une relation de confiance.

### L'analyse thématique

L'analyse thématique est une méthode d'analyse qualitative. Ce type d'analyse consiste à effectuer des regroupements par thématiques afin de donner une structure interne dynamique sur l'ensemble des propos des pères. Il s'agit d'une méthode servant au relevé et à la synthèse des thèmes présents dans un corpus. Il est important de différencier la mécanique de la synthèse et la dynamique de l'analyse rattachée aux processus de saisie et de transposition des phénomènes.

Le thème n'est pas un ensemble ordinaire de mots, un thème permet de cerner, à l'aide de différents outils analytiques, ce qui est touché dans un extrait (Paillé & Mucchielli, 2008). Il ne s'agit pas simplement de rechercher les mots justes (forme), il faut également demeurer attentif à l'économie d'ensemble (économie), au rapport des parties au tout (correspondance) et à la pérennité des thèmes (science) – donc de s'assurer d'un équilibre en lien avec les questions de recherche. Le travail de l'analyste est de porter attention aux détails et de bien fonder ses thématisations. L'analyste ne doit pas se sentir lié à un thème, un énoncé ou une catégorie.

Selon Paillé et Mucchielli (2008) l'analyste doit toujours se réserver la possibilité de retourner au matériau afin de le réévaluer, le reconsidérer, le thématiser à nouveau. Une démarche de thématisation continue permet de livrer le plus d'informations possibles sur le phénomène (voir Appendice B). Elle vise à montrer comment l'expérience est vécue par des relectures attentives, un repérage, une saisie de l'ensemble des données et un relevé exhaustif de tous les thèmes pertinents en lien avec l'objet de recherche. Un examen raisonné des thèmes à l'aide des outils analytiques est nécessaire dans le cas où plusieurs témoignages d'un même type sont soumis à l'analyse. L'analyste doit alors vérifier si les thèmes se répètent, se recoupent, se rejoignent, se contredisent, se complètent, etc. à travers les entretiens dans une activité de déduction progressive jusqu'à la forme définitive du thème.

La thématisation continue a été choisie afin d'effectuer une analyse plus riche, plus flexible et d'une grande validité appuyée sur une construction graduelle de l'arbre thématique. Les thèmes sont identifiés, notés et réajustés au fur et à mesure des relectures des entretiens, puis regroupés et fusionnés au besoin et, finalement, hiérarchisés sous la forme de thèmes centraux regroupant des thèmes associés, complémentaires, divergents, etc. Le support papier a été choisi afin de manipuler aisément le matériau.

La validation d'un thème est réalisée, dans un premier temps, par les éléments déjà connus ou reconnus à l'objet d'étude. L'analyste est justifié de s'attendre à retrouver certains éléments dans le discours du sujet, considérant les éléments suscités par la prothématisation de l'entretien, l'entretien ne porte pas sur la vie des pères en général, mais sur leur expérience paternelle. Toutefois, il ne s'agit pas simplement de répétition, de récurrence et de généralisation, il est davantage question de « chemins de partage ou de chemins communs » liés à l'expérience. Ce moment de l'analyse exige une pertinence et une justesse de l'analyse qui se révèlent par l'interprétation et la dénomination de l'expérience vécue. Dans un deuxième temps, pour s'assurer du sens des propos menant à un thème, une validation des thèmes a été réalisée par une professionnelle de recherche et un chercheur du CEIDEF afin de vérifier les thèmes associés au sens des extraits sur plusieurs entretiens choisis au hasard.

### L'analyse à l'aide de catégories conceptualisantes

L'analyse de catégories conceptualisantes est la dernière étape de cette recherche afin d'atteindre une meilleure compréhension de la relation père-enfant chez les pères impliqués dans une problématique de négligence en poursuivant la démarche par l'élaboration de catégories représentant le sens de l'expérience des pères. Il ne s'agit pas ici d'entrer dans un processus de théorisation ancrée étant donné que l'analyste n'a pas réalisé elle-même les entretiens et que l'analyse actualisée dans la présente recherche correspond davantage à la mise en relation des entités conceptuelles générées par l'analyse thématique dans une perspective bioécologique.

La catégorie consiste à approcher le matériau de recherche avec comme objectif de qualifier les expériences, les interactions et les logiques selon une perspective théorique donnée. La catégorie apparait sous la forme d'une brève expression évocatrice, les mots employés donnent à voir la forme d'une expérience, le motif d'une interaction, l'économie d'une dynamique sociale. La catégorie n'est pas une entité objective, elle est l'expression d'une lecture du réel qui pourra prendre autant de formes que le phénomène le permet, mais obtenue par un processus d'analyse rigoureux.

La dénomination de la catégorie utilisée par un chercheur fournit une définition, certaines propriétés et un contexte à celle-ci, il ne s'agit pas de simples mots, la conceptualisation de la catégorie est primordiale car elle permettra ensuite de concrétiser une mise en relation des différentes entités conceptuelles.

L'idée est de pouvoir saisir une portion de la complexité d'un phénomène à travers des formules qui soient relativement évocatrices tout en étant précises et empiriquement fondées. La catégorie permet de visualiser une action, un processus, un incident, une logique. Elle induit une représentation en termes d'une dynamique relationnelle ou d'une suite d'événements.

L'analyse à l'aide de catégories conceptualisantes est un processus d'analyse continuel et évolutif. Le travail d'analyse par catégories consiste à faire surgir le sens en mettant en relation des événements et des contextes. Le contexte d'interprétation (ou le cadrage de l'analyste) est pertinent lorsqu'il est en accord avec :

- le matériau (entretien);
- la problématique (négligence);
- les orientations de recherche (expérience paternelle);
- la sensibilité théorique (bioécologique).

L'analyse à l'aide de catégories conceptualisantes est réalisée à partir de trois exercices qui visent à formuler une catégorie (voir Appendice C) :

(1) la définition de la catégorie : il s'agit de dégager une définition claire, précise et concise du phénomène représenté par la catégorie. Une description de la nature essentielle du phénomène, de manière à en dégager une vue d'ensemble et à en relever les singularités, ce qui permet de le visualiser adéquatement et de le distinguer des phénomènes apparentés (comme une définition de dictionnaire);

- (2) la spécification de ses propriétés : extraire du phénomène les éléments qui lui sont le plus caractéristiques (image mentale du phénomène). Les propriétés doivent provenir du matériau à l'étude (entretien) à un moment ou l'autre. Parfois à partir d'un extrait spécifique, tantôt disséminées à travers l'ensemble de l'entretien ou d'une portion d'entretien. Il s'agit d'encourager l'examen transversal qui mène à la mise en relation des entités conceptuelles;
- (3) l'identification de ses conditions d'existence : consiste à tenter de spécifier ses conditions d'existence. Les conditions d'existence d'un phénomène renvoient aux situations, aux expériences ou aux événements en l'absence desquels le phénomène ne se matérialiserait tout simplement pas dans le contexte qui est le sien, il s'agit d'identifier de trois à quatre conditions principales. Il est possible que certaines conditions dépendent d'éléments d'ordre institutionnel, social ou culturel.

Pour sa part, le processus de mise en relation des différentes entités conceptuelles favorisera l'apparition d'un sens de l'expérience des pères impliqués dans une problématique de négligence qui contribuera à la construction des connaissances et à rendre intelligibles les phénomènes afin de mieux les comprendre.

# Chapitre 1

Négligence : Influence de différents facteurs chez les pères (Revue internationale d'éducation familiale) Appendice D – Normes de la revue Négligence : Influence de différents facteurs chez les pères Neglect: Influence of differents factors in fathers

Denise Côté<sup>1</sup>

Carl Lacharité, Ph.D.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Complète son doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières

<sup>2</sup> Professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Toute correspondance relative à cet article doit être acheminée à Denise Côté, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 445, boul. de l'Université, Rouyn-Noranda (Québec), Canada, J9X 5E4

Courriel: <u>Denise.Cote@uqat.ca</u>.

#### Résumé

Cet article présente les relations entre plusieurs facteurs de risque de la négligence envers l'enfant chez les pères impliqués dans cette problématique. Le contexte de vie et certaines caractéristiques personnelles des pères ont été examinés afin de déterminer leurs effets modérateurs ou médiateurs sur le lien entre la perception de l'enfant par le père et ses pratiques disciplinaires, et son potentiel d'abus. Les résultats démontrent un effet modérateur des antécédents du père dans sa famille d'origine sur la relation entre la perception de l'enfant et les pratiques disciplinaires non violentes. De plus, le réseau social du père semble avoir un effet modérateur sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires violentes. Enfin, il y a également la présence d'un effet médiateur de la détresse psychologique du père sur le lien entre sa perception de l'enfant et son potentiel d'abus. Cette étude montre l'importance d'intervenir directement auprès des pères impliqués dans une problématique de négligence envers leurs enfants.

Mots-clés: père, négligence envers l'enfant, pratiques parentales, détresse, soutien social

### **Abstract**

This paper presents the relationship between several risk factors for child neglect for father involved in this issue. The life circumstances and personal characteristics of fathers were examined to determine their moderator and mediator effects of the link between perception of the child by fathers and their parenting and abuse potential. Results show a moderating effect of history in his family of origin on the relationship between perception of the child and violent parenting. Moreover, the social network seems to have a moderating effect on the relationship between perception of the child and violent parenting. Finally, the presence of a mediating effect of psychological distress on the relationship between his perception of the child and his abuse potential was observed. This study shows the importance of intervening directly with fathers involved in a situation of child neglect.

Keywords: father, child neglect, parenting, distress, social support

### Introduction

Depuis trois décennies, la négligence a été identifiée comme la forme de mauvais traitement la plus signalée et la plus souvent prise en charge dans les sociétés occidentales. Plusieurs recherches en négligence identifient différents facteurs de risque (Boulet, Éthier, & Couture, 2004; Devault, Lacharité, Ouellet, & Forget, 2003; Dubowitz, Black, Kerr, Starr, & Harrington, 2000; Dufour, Massicotte, & Mayer, 2005; Éthier, Bourassa, Klapper, & Dionne, 2006; Léveillée, Chamberland, & Tremblay-Renaud, 2007) qui mettent en lumière l'aspect multidimensionnel de cette problématique. Dans un milieu familial caractérisé par la pauvreté, l'isolement social, la consommation, les problèmes de santé physique ou psychologique ou l'histoire d'abus, le risque d'apparition de négligence envers les enfants serait aggravé (Éthier & Lacharité, 2008).

La situation de négligence se rapportant tout autant à l'un ou l'autre des parents, il était nécessaire d'entamer des recherches plus spécifiques auprès des pères. La majorité des études sur la négligence jusqu'à maintenant se sont intéressées davantage à la mère comme figure parentale et aux conséquences pour les enfants, sans se préoccuper véritablement des pères. Pourtant, il a été démontré que 75 % des enfants négligés vivent ou ont des contacts réguliers avec au moins une figure paternelle (Éthier et al., 2006; Lacharité & Éthier, 2003; Lee, Bellamy & Guterman, 2009; Mayer, Dufour, Lavergne, Girard, & Trocmé, 2006).

Le rôle des pères dans les situations d'abus et de négligence a été peu étudié, d'ailleurs Guterman et Yookyong (2005) considèrent que les pères sont surreprésentés comme agresseurs dans les cas d'abus physiques sévères auprès des enfants, ce qui selon ces auteurs ne reflète pas la réalité des pères impliqués dans une problématique de négligence et que les différentes études arrivent à des résultats contradictoires ne permettant aucune conclusion. Dans le même sens, Straus et Douglas (2004) soulignent que les parents ayant des antécédents de maltraitance révèlent avoir subi de la violence

tant de la part de leur mère que de leur père. Étant donné que jusqu'à maintenant, les pères ont été touchés de façon indirecte, cette étude est centrée exclusivement sur le père impliqué dans une problématique de négligence, afin de poursuivre l'examen des facteurs de risque connus de la négligence à partir de données provenant des pères euxmêmes.

La théorie bioécologique (Bronfenbrenner, 1979; 2004) intègre le mieux l'aspect multidimensionnel de la négligence qui implique une compréhension dynamique des processus. Dans la présente recherche, le père est au centre des processus engendrés par tous les systèmes gravitant autour de lui. Les bases du modèle Processus-Personne-Contexte-Temps ou PPCT (Bronfenbrenner & Morris, 1998) s'appuient sur les processus proximaux qui représentent les interactions réciproques entre un organisme biopsychologique humain et les personnes, entre les objets et les symboles présents dans son environnement immédiat. Ces interactions ont une influence sur le développement des issues développementales lorsqu'elles surviennent régulièrement sur une longue période de temps. Selon l'auteur, la forme, la force et la direction de l'effet des processus proximaux vers une issue développementale varient en fonction des caractéristiques de la personne et dans le contexte dans lequel ils ont lieu. Dans cette perspective, la perception de l'enfant par le père (variable indépendante) et directement impliquée dans la relation père-enfant, ayant à la fois des effets tant positifs que négatifs, suggère que d'autres variables entrent en ligne de compte pour faire pencher la balance. La perception de l'enfant par le père reposant sur des interactions quotidiennes répétées et réciproques vécues par la dyade père-enfant constitue le processus proximal à l'étude. Les pratiques disciplinaires violentes, non violentes et le potentiel d'abus sont les issues développementales ou les résultats des interactions dans la dyade père-enfant (variables dépendantes) à l'étude, il s'agit évidemment de difficultés présentes chez les familles impliquées dans une problématique de négligence et qui sont en lien direct avec le vécu à l'intérieur des interactions dans la dyade père-enfant.

Dans l'application du modèle PPCT (Figure 1), la contribution des effets modérateurs et médiateurs s'avèrent pertinents considérant le phénomène à l'étude en intégrant des variables contextuelles et individuelles, la base même de la théorie bioécologique. Dans cette étude les variables indépendantes modératrices du Contexte sont les conditions de vie adverses et le réseau social, les variables indépendantes modératrices de la Personne sont la santé physique et la présence d'antécédents dans la famille d'origine. La variable indépendante médiatrice est la détresse psychologique.

### Les variables étudiées

## La perception de l'enfant par le père (variable indépendante)

En négligence, plusieurs recherches (Burgental-Blunt & al., 2002; Éthier, 1991; Lacharité, 1992; Malo, Chamberland, Laporte, Moreau, & Paquette, 2002; Moreau et al., 2001; Parke & Collmer, 1975; Rosenberg & Reppucci, 1983; Simons, Whitbeck, Conger, & Melby, 1990) révèlent qu'une perception négative de l'enfant serait un facteur étroitement lié au comportement abusif de la mère et du père. La perception se construit à travers les interactions de la dyade père-enfant dans un contexte donné considérant les attentes, les besoins, les expériences passées, les motivations, l'appartenance sociale et la culture de l'individu (père). Donc, la perception de l'enfant par le père est l'attribution d'un sens par le père de cette relation qu'il entretient avec son enfant. Certaines recherches (Dubeau, Coutu, & Lavigueur, 2007; Lacharité, Palacio-Quintin, & Moore, 1994; Parent, Drapeau, Brousseau, & Pouliot, 2008) démontrent que les pères seraient en mesure de maintenir une certaine distance face à leur enfant leur permettant de garder une perception plus objective que celle des mères. Cette perception plus positive ou objective malgré la conscience de la présence de certaines difficultés chez l'enfant évoque l'actualisation d'une fonction réflexive qui est identifiée comme un facteur de protection pour les enfants (Fonagy & Target, 1997).

Étant donné que la perception de l'enfant par le père se reflète à travers ses pratiques parentales (Raïkkonen et al., 2006), l'intérêt d'étudier l'influence de la

perception de l'enfant sur les pratiques disciplinaires du père face à l'enfant, ainsi que le potentiel d'abus dans un contexte de négligence s'avérait plus que pertinent.

### Les pratiques disciplinaires (variable dépendante)

En général, les pratiques disciplinaires sont identifiées comme la plus grande difficulté des parents dans l'exercice de leur rôle parental. Selon Straus (2000), les parents utilisent la punition corporelle dans le but de corriger ou de contrôler le comportement de l'enfant (95 %) peu importe l'âge. Cette pratique n'apparait pas comme violente par les parents parce qu'ils entretiennent la croyance que la punition corporelle est permise pour faire respecter leur autorité parentale, une croyance qui repose habituellement sur les modèles parentaux reçus dans l'enfance, sur les valeurs du milieu social, du conjoint et du réseau social. Les résultats de recherches sur les pratiques parentales réalisées avec les mères (Belsky, 2006; Éthier & Lacharité, 2008; Guterman, Lee, Lee, Waldfogel, & Rathouz, 2009; Holden, Thompson, Zambarano, & Marshall, 1997; Lefebvre & Merrigan, 2000; Malo et al., 2002; Parent et al., 2008) font état d'un répertoire de pratiques disciplinaires variées allant du retrait au dénigrement ou à la punition corporelle. D'ailleurs, ces recherches ont identifié quatre facteurs pouvant influencer les pratiques disciplinaires chez le parent soit l'histoire développementale, les caractéristiques psychologiques, le contexte social et les caractéristiques des enfants. Certaines composantes de ces quatre grandes catégories de facteurs feront d'ailleurs l'objet de cette recherche.

# Le potentiel d'abus (variable dépendante)

Le potentiel d'abus est constitué de différents facteurs qui contribuent à développer des comportements d'abus sous différentes formes : difficultés personnelles et interpersonnelles importantes et rigidité cognitive (Milner, 1986; Straus, 1999; Straus & Douglas, 2004). Ces facteurs augmentent fortement la probabilité que le parent se dirige progressivement vers l'abus ou actualise ce potentiel envers les enfants. Milner et ses collaborateurs (1986; 1994; 2004; 2010) ont démontré les relations entre un potentiel

d'abus élevé chez les parents et différents facteurs : une utilisation de pratiques disciplinaires rigides, une perception de l'enfant négative, la présence d'agressivité, d'hostilité et d'une consommation abusive. Toutefois, Dubowitz (1999) soutient qu'une implication directe du père auprès de l'enfant favorise une meilleure qualité de l'environnement familial et réduit le potentiel d'abus (effet protecteur).

### Les antécédents dans la famille d'origine (variable indépendante modératrice)

Les différents événements négatifs vécus par le parent dans sa famille d'origine (p. ex., violence, abus sexuel, négligence, placements, consommation, etc.) ramènent l'idée de la présence de transmission intergénérationnelle soit, de reproduire d'une génération à l'autre les modèles parentaux connus une fois devenus parents. Toutefois, les recherches (Ney, 1988; Zeanah & Zeanah, 1989) ont permis d'observer que, chez les parents ayant des antécédents de maltraitance (incluant la négligence), une proportion de 33 % reproduiront une forme de maltraitance, 33 % seront à risque et vulnérables aux stress psychosociaux et, finalement, 33 % ne démontreront aucune forme de maltraitance envers les enfants. Il est évident que certaines expériences pendant l'enfance sont intenses, nocives ou menaçantes, cependant ces événements ne sont ni rares, ni inhabituels et les personnes s'adaptent généralement de façon appropriée. Certaines études portent sur l'effet des antécédents dans la famille d'origine sur l'abus des pères envers leurs enfants (Ferrari, 2002; Horwitz, Widom, McLaughlin, & White, 2001; Milner et al., 2010), les résultats ne démontrent pas de relation unique, certaines observent un lien entre la présence d'antécédents de maltraitance (incluant la négligence) et le potentiel d'abus, et d'autres, observent l'effet inverse où les antécédents semblent réduire le potentiel d'abus. Milner et al. (2010) considèrent que les symptômes découlant de traumatismes dans l'enfance auraient un rôle de médiateur dans la transmission intergénérationnelle de l'abus, et ce, tant pour les femmes que les hommes. Cette conclusion de l'auteur repose sur le fait que lorsque les symptômes sont traités le potentiel d'abus diminue de façon significative. Chez les pères, la présence d'antécédents dans la famille d'origine amènerait une transmission intergénérationnelle

sous la forme d'une conduite de rejet, tandis que chez les mères la présence d'antécédents dans la famille d'origine entrainerait plus de comportements coercitifs et de punitions corporelles. Toutefois, certains auteurs (Kaufman & Zigler, 1989; Moreau et al., 2001) considèrent que le phénomène de la transmission intergénérationnelle est trop restrictif pour expliquer l'aspect multidimensionnel de la négligence. Ils suggèrent plutôt que la transmission s'actualiserait à travers certaines conditions favorisant la reproduction de certains comportements. Dans cette perspective, la qualité du soutien social reçu ainsi que, la fonction réflexive seraient des facteurs associés à la discontinuité intergénérationnelle (Cowen, Wyman, Work, & Parker, 1990; Fonagy & Target, 1997; Kaufman & Zigler, 1989).

### La détresse psychologique (variable indépendante médiatrice)

La détresse psychologique est définie comme un ensemble de symptômes psychophysiologiques et comportementaux s'inscrivant à l'intérieur d'un continuum où se retrouvent différents degrés de déséquilibre et de souffrance non-spécifiques (Camirand & Nanhou, 2008; Garant & Alain, 1995; Jekovska, 2008; Massé, 1999). Décrite comme le résultat d'un stress intense ou d'une surcharge de stress, la détresse psychologique peut être transitoire ou chronique.

L'exercice parental exige chez les parents une énergie, une stabilité et un environnement favorable, tant d'un point de vue physique que psychologique, afin d'accomplir leur rôle parental auprès des enfants (Boily, St-Onge, & Toutant, 2006). Au Canada, 20 % des pères et 38 % des mères impliqués dans une problématique de négligence présentent des troubles de santé mentale à différents degrés (Dufour, Lavergne, Larrivée, & Trocmé, 2008). Les mères ayant vécu des événements négatifs ou traumatisants dans leur trajectoire développementale sont vulnérables et plus fragiles sur le plan de la santé mentale et vivent davantage de détresse psychologique (Éthier et al, 2006; O'Dougherty Wright, Crawford, & Del Castillo, 2009), d'où l'importance d'identifier et de traiter le plus rapidement possible cette détresse afin de réduire le

potentiel d'abus. Dans une série d'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (Camirand & Nanhou, 2008), la détresse psychologique est plus présente chez les femmes (26 %) que chez les hommes (18,2 %). Selon Weekes, MacLean et Berger (2005), il semble que les hommes perçoivent les stress différemment des femmes. Les hommes réagiraient aux stress aigus (p. ex., perte d'emploi) par l'apparition de problèmes extériorisés (p.ex., colère, dénigrement, dépendance) ou biologiques (p. ex., ulcère d'estomac), tandis que les femmes seraient plus sensibles aux stress persistants et chroniques liés au quotidien (p. ex., routine familiale, planification, organisation, respect des règles, gestion de conflits, etc.) et demanderaient davantage un soutien de la part de leur réseau social, principalement leur conjoint.

### La santé physique (variable indépendante modératrice)

La santé physique des parents n'est pas souvent l'objet de recherche comparativement aux troubles psychologiques, mais la présence de problèmes de santé peut engendrer beaucoup de conséquences (p. ex. détresse psychologique, difficultés économiques, sociales, familiales, etc.). Que les problèmes de santé soient réels ou somatiques, il n'en reste pas moins que la personne concernée ressent une douleur, un malaise ou une souffrance qui diminue son énergie et sa disponibilité à assumer les responsabilités liées à son rôle parental. Selon Sullivan (2009), les femmes étant plus sensibles aux stress que les hommes développeraient un plus grand nombre de problèmes de santé physique, comparativement aux hommes qui réagiraient plus rapidement et fortement physiquement (moins de symptômes, mais plus importants).

### Le soutien social (variable indépendante modératrice)

Le soutien social se compose de l'ensemble des actions (verbales ou comportementales) qu'une personne manifeste en réponse aux besoins d'une autre personne. Ces actions visent à réconforter, encourager, rassurer et aider l'autre à résoudre efficacement ses problèmes par le biais d'informations ou d'une aide concrète. Le soutien social reçu influence l'adaptation d'une personne en lui permettant de

récupérer après des événements de vie difficiles et ensuite d'être en mesure de faire une résolution de problèmes plus efficace (Lavigueur, Coutu, Dubeau, David, & Grenon, 2005). Un soutien social régulier engendre des effets positifs multiples et réduit les comportements punitifs ou restrictifs étant donné qu'il augmente chez les parents le sentiment de compétence, la capacité d'auto-évaluation de ses comportements tout en améliorant considérablement l'organisation au quotidien (Belsky, 1984; Éthier, 1991; Lefebvre & Merrigan, 2000).

Chez les parents impliqués dans une problématique de négligence, le soutien social est caractérisé par peu d'échanges entre les membres du réseau, des contacts rapides et souvent négatifs (Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale, CLIPP, 2008). Il s'avère aussi que le réseau social gravitant autour des familles négligentes inclut certaines personnes nuisibles ou peu efficaces réduisant ainsi le soutien possible. Malgré cela, les parents perçoivent souvent leur réseau de soutien comme présent et satisfaisant, une perception plus importante et plus positive que le soutien effectivement reçu dans la réalité (Duchesne, 2008).

#### Les conditions de vie adverses (variable indépendante modératrice)

L'influence des facteurs environnementaux à l'intérieur des familles vulnérables est reconnue, mais il est difficile d'en préciser les effets réels, étant donné l'abondance de stress auxquels doivent faire face les familles négligentes. Les recherches (Allard & Binet, 2002; Belsky, 1984; Devault, Bolté, St-Denis, & Gaudet (2003); Moreau et al., 2001; Ouellet, Milcent, & Devault, 2004) ont identifié trois catégories faisant partie du contexte : les conditions socioéconomiques difficiles, un soutien social pauvre ainsi que la présence accrue de stresseurs. Il ressort de ces études que les mères qui ont un revenu sous le seuil de pauvreté se retrouvent dans une situation de précarité entrainant de nombreux stress et des pratiques disciplinaires plus coercitives. Selon Simons et ses collaborateurs (1990), les pères vivant dans une situation financière précaire ont une perception négative de leur(s) enfant(s), souffrent davantage de détresse psychologique

et se dévalorisent dans leur rôle de père. Jones (2001) ajoute que malgré le fait que les pères sans emploi sont plus disponibles pour les enfants, la précarité financière entraine un stress qui augmente le risque de potentiel d'abus.

Par contre, d'autres auteurs (Allard & Binet, 2002; Harris & Marmer, 1996; Turcotte, Dubeau, Bolté, & Paquette, 2001) soutiennent que les pères en situation de pauvreté représentent un facteur de protection pour la famille, entre autres, parce qu'ils s'impliquent davantage dans l'éducation et dans les soins prodigués aux enfants, des tâches pour lesquelles ils éprouvent beaucoup de plaisir et de fierté, et ce, même si parfois ils ne se sentent pas toujours compétents.

### Les hypothèses de recherche

La présente recherche vise à examiner, auprès d'un échantillon de pères impliqués dans une problématique de négligence, certains facteurs identifiés auparavant comme ayant une influence sur les pratiques disciplinaires et le potentiel d'abus du parent, dont principalement la perception de l'enfant par le parent. L'apport de l'effet de variables modératrices et médiatrices est apparu pertinent dans l'opérationnalisation PPCT considérant qu'elles bonifient l'étude d'un phénomène en intégrant des variables contextuelles et individuelles, la base même de la théorie bioécologique (Taylor, 1998). À l'intérieur du modèle PPCT, l'hypothèse générale soutient que certaines variables du Contexte (conditions de vie adverses et réseau social), de la Personne (santé physique, détresse psychologique et antécédents dans la famille d'origine) agissent comme modérateurs ou médiateurs, en interaction avec la variable indépendante (perception de l'enfant par le père) pour influencer les pratiques disciplinaires non violentes ou violentes et le potentiel d'abus du père envers ses enfants (variables dépendantes). Les hypothèses spécifiques sont formulées comme suit :

- 1. Effets de modération liés à la composante Contexte
  - 1.1. Les conditions de vie adverses (Mod) auront un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.), sur les pratiques disciplinaires non violentes, les pratiques disciplinaires violentes et sur le potentiel d'abus du père envers ses enfants (V.D.);
  - 1.2. Le réseau social du père (Mod) aura un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.), sur les pratiques disciplinaires non violentes, les pratiques disciplinaires violentes et sur le potentiel d'abus du père envers ses enfants (V.D.);
- 2. Effets de modération liés à la composante Personne
  - 2.1. La santé physique du père (Mod) aura un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.), sur les pratiques disciplinaires non violentes, les pratiques disciplinaires violentes et sur le potentiel d'abus du père envers ses enfants (V.D.);
  - 2.2. Les antécédents du père dans sa famille d'origine (Mod) auront un effet modérateur, en interaction avec la perception de l'enfant par le père (V.I.), sur les pratiques disciplinaires non violentes, les pratiques disciplinaires violentes et sur le potentiel d'abus du père envers ses enfants (V.D.);
- 3. Effets de médiation liés à la composante Personne
  - 3.1. La détresse psychologique du père (Md) aura un effet médiateur entre la perception de l'enfant par le père (V.I.) et les pratiques disciplinaires non violentes, les pratiques disciplinaires violentes et sur le potentiel d'abus du père envers ses enfants (V.D.).

#### Méthode

L'échantillon est composé de 52 figures paternelles recrutées à l'intérieur d'une recherche collaborative en négligence entre le Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF, UQTR) et les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CJMCQ) sur une période de quinze ans (1996-2008).

Les pères sont reconnus comme étant impliqués dans une problématique de négligence selon les critères des services de la Protection de la jeunesse sous le motif de négligence (LPJ – article 38 g). La recherche exigeait également que les pères soient en contact de façon régulière avec leurs enfants. Certaines données sociodémographiques décrivent brièvement les pères de l'échantillon (Tableau 1).

Il est important de souligner une présence de structures familiales multiples avec une bonne proportion de monoparentalité paternelle (21 %) et, un nombre d'enfants moyen (M = 3,25) plus élevé que dans la population en général. Les pères ont un faible niveau de scolarisation (79 %) associé à un revenu familial moyen de 20 000 \$ par an (58 %) ce qui signifie une majorité de familles (79 %) vivant sous le seuil de pauvreté.

#### Instruments de mesure

La Liste des comportements d'Achenbach CBCL – version parent (Achenbach & Rescorla, 2000; 2001) a été utilisée afin d'obtenir la perception de l'enfant par le père. Cet inventaire décrit 100 comportements pour les enfants de 1 à 5 ans et 113 comportements pour les enfants et les adolescents entre 6 à 18 ans. Le père doit évaluer si les comportements s'appliquent (0) jamais (1) quelquefois ou (2) souvent à son enfant. Les résultats fournissent trois scores : les problèmes internalisés, externalisés et un score total. Le seuil clinique est établi à un score  $T \ge 64$  (93° pc). La consistance interne du CBCL 1 à 5 ans est de .90 à .88 avec une stabilité temporelle (test-retest)

L'échantillon comporte des pères vivant à l'intérieur de familles intactes (couple parental biologique) ayant des contacts quotidiens avec leurs enfants, des pères de familles monoparentales ayant la garde légale complète ou une garde partagée ou un droit d'accès de leurs enfants biologiques. Pour les pères qui vivent dans une structure familiale reconstituée, les contacts réguliers sont en lien avec les droits de garde ou d'accès à leur(s) enfant(s) selon les termes d'une convention légale ou d'une entente entre les parents biologiques. La fréquence des contacts est variable mais correspond habituellement à 1 fin de semaine 2 x mois ou 1 x par mois ou encore une garde partagée (1 semaine père/1 semaine mère). La structure familiale reconstituée comporte aussi dans certaines familles des enfants biologiques provenant du couple parental actuel. Concernant les conjoints des mères, certains ont des contacts quotidiens étant donné que leur conjointe a la garde légale complète de ses enfants, et d'autres ont des contacts variables en fonction du droit d'accès de la mère.

entre .76 à .61. Le CBCL 6 à 18 ans montre également une consistance interne de .78 à .97 avec une stabilité temporelle (test-retest) entre .91 à .95.

L'Indice de stress parental ISP (Abidin, 1983). Cet instrument évalue le stress parental à partir de 101 items cotés sur une échelle Likert de (1) profondément en accord à (5) profondément en désaccord. Les résultats au domaine enfant seront utilisés aux fins de cette recherche, le seuil clinique est établi à un score  $T \ge 122$  (85° pc). La consistance interne de l'ISP est de .90 à .93 avec une stabilité temporelle (test-retest) entre .55 à .96.

Le Questionnaire sur les résolutions de conflit CTS-PC – Version parent-enfant (Straus, Hamby, Boney-McCoy, & Sugarman, 1996). Ce questionnaire composé de 27 items cotés sur une échelle de fréquence dans l'utilisation des différentes pratiques disciplinaires sur une période d'une année : (1) la situation est arrivée 1 fois à (7) la situation s'est produite plus de 20 fois et (8) la situation ne s'est jamais produite, classées selon quatre catégories: discipline non-violente (retrait, explication, distraction, retrait de privilèges), violence psychologique (dénigrer, crier, menacer, jurer), punition corporelle (brasser, frapper, pincer, claquer, fessée) et violence physique sévère (frapper avec un objet, avec les poings et les pieds, frapper au visage, serrer la gorge, brûler). La consistance interne du CTS-PC est de .79 à .80 avec une stabilité temporelle (test-retest) entre .49 à .70.

L'Inventaire du potentiel d'abus CAPI (Milner, 1986). L'inventaire évalue le potentiel d'abus du parent à partir de six échelles fournissant un score total d'abus: détresse personnelle, rigidité, tristesse, problèmes entre l'enfant et soi, problèmes avec la famille, problèmes avec les autres. Les 160 énoncés sont cotés de façon dichotomique: (A) en accord ou (D) en désaccord. Un score d'abus global ≥ 215 signifie la présence d'abus et un score d'abus global ≥ 166 indique un risque d'abus élevé. Cet inventaire a été utilisé dans plus de 600 publications pour ses qualités psychométriques

(Milner, 2004) et sa valeur prédictive reconnue. La consistance interne du *CAPI* est de .92 à .98 avec une stabilité temporelle (test-retest) entre .91 à .75.

La Liste de symptômes 90 R (Derogatis, 1983) fournit un indice de détresse psychologique sur neuf dimensions symptomatiques : somatisation, obsession-compulsion, sensibilité interpersonnelle, dépression, anxiété, hostilité, phobie, idéation paranoïde, symptômes psychotiques. Le questionnaire comprend 90 items cotés de (0) pas du tout à (4) extrêmement. L'indice global de sévérité estime l'intensité de la détresse consciente, un score total  $T \ge 60$  indique une détresse psychologique d'intensité élevée. La consistance interne du SCL est de .60 à .82 avec une stabilité temporelle (testretest) entre .80 à .90.

Le Questionnaire d'informations sociodémographiques (CEIDEF, 2004) recueille différentes informations sur les participants particulièrement sur la structure familiale, les conditions de vie (scolarisation, emploi, revenu, logement), certains aspects de la vie passée et actuelle du parent, le réseau social et la santé physique du répondant.

#### La transformation des données

La perception de l'enfant par le père est une variable continue constituée du score total au CBCL et du score au domaine enfant de l'*ISP*. Ces deux aspects sont intégrés dans un score composite par une analyse de composante principale (Rotation Varimax). Le score composite de la perception de l'enfant par le père a été découpé selon la valeur de la médiane afin de délimiter une zone représentant une perception positive ou négative de l'enfant. Le même type de traitement a été réalisé à partir des résultats au *CTS-PC* afin de fondre dans un score unique la fréquence d'utilisation des différentes formes de pratiques disciplinaires identifiées comme violentes (violence physique sévère, punition corporelle et violence psychologique).

Certaines données sociodémographiques ont également été transformées afin de réunir plusieurs éléments sous une même catégorie pour ensuite constituer des catégories dichotomiques selon la valeur médiane. Les conditions de vie adverses comprennent le logement (surpeuplement) et le revenu familial (seuil de pauvreté) afin de déterminer la présence de conditions de vie adverses faibles ou élevées. Le réseau social est décrit par deux catégories (bon et pauvre) selon la taille du réseau (nombre de personnes) et la satisfaction perçue (satisfaisant ou insatisfaisant). Le score de santé physique est la somme des problèmes physiques nommés par le père et catégorisés selon leur gravité (mineur ou grave). Les antécédents dans la famille d'origine regroupent un ensemble d'événements identifiés comme négatifs: vécu scolaire difficile, troubles de comportement, consommation, placement par les services de protection, décès d'un parent, dépression d'un parent, violence familiale, témoins de violence, négligence, etc. Les antécédents dans la famille d'origine correspondent à la somme sur dix des difficultés vécues dichotomisé ensuite en deux catégories aucun antécédent et avec antécédents.

#### Résultats

Selon les résultats obtenus au CBCL, la perception de l'enfant par le père est généralement positive, 73 % des pères ne perçoivent aucun problème chez leurs enfants (cote T du score total : M = 62,19, Min = 26, Max = 93; cote T du score problèmes internalisés : M = 59,25, Min = 33, Max = 104; cote T du score problèmes externalisés : M = 60,94, Min = 37, Max = 92). Les résultats à l'ISP indiquent également peu de stress chez les pères engendré par les comportements de l'enfant (score domaine enfant : M = 112,97, Min = 77, Max = 164).

La majorité des pères n'éprouve pas de difficultés relationnelles majeures (61 %), comme en témoignent les résultats au CAPI (M = 148,17, Min = 42, Max = 398). Les résultats permettent de constater qu'une certaine proportion des pères a tendance à vivre des relations conflictuelles (19 %). Les pères ayant un potentiel d'abus élevé (19 %) ont

également une détresse personnelle, une attitude rigide, des problèmes avec les enfants et des problèmes relationnels avec autrui. Malgré le fait que les pères perçoivent leurs enfants positivement, qu'ils ne semblent pas vivre de stress lié à l'enfant et qu'ils n'éprouvent pas de difficultés relationnelles majeures, les résultats concernant la résolution de conflits dans les relations père-enfant (*CTS-PC*) établissent que les pères utilisent des pratiques disciplinaires violentes envers les enfants: la violence psychologique (48 %), la punition corporelle (18 %) et même la violence physique sévère (14 %). La discipline non-violente est utilisée à 41 % et une méthode disciplinaire mixte revient dans 20 % des cas (discipline non violente, dénigrement, punition corporelle). Le réseau social des pères est restreint, mais considéré comme satisfaisant (69 %), il est constitué majoritairement de leur conjointe (47 %) et de leur famille d'origine (32 %).

Les éléments portant sur les antécédents dans la famille d'origine indiquent la présence de difficultés multiples : placements par les services de protection de la jeunesse (31 %), violence physique (31 %), consommation de substances (50 %) et troubles de comportement (27 %). Les pères s'attribuent également dans une très forte proportion des difficultés scolaires importantes (79 %). La santé physique des pères est aussi grandement affectée (58 %) par des problèmes chroniques traités médicalement : 21 % de maladies chroniques ou graves; 12 % de maux de dos; 8 % de douleurs chroniques et 17 % d'ulcères d'estomac. Les résultats au SCL mettent en évidence que dans le cas des pères plus fragilisés (13 %), la détresse psychologique apparait à travers plusieurs symptômes à la fois (M = 3,38, Min = 1, Max = 8) concentrés autour d'idéations paranoïdes (20 %), de psychose (9 %) et de somatisation (9 %). Toutefois, une proportion des pères ressentent un degré de charge de stress élevé à 35 % (M = 52,83, Min = 36, Max = 78) qui n'entraine pas une détresse psychologique intense, mais qui crée un état de malaise.

### Les analyses corrélationnelles

Les analyses corrélationnelles confirment la pertinence d'examiner certaines variables sous différents angles (Tableau 2). Les résultats indiquent une relation entre la perception de l'enfant par le père et la détresse psychologique (r = 0,295, p < 0,05) ainsi qu'avec le potentiel d'abus (r = 0,297, p < 0,05), mais aucune relation n'est obtenue entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires. Les conditions de vie adverses sont en relation avec les problèmes de santé physique (r = 0,350, p < 0,05) et avec le réseau social (r = 0,328, p < 0,05).

Les antécédents dans la famille d'origine ont une influence plus ciblée sur le niveau de détresse psychologique  $(r=0,338,\ \dot{p}<0,05)$  et le potentiel d'abus  $(r=0,327,\ p<0,05)$ . La détresse psychologique du père apparait comme l'une des variables majeures en relation avec la perception de l'enfant par le père  $(r=0,295,\ p<0,05)$ , avec les pratiques disciplinaires non violentes  $(r=0,318,\ p<0,05)$ , avec les pratiques disciplinaires violentes  $(r=0,391,\ p<0,05)$  et avec le potentiel d'abus  $(r=0,680,\ p<0,01)$ . Le potentiel d'abus est également en relation avec les pratiques disciplinaires non violentes  $(r=0,336,\ p<0,05)$ .

#### Les effets modérateurs et médiateurs

La première hypothèse proposait que deux variables modératrices du contexte de vie, les conditions de vie adverses et le réseau social avaient un effet modérateur en interaction avec la perception de l'enfant par le père (variable indépendante) sur le type des pratiques disciplinaires et sur le potentiel d'abus (variables dépendantes). Les analyses de régressions hiérarchiques effectuées sur l'effet modérateur des conditions de vie adverses et la perception de l'enfant par le père se sont avérées non significatives pour toutes les variables dépendantes, les pratiques disciplinaires non violentes  $(\beta = 0.013; t = 0.080; p = 0.937, ns)$ , les pratiques disciplinaires violentes  $(\beta = 0.255; t = 1.57; p = 0.124, ns)$  ou le potentiel d'abus  $(\beta = 0.183; t = 1.37; p = 0.176, ns)$ . Donc, la première partie de l'hypothèse 1 est infirmée (Tableau 3).

Concernant le réseau social, les résultats indiquent un effet modérateur significatif du réseau social sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et l'utilisation de pratiques disciplinaires violentes ( $\beta = 0.568$ ; t = 3.98; p < 0.001). Il semble qu'un bon réseau social (variable modératrice) ait un effet modérateur sur la relation entre la perception de l'enfant par le père (variable indépendante) et les pratiques disciplinaires violentes (variable dépendante) soit de réduire l'utilisation de pratiques disciplinaires violentes, et ce, encore davantage lorsque la perception de l'enfant par le père est négative. Inversement, un réseau social pauvre (variable modératrice) a un effet modérateur sur la relation entre la perception de l'enfant négative par le père (variable indépendante) et les pratiques disciplinaires violentes (variable dépendante) en augmentant l'intensité de la relation par une utilisation plus importante de pratiques disciplinaires violentes, comparativement à l'effet modérateur (grand écart) lorsque la perception de l'enfant par le père est positive où une grande diminution de l'utilisation des pratiques disciplinaires violentes est observée (Figure 2). Le réseau social n'a aucun effet modérateur sur les pratiques disciplinaires non violentes ( $\beta = 0.011$ ; t = 0.065; p = 0.949, ns) ou sur le potentiel d'abus ( $\beta = 0.164$ ; t = 1.12; p = 0.268, ns). Donc, la deuxième partie de l'hypothèse 1 est confirmée quant à l'effet modérateur du réseau social sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires violentes.

La deuxième hypothèse proposait que deux variables modératrices des caractéristiques des pères, la santé physique et la présence d'antécédents dans la famille d'origine (variables modératrices), avaient un effet modérateur en interaction avec la perception de l'enfant par le père (variable indépendante) sur le type des pratiques disciplinaires et sur le potentiel d'abus (variables dépendantes). Les résultats indiquent que la santé physique du père n'a *aucun effet modérateur* sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et les variables dépendantes : les pratiques disciplinaires non violentes ( $\beta = 0.080$ ; t = 0.357; p = 0.723, ns), les pratiques disciplinaires violentes ( $\beta = -0.244$ ; t = -1.07; p = 0.288, ns) ou le potentiel d'abus

 $(\beta = -0.103; t = -0.516; p = 0.681, ns)$ . Donc, la première partie de l'hypothèse 2 est infirmée (Tableau 4).

Concernant les antécédents dans la famille d'origine, ces derniers sont en relation avec l'une des variables dépendantes, le potentiel d'abus ( $\beta$  = 0,31; t = -2,42; p < 0,019), mais leur interaction comme variable modératrice avec la perception de l'enfant par le père n'augmente pas la probabilité d'abus chez les pères ( $\beta = -0.010$ ; t = -0.047; p = 0.963, ns), ni sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires violentes ( $\beta$  = -0,189; t = -0,703; p = 0,484, ns). En revanche, l'effet modérateur des antécédents dans la famille d'origine (variable modératrice) en interaction avec la perception de l'enfant par le père (variable indépendante) sur les pratiques disciplinaires non violentes (variable dépendante) est significatif ( $\beta = -0.610$ ; t = -2,46; p < 0,018). Cet effet modérateur s'exprime par une corrélation négative indiquant ainsi le sens de l'interaction (Baron & Kenny, 1986). La Figure 3 illustre l'effet modérateur des pères avec ou sans des antécédents dans la famille d'origine entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires non violentes. Les résultats montrent qu'une perception positive de l'enfant par le père avec des antécédents dans la famille d'origine intensifie l'utilisation de pratiques disciplinaires non violentes comparativement aux pères sans antécédent dans la famille d'origine. Mais lorsque la perception de l'enfant par le père est négative, les pratiques disciplinaires non violentes diminuent chez les pères avec des antécédents dans la famille d'origine comparativement à une hausse significative chez les pères sans antécédent dans la famille d'origine. Donc, la seconde partie de l'hypothèse 2 est confirmée quant à l'effet modérateur des antécédents dans la famille d'origine sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires violentes.

La troisième hypothèse proposait une variable médiatrice des caractéristiques des pères (Personne), la détresse psychologique (variable médiatrice) a un effet médiateur en

interaction avec la perception de l'enfant par le père (variable indépendante) sur le type des pratiques disciplinaires et sur le potentiel d'abus (variables dépendantes). La détresse psychologique s'est effectivement révélée comme un bon médiateur sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et le potentiel d'abus (Figure 4) selon tous les critères de la démarche statistique recommandée par Baron et Kenny (1986): une relation entre la perception de l'enfant par le père et la détresse psychologique  $(\beta = 0.295; t = 2.81; p < 0.05);$  une relation entre la perception de l'enfant par le père et le potentiel d'abus ( $\beta$  = 0,297; t = 2,20; p < 0,05); et une relation entre la détresse psychologique et le potentiel d'abus ( $\beta = 0.680$ ; t = 6.65; p < 0.001). Dans le cas présent, l'effet médiateur de la détresse psychologique explique 46 % de la variance du risque de potentiel d'abus. Il s'agit d'un effet médiateur robuste étant donné que lorsque la perception de l'enfant par le père est introduite dans l'équation de régression (interaction de la variable indépendante et la variable médiatrice), la relation entre la perception de l'enfant par le père et le potentiel d'abus devient non significative ( $\beta = 0,106$ ; t = 0,974; p = 0.335, ns). Le rôle médiateur de la détresse psychologique décompose la relation entre la perception de l'enfant par le père et le potentiel d'abus, ce qui confirme l'hypothèse 3. De plus, le test de Sobel à partir des coefficients non standardisés et des erreurs stantardisées estimées a permis de s'assurer de la significativité de l'effet médiateur de la détresse psychologique (Test de Sobel = 2,03; erreur-type = 7,96; p = 0.043) ce qui renforce et confirme que l'effet médiateur de la détresse psychologique est statistiquement significatif à p < 0.05.

#### Discussion

Cette étude centrée sur les pères impliqués dans une problématique de négligence vise à comprendre l'effet certains facteurs reconnus comme pouvant engendrer une situation de négligence. Ces facteurs identifiés par les recherches antérieures ont été intégrés au modèle PPCT de Bronfenbrenner et Morris (1998) visant à examiner les effets modérateurs et médiateurs dans le but de déterminer l'importance des effets simultanés de plusieurs variables choisies (variables modératrices et médiatrice) sur la

relation entre la perception de l'enfant par le père (variable indépendante) et les pratiques parentales non violentes ou violentes, ainsi que le potentiel d'abus (variables dépendantes).

Tout d'abord, presque tous les facteurs contextuels n'ont pas l'effet modérateur escompté au départ, ils n'influencent ni l'intensité, ni la direction, ni la forme de la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques parentales non violentes, violentes et le potentiel d'abus. Effectivement, les conditions de vie adverses vécues par le père n'entrent pas en interaction avec la perception de l'enfant par le père dans un effet modérateur visant à modifier la relation, alors qu'il y aurait eu lieu d'en suspecter l'existence (Allard & Binet, 2002; Belsky, 1984; Devault, Lacharité et al., 2003; Jones, 2001; Kruttschnitt, McLeod, & Dornfeld, 1994; Lee et al., 2009; Ouellet et al., 2004; Simons et al., 1990). Ces résultats ne vont pas à l'encontre de ces recherches qui identifient la pauvreté comme un facteur majeur d'abus récurrent. Il est clair que la présence de nombreuses conditions de vie adverses, comme l'ont démontré ces différentes études, engendre une vulnérabilité par le cumul de plusieurs facteurs de risque qui demeurent un contexte propice au développement de situations d'abus. Mais, chez les pères impliqués dans une problématique de négligence, les conditions de vie adverses n'entrent pas en interaction avec la perception de l'enfant par le père dans l'escalade vers des comportements d'abus. Ces résultats montrent une certaine concordance avec d'autres recherches (Dubeau et al., 2007; Lacharité et al., 1994; Parent et al., 2008) qui soutiennent que la perception de l'enfant par les pères ne semble pas altérée en dépit de la présence de difficultés, que les pères seraient capables de garder une certaine distance leur permettant de percevoir leur enfant de façon positive et objective, cette perception ayant un effet protecteur. Effectivement, selon les résultats, les pères impliqués dans une problématique de négligence perçoivent leurs enfants positivement et vivent peu de stress lié à leur rôle parental. Éthier (1991) relevait que la perception négative des événements qui engendrent du stress dépend en partie de l'histoire personnelle, de la santé psychologique et physique du parent pour faire face aux événements et de sa compréhension (scolarité, âge, fonction réflexive, etc.). Malgré des conditions difficiles, les pères de l'échantillon sont présents, accessibles, certains ayant la garde légale de leurs enfants, et tous vivent dans un contexte familial. Ainsi, chez les pères impliqués dans une problématique de négligence, le désir de constituer une famille et de contribuer à son bien-être pourrait résister à l'ensemble des difficultés. Selon Allard et Binet (2002), le statut social faible, le faible revenu ou une sous-scolarisation n'entraine pas systématiquement un désengagement chez les pères.

Le second modérateur choisi était le réseau social du père, considérant l'importance d'un soutien social régulier dans le rôle parental (augmente le sentiment de compétence, la capacité d'auto-évaluation de ses comportements, une meilleure connaissance du développement, une meilleure organisation physique et temporelle, etc.) afin d'éviter l'apparition de comportements d'abus (comportements punitifs ou restrictifs). Au départ, l'absence d'un effet modérateur du réseau social sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires non violentes peut s'expliquer par le fait que peu importe la perception de l'enfant par le père (positive ou négative), ou le type de réseau social (bon ou pauvre), l'utilisation de pratiques disciplinaires mixtes incluant majoritairement les pratiques disciplinaires non violentes ne seront pas modifiées. Par contre, les pratiques disciplinaires violentes qui visent généralement des comportements suscitant plus de réactions chez les parents peuvent davantage être modifiées par les réactions du réseau social face à ce type de pratiques. Également, l'absence d'un effet modérateur du réseau social sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et le potentiel d'abus indique que le réseau social n'est pas un modérateur assez fort pour modifier la relation déjà significative entre la variable indépendante et la variable dépendante.

Un seul effet modérateur s'est montré significatif soit, l'influence du réseau social sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires violentes corroborant ainsi les propos de plusieurs auteurs (Belsky, 1984; Clément &

Bouchard, 2005; Éthier, 1991; Lavigueur et al., 2005; Lefebvre & Merrigan, 2000; Weekes et al. 2005) sur les bienfaits d'un bon réseau de soutien pour les parents. Effectivement, la présence d'un bon réseau social réduit encore davantage l'apparition de pratiques disciplinaires violentes lorsque la perception de l'enfant par le père est négative. Il semble donc que le soutien apporté par le réseau social encourage le parent (augmente le sentiment de compétence, la capacité d'auto-évaluation de ses comportements, une meilleure connaissance du développement, une meilleure organisation physique et temporelle) et l'aide à dépasser et à modifier sa perception face à son enfant malgré les difficultés. Toutefois, l'interaction d'un réseau social pauvre avec la perception de l'enfant par le père s'intensifie davantage en fonction d'une perception de l'enfant positive ou négative. L'importance d'une perception de l'enfant positive par le père diminue considérablement l'utilisation de pratiques disciplinaires violentes envers les enfants, et ce, malgré la présence d'un réseau social pauvre ce qui ramène l'idée que les pères seraient capables de garder une certaine distance leur permettant de percevoir leur enfant de façon positive et objective, cette perception ayant un effet protecteur. Par contre, une perception de l'enfant négative par le père accompagnée d'un réseau social pauvre augmente grandement l'utilisation de pratiques disciplinaires violentes envers les enfants. Cette combinaison peut s'avérer particulièrement nocive et reflète une réalité chez certains pères impliqués dans une problématique de négligence, c'est-à-dire la présence d'un réseau social fragile et restreint (Belsky & Vondra, 1989; Dulac, 2001), teinté d'une dépendance à l'égard de la conjointe (relation conjugale, alliance parentale) et la présence de la famille d'origine du père dans laquelle il a vécu différents événements (positifs ou négatifs). Le réseau social immédiat prend toute son importance face aux pratiques disciplinaires violentes considérant sa tolérance, ses valeurs, sa culture, la place accordée au père, etc. suggérant que le réseau social pourrait effectivement être considéré comme une condition de reproduction de pratiques disciplinaires violentes, tolérées et acceptées dans un milieu social donné (Kaufman & Zigler, 1989; Moreau et al., 2001; Straus, 2000) et, inversement, comme un facteur de protection associé à la discontinuité

intergénérationnelle lorsque le réseau social désapprouve ou tolère peu ce type de pratiques.

Certains facteurs personnels n'ont pas eu non plus, les effets modérateurs anticipés, ils n'influencent ni l'intensité, ni la direction ou ni la forme de la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques parentales non violentes, violentes et le potentiel d'abus. L'état de santé physique du père n'est pas habituel comme variable en psychologie, cet aspect est généralement traité par les sciences de la santé. La santé physique du père a été choisie comme variable modératrice parce que les pères impliqués dans une problématique de négligence souffrent de différents maux physiques de façon importante, mais il s'avère que la santé physique du père n'a aucune influence sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques parentales non violentes, violentes ou le potentiel d'abus. Néanmoins, selon les corrélations obtenues, la présence de conditions de vie adverses augmente la présence de trouble de santé physique chez les pères, ce qui selon Sullivan (2009) serait associé à la présence des stress entrainant chez les hommes des réactions somatiques. La présence importante de problèmes de santé physique chroniques chez les pères impliqués dans une problématique de négligence soulève effectivement la possibilité d'une surutilisation de la somatisation en réponse à une détresse psychologique.

Le second modérateur choisi était les antécédents dans la famille d'origine du père constitués d'événements difficiles et pour certains traumatisants, considérés comme une caractéristique personnelle du père, comme une partie intégrante de sa trajectoire développementale. L'absence d'effets modérateurs des antécédents dans la famille d'origine du père sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires violentes ou le potentiel d'abus est à la fois étonnante et rassurante. Effectivement, il est étonnant de constater que l'influence des antécédents dans la famille d'origine du père ne soit pas plus importante, étant donné la présence d'une corrélation entre les antécédents dans la famille d'origine et le potentiel d'abus

supportée par les propos des tenants de la transmission intergénérationnelle (Bernazzani, 2001; Kaufman & Zigler, 1989; Moreau et al., 2001; Ney, 1988; Zeanah & Zeanah, 1989). Cette corrélation semble davantage attribuable à l'échelle de difficultés relationnelles avec la famille (facteur du potentiel d'abus) que dans la relation entre la perception de l'enfant par le père et le potentiel d'abus.

En revanche, il est rassurant que le seul effet modérateur qui s'est montré significatif soit, l'influence des antécédents dans la famille d'origine sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires non violentes reflétant davantage les propos d'autres auteurs qui soutiennent que les pratiques disciplinaires violentes ou le potentiel d'abus ne sont pas le résultat de relation unique mais plutôt un ensemble d'interactions simultanées entre différentes variables comme le propose l'approche bioécologique (Ferrari, 2002; Horwitz et al., 2001; Milner et al., 2010), des interactions pouvant être modifiées dans différentes directions par des composantes contextuelles ou personnelles. Effectivement, l'effet modérateur des antécédents dans la famille d'origine sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires non violentes modifie la direction et l'intensité des pratiques disciplinaires non violentes, c'est-à-dire que malgré la présence d'antécédents dans la famille d'origine chez les pères, une perception de l'enfant positive ou négative, l'utilisation de pratiques disciplinaires non violentes subit une diminution non significative.

Les pères impliqués dans une problématique de négligence ayant des antécédents dans leur famille d'origine en interaction avec une perception de l'enfant positive utilisent même davantage des pratiques disciplinaires non violentes que les pères sans antécédent. Cependant, une perception négative de l'enfant par le père crée chez les pères sans antécédent une augmentation de la fréquence de leurs pratiques disciplinaires non violentes de façon significative, tandis que les pères ayant des antécédents diminuent leurs pratiques disciplinaires non violentes, c'est-à-dire qu'ils interviennent moins mais sans pour autant se tourner vers l'utilisation de pratiques disciplinaires

violentes. En considérant les effets engendrés par l'introduction de cette variable modératrice sur les différentes variables dépendantes, il semble que chez les pères impliqués dans une problématique de négligence, la présence ou l'absence des antécédents dans la famille d'origine en interaction avec la perception de l'enfant n'entraine pas automatiquement des pratiques disciplinaires violentes ou un potentiel d'abus. Ces résultats reflètent en partie le désir chez les pères ayant des antécédents dans leur famille d'origine de ne pas reproduire les modèles parentaux reçus dans leur enfance, mais reflètent également la situation dans laquelle se trouve la famille soit, la présence des services de la protection de la jeunesse qui leur apportent un soutien parental. Il ne faut pas négliger les données obtenues à l'aide du *CTS-PC* sur la présence de pratiques disciplinaires mixtes qui incluent aussi une proportion de pratiques disciplinaires violentes, majoritairement constituée de violence psychologique.

Ces résultats concordent avec les propos de Ferrari (2002), il semble que lorsque les pères sont dépassés par une situation à l'intérieur de laquelle ils ne savent pas comment intervenir, ils s'abstiennent, ils utilisent des pratiques disciplinaires violentes (punition corporelle) ou ils adoptent des comportements et des attitudes de rejet ou d'indifférence comportant un certain degré de violence psychologique. Les résultats semblent refléter cette dernière possibilité considérant que les pères diminuent leurs interventions sans pour autant augmenter les pratiques disciplinaires violentes ou leur potentiel d'abus. Donc, les pères ayant des antécédents dans leur famille d'origine utilisent moins fréquemment la punition corporelle avec leurs enfants, mais ils démontrent davantage des comportements et des attitudes de rejet ou d'indifférence face à l'enfant.

Finalement, l'effet médiateur anticipé de la détresse psychologique sur la relation entre la perception de l'enfant et le potentiel d'abus par une médiation parfaite confirme l'importante contribution de la détresse psychologique du père dans le développement d'un potentiel d'abus, ce qui corrobore l'ensemble des recherches (Dufour et al., 2008; Éthier et al., 2006; O'Dougherty-Wright et al., 2009). Les pères impliqués dans une

problématique de négligence qui présentent un niveau de détresse psychologique élevé, montrent plusieurs symptômes à la fois, ce qui augmente la gravité de leur état et multiplie les risques d'abus. La force de l'effet médiateur renforce l'importance d'identifier et de traiter le plus tôt possible la détresse psychologique afin de réduire le potentiel d'abus (Milner et al., 2010). Effectivement, les pères impliqués dans une problématique de négligence à risque d'abus ne présentent pas les mêmes caractéristiques que les pères ayant un potentiel d'abus élevé, la détresse psychologique est absente pour faire place à de légers symptômes dépressifs, et les comportements de rigidité sont plus faibles ainsi que les difficultés relationnelles avec autrui. Cependant, les difficultés relationnelles avec les enfants sont présentes, ce qui suggère davantage un manque d'habiletés parentales qui entraine des situations de stress à l'intérieur du rôle parental.

La détresse psychologique peut créer des distorsions cognitives et diminuer la disponibilité du parent à accomplir les activités essentielles dans son rôle de parent (Boily et al., 2006; Milner et al., 2010). Il est important de souligner qu'une détresse psychologique importante est associée à des conduites rigides et inadaptées qui engendrent des difficultés marquées dans toutes les sphères de fonctionnement. Effectivement, le potentiel d'abus chez les pères impliqués dans une problématique de négligence est plus élevé que dans la population en général, ils montrent des attentes élevées face à l'enfant et une rigidité qui pourraient glisser vers un comportement abusif. Dulac (2001) soutient qu'un père souffrant de détresse psychologique et ressentant une perte de contrôle aura tendance à intensifier le contrôle qu'il exerce sur sa vie et celle des autres afin de maintenir un équilibre même précaire. Cette rigidité graduelle peut prendre différentes formes dans la réalité: des exigences excessives envers l'enfant (règles, obéissance, ordre et propreté), les haussements de voix, les retraits qui perdurent, les conséquences disproportionnées, etc.

La négligence étant une problématique multidimensionnelle, le modèle PPCT a permis de baliser cette recherche afin de cibler certains aspects autour de la relation père-enfant. Donc, dans un premier temps, la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires relève l'importance d'une perception positive de l'enfant par le père, et ce, peu importe les conditions de vie de la famille, la qualité du réseau social, l'état de santé physique du père ou encore les antécédents du père dans sa famille d'origine. Ce constat consolide l'idée que les pères seraient en mesure de maintenir une perception plus positive ou objective malgré la présence de difficultés (Dubeau et al., 2007; Lacharité et al., 1994; Parent et al., 2008). Effectivement, une perception positive de l'enfant par le père transforme ce dernier en facteur de protection pour les enfants en favorisant l'utilisation de pratiques disciplinaires non violentes.

Parallèlement, dans un deuxième temps, la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires souligne davantage l'importance de certaines variables contextuelles ou personnelles en interaction avec une *perception négative de l'enfant par le père*. Plus spécifiquement, un réseau social pauvre intensifie l'utilisation de pratiques disciplinaires violentes et la présence d'antécédents dans la famille d'origine chez le père augmente les comportements d'indifférence et de rejet envers l'enfant.

Dans un troisième temps, la relation entre la perception de l'enfant par le père et le potentiel d'abus complètement annulée par la présence de détresse psychologique chez le père donne matière à réflexion. Réfléchir parce que ce résultat plus qu'éloquent est connu depuis longtemps tant par les chercheurs que par les intervenants. Cet effet médiateur identifie clairement, encore une fois (Dufour et al., 2008; Éthier et al., 2006; Milner et al., 2010; O'Dougherty-Wright et al., 2009), la détresse psychologique comme une cause du potentiel d'abus. La détresse psychologique, chez les pères comme chez les mères, entraine une rigidité et un contrôle ayant des effets néfastes sur les enfants et sur l'ensemble de la vie familiale.

Pour l'intervention, ces résultats impliquent que le père doit être inclus et intégré dans le processus d'intervention considérant sa capacité à objectiver sa relation père-enfant et ainsi à réduire les impacts de variables contextuelles ou personnelles, ce qui s'avère un effet protecteur appréciable. Il serait également important de cibler tout autant le réseau social du père et de la mère afin de développer davantage le réseau informel, plutôt que de favoriser constamment un réseau de service formel limité en temps et en ressources, et entrainant le plus souvent un déresponsabilisation parentale. Concernant la détresse psychologique, il est évident que les services d'aide institutionnels et communautaires ne peuvent suffire aux besoins. Cette constatation récurrente confirme encore la nécessité d'intervenir en aval par une prévention accrue et auprès du réseau social immédiat pour offrir un soutien de proximité.

Cette recherche comporte des limites qui apparaissent à quatre niveaux : (1) les difficultés reliées au recrutement et au maintien des participants considérant le type de problématique (négligence) et les participants choisis (pères) ce qui diminue la taille de l'échantillon et par le fait même le nombre de recherches possibles en collaboration avec les services de protection de la jeunesse; (2) les limites associées aux instruments de mesure étant donné que les résultats obtenus sont auto-rapportés par les pères et peuvent être biaisés par la désirabilité sociale, le désir de présenter une image favorable ou par la présence des services de protection; (3) les critères des services de protection de la jeunesse concernant la négligence parentale peuvent varier d'un pays à l'autre, ce qui peut réduire la généralisation des résultats; (4) l'angle privilégié par les chercheurs à l'intérieur du modèle PPCT concernant le processus proximal (perception de l'enfant par le père) ou les différentes variables modératrices ou médiatrices (contexte et caractéristiques personnelles) ou les variables dépendantes (pratiques disciplinaires et le potentiel d'abus) ne considèrent pas d'autres variables possibles, mais un choix devait être fait; (5) une étude effectuée à partir de données secondaires, donc selon les données disponibles sur une période de quinze ans de recherche et qui ont malheureusement

exclu du modèle PPCT la composante Temps; et (6) l'absence d'un groupe témoin qui aurait permis des distinctions liées à la situation de négligence.

#### Conclusion

Le but de cette recherche était de contribuer à comprendre davantage le rôle des pères impliqués dans une problématique de négligence à partir de la perception qu'ils ont de leurs enfants. Toutes relations reposant sur des perceptions, il est apparu important d'axer cette recherche autour de la perception de l'enfant par le père et de comprendre ses effets sur les pratiques disciplinaires ou le potentiel d'abus du père. Toutefois, l'aspect multidimensionnel de la négligence comporte aussi l'influence de variables contextuelles et personnelles chez le père d'où la pertinente d'opérationnaliser les effets modérateurs et médiateurs de ces variables à l'intérieur du modèle PPCT de Bronfenbrenner et Morris (1998).

Considérant le peu de recherches réalisées auprès des pères, les résultats de cette étude apportent une meilleure compréhension des pères impliqués dans une problématique de négligence concernant certains aspects de leur réalité. Il est intéressant d'observer que les pères impliqués dans une problématique de négligence démontrent une capacité à gérer les stress engendrés par les conditions de vie adverses présentes dans leur milieu de vie ou par leurs problèmes de santé physiques, cette capacité leur permet de maintenir une distance entre ce qu'ils vivent comme personne ou dans leur rôle de père, et leur relation avec les enfants gardant ainsi une perception positive de l'enfant. La perception de l'enfant par le père prend une grande importance particulièrement lorsque le réseau social immédiat est pauvre ou lorsque le père présente des antécédents dans sa famille d'origine. Effectivement, malgré l'effet d'interaction de ces conditions, une perception de l'enfant positive favorise l'utilisation de pratiques disciplinaires non violentes et devient par la même occasion un facteur protecteur. Il est donc déterminant, dans une perspective bioécologique, de prioriser la relation pèreenfant et l'amélioration de leur réseau social afin qu'il bénéficie d'un soutien régulier et

durable. Il est primordial de rappeler que la présence de détresse psychologique chez les pères impliqués dans une problématique de négligence est un facteur majeur en lien avec le potentiel d'abus. L'insuffisance de prévention et de services auprès des adultes en détresse est évidente et décriée depuis de nombreuses années, mais aucune solution (ou réforme) ne semble efficace jusqu'à maintenant.

De nombreuses questions sont encore en suspens concernant d'autres variables qui feront évidemment l'objet d'autres recherches. L'importance de l'alliance parentale, de la présence de violence conjugale, des traumatismes vécus dans l'enfance, etc. sont des variables tout aussi essentielles dans la compréhension de l'attitude, du comportement de pères impliqués dans une problématique de négligence. Cette recherche confirme l'importance de réaliser et de poursuivre les recherches sur les pères impliqués dans une problématique de négligence. D'ailleurs, une seconde étude de type qualitative a été réalisée auprès du même échantillon de pères à travers les propos des pères dans un entretien portant sur leur expérience paternelle. Cette étude pourra sans doute approfondir et préciser certaines constatations faites sur le plan quantitatif, entre autres, sur la perception de l'enfant par les pères, sur leurs pratiques éducatives, sur la perception de leur réseau social dans leur rôle de père, sur les obstacles perçus et les situations difficiles, etc.

#### Références

- Abidin, R. R. (1983). *Parenting Stress Index Manual*. Charlottesville, VA: Pediatric Psychology Press.
- Achenbach, T. M., & Rescorla, L. A. (2000). *Manual for the ASEBA Preschool form and profiles*. Burlington, VT: University of Vermont, Research Center for Children, Youth and Family.
- Achenbach, T. M., & Rescorla, L. A. (2001). *Manual for the ASEBA School-Age form and profiles*. Burlington, VT: University of Vermont, Research Center for Children, Youth and Farnily.
- Allard, F., & Binet, L. (2002). Devenir père en situation de pauvreté. Étude exploratoire qualitative. Dans C. Lacharité & G. Pronovost (Dir.), Comprendre la famille. Actes du 6<sup>e</sup> symposium québécois de recherche sur la famille (pp. 77-101). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Baron, R. M., & Kenny, D. A. (1986). The moderator-Mediator variable distinction in social psychological research: Conceptual, strategic, and statistical considerations. *Journal of Personality and Social Psychology*, 51(6), 1173-1182.
- Belsky, J. (1984). The determinants of parenting: A process model. *Child Development*, 55, 83-96.
- Belsky, J. (2006). Déterminants sociocontextuels des pratiques parentales. Dans R. E. Tremblay, R. G. Barr, & R.De.V. Peters, (Éds), *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur Internet]. Montréal, Québec : Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2007: 1-5. Repéré le 19 avril 2010 de http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/BelskyFRxp-Parents.pdf
- Belsky, J., & Vondra, J. (1989). Lessons from child abuse: The determinants of parenting. In D. Cicchetti & V. Carlson (Eds), *Child maltreatment: Theory and research on the causes and consequences of child abuse and neglect* (pp. 153-202). Cambridge: Cambridge University Press.
- Bernazzani, O. (2001). Transmission intergénérationnelle des problèmes psychologiques liés à la victimisation au cours de l'enfance : Facteurs de risque et de protection. Revue québécoise de psychologie, 22(1), 117-133.
- Boily, M., St-Onge, M., & Toutant, M-T. (2006). Au-delà des troubles mentaux, la vie familiale. Regard sur la parentalité. Montréal : Éditions du CHU Sainte-Justine, 251 pages.

- Boulet, M., Éthier, L. S., & Couture, G. (2004). Événements de vie et traumatismes chez les mères négligentes chroniques. *Revue santé mentale au Québec, 29*(1), 217-236.
- Bronfenbrenner, U. (1979). The ecology of human development: Experiments by nature and design. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Bronfenbrenner, U. (2004). *Making human beings human: Bioecological perspectives on human development.* Thousand Oaks: Sage Publications Inc.
- Bronfenbrenner, U., & Morris, P. A. (1998). The ecology of developmental processes. In W. Damon & R.M. Lerner (Eds), *Handbook of childpsychology: Theorical models of human development* (5° ed., Vol. 1, pp. 993-1028). New York: John Wiley.
- Burgental-Blunt, D., Ellerson-Crane, P., Lin, E. K., Raincy, B., Kokotovic, A., & O'Hara, N. (2002). A cognitive approach to child abuse prevention. *Journal of Family Psychology*, 16(3), 243-258.
- Camirand, H., & Nanhou, V. (2008). La détresse psychologique chez les québécois en 2005. Série d'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Institut de la statistique du Québec. Gouvernement du Québec, 4 pages.
- Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales. (2008). La négligence envers les enfants. Bilan des connaissances. Ministère du développement économique, de l'innovation et de l'exportation. Gouvernement du Québec, 46 pages.
- Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille (CEIDEF). (2004). *Questionnaire sociodémographique*. Trois-Rivières : Université du Ouébec à Trois-Rivières.
- Clément, M-È., & Bouchard, C. (2005). Predicting the use of single versus multiple types of violence toward children in a representative sample of Quebec families. *Child Abuse and Neglect*, 29, 1121-1139.
- Cowen, E. L., Wyman, P. A., Work, W. C., & Parker, G. R. (1990). The Rochester child resilience project: Overview and summary of the first year findings. *Development and Psychopathology*, 2, 193-212.
- Derogatis, L. R. (1983). SCL-90-R Symptom Checklist-90-R: Administration, Scoring, and Procedures Manual. Minneapolis, MN: National Computer Systems Inc.
- Devault, A., Bolté, C., St-Denis, M, & Gaudet, J. (2003). Sur le terrain des pères. Une enquête canadienne sur les projets de soutien et de valorisation du rôle paternel. La revue internationale de l'éducation familiale, 7(2), 69-90.

- Devault, A., Gaudet, J., Gratton, S., & Déziel-Hupé, G. (2003). *Paternité*: *de la conception* à *l'action*. Rapport de recherche de la régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Québec.
- Devault, A., Lacharité, C., Ouellet, F., & Forget, G. (2003). Les pères en situation d'exclusion sociale: les rejoindre, les soutenir adéquatement. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(1), 46-58.
- Dubeau, D., Coutu, S., & Lavigueur, S. (2007). L'engagement parental : des liens qui touchent les mères, les pères, le climat familial et l'adaptation sociale de l'enfant. Dans G. Bergonnier-Dupuy & M. Robin (Dir.), *Couple conjugal, couple parental:* vers de nouveaux modèles (pp. 75-102), Toulouse : Eres.
- Dubowitz, H. (1999). The families of neglected children. In M. E. Lamb (Ed.), *Parenting and child development in nontraditonal families* (pp. 327-345). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum.
- Dubowitz, H., Black, M. M., Kerr, M. A., Starr, R. H., & Harrington, D. (2000). Fathers and child neglect. *Archives of Pediatric and Adolescence Medicine*, 54, 135-141.
- Duchesne, S. (2008). Soutien social et familles vulnérables: conceptualisation, intervention et évaluation. Dans G. M. Tarabulsy, M. A. Provost, S. Drapeau, S., & E. Rochette (Dir), *L'évaluation psychosociale auprès des familles vulnérables* (pp. 33-50). Les Presses de l'Université du Québec, 228 pages.
- Dufour, S., Lavergne, C., Larrivée, M-C., & Trocmé, N. (2008). Who are these parents involved in chid neglect? A differential analysis by parent gender and family structure. *Children and Youth Services Review*, 30, 141-156.
- Dufour, S., Massicotte, K., & Mayer, M. (2005). Inventaire des facteurs de risque, des facteurs de protection et des facteurs associés aux mauvais traitements intrafamiliaux envers les enfants. Cahier de recherche GRAVE-ARDEC, Montréal.
- Dulac, G. (2001). Les stéréotypes sociaux sur les rôles et l'implication des pères dans les services à la famille. *Défi jeunesse*, mars, 26-31.
- Éthier, L. S. (1991). Le stress des mères maltraitantes et leurs antécédents familiaux. Dans G. Pronovost (Dir.), Comprendre la famille : Actes du 1<sup>er</sup> symposium québécois de recherche sur la famille (pp. 645-670). Sainte-Foy : Les Presses de l'Université du Québec.

- Éthier, L. S., Bourassa, L. Klapper, U., & Dionne, M. (2006). L'évolution des familles négligentes: Chronicité et typologie. État de suivi 1992 à 2005. Rapport de recherche du Fond québécois de la recherche de la société et de la culture, Gouvernement du Québec.
- Éthier, L. S., & Lacharité, C. (2008). Les caractéristiques familiales et personnelles du parent dont l'enfant demeure en besoin de protection. Dans G. M. Tarabulsy, M. A. Provost, S. Drapeau, & E. Rochette (Dir), L'évaluation psychosociale auprès des familles vulnérables (pp. 53-75). Sainte-Foy: Les Presses de l'Université du Québec.
- Ferrari, A. M. (2002). The impact of culture upon child recaring practices and definitions of maltreatment. *Child Abuse* and *Neglect*, 26(8), 793-813.
- Fonagy, P., & Target, M. (1997). Attachment and reflective function: Their role in self-organization. *Development and Psychopathology*, 9, 670-700.
- Garant, V., & Alain, M. (1995). Perception de contrôle, désir de contrôle et santé psychologique. Revue canadienne des sciences du comportement, 27(3), 251-267.
- Guterman, N. B., Lee, Y., Lee S. J., Waldfogel, J., & Rathouz, P. J. (2009). Fathers and maternal risk for physical child abuse. *Child Maltreatment*, 14(3), 277-290.
- Guterman, N. B., & Yookyong, L. (2005). The role of fathers in risk for physical child abuse and neglect: Possible pathways and unanswered questions. *Child Maltreatment*, 10(2), 136-149.
- Harris, K. M., & Marmer, J. K. (1996). Poverty, parental involvement, and adolescent well-being. *Journal of Family Issues*, 17, 614-640.
- Holden, G. W., Thompson, E. E., Zambarano, R. J., & Marshall, L. A. (1997). Child effects as a source of change in maternal attitudes toward corporal punishment. *Journal of Social and Personal Relationships*, 14(4), 481-490.
- Horwitz, A. V., Windom, C. S., McLaughlin, J., & White, H. R. (2001). The impact of childhood abuse and neglect on adult mental health: A prospective study. *Journal of Health and Social Behaviour*, 42(2), 184-202.
- Institut de la statistique du Québec. (2005). *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*. Gouvernement du Québec. Sainte-Foy : Québec.
- Jekovska, M. (2008). Pauvreté, santé mentale, détresse psychologique : situations connexes ou pure coïncidence? Repères théoriques et état de la situation régionale. Comité régional en développement social Centre-du-Québec, Québec, 28 pages.

- Jones, L. (2001). Unemployed fathers and their children: Implications for policy and practice. *Child and Adolescent Social Work, 8*(2), 101-116.
- Kaufman, J., & Zigler, E. (1989). The intergenerational transmission of child abuse. In D. Cicchetti & V. Carlson (Eds), *Child Maltreatment* (pp. 129-150). New York: Cambridge University Press.
- Kruttschnitt, C,. McLeod, J. D., & Dornfeld, M. (1994). The economic environment of child abuse. *Social Problems*, 41(2), 299-315.
- Lacharité, C. (1992). Contribution des mères maltraitantes à l'évaluation de leur enfant. Dans G. Pronovost (Dir), *Comprendre la famille* (pp. 672-688). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Lacharité, C., & Éthier, L. S. (2003). *Paternité et situations de négligence*. International Congress « In the best interests of child: Cross cultural perspectives ». Leuven, Belgium. Actes du congrès.
- Lacharité, C., Palacio-Quintin, E., & Moore, J. (1994). Perception mère-enfant. La perception de soi et de la figure maternelle chez l'enfant maltraité: influence de la perception que la mère a de l'enfant. Dans G. Pronovost (Dir), Comprendre la famille (1993): Actes du 2<sup>e</sup> symposium québécois de recherche sur la famille (pp. 350-364). Sainte-Foy: Les Presses de l'Université du Québec.
- Lavigueur, S., Coutu, S., Dubeau, D., David, A., & Grenon, E. (2005). Le soutien parental offert par les membres du réseau social : le point de vue des mères en situation de vulnérabilité. *Santé mentale au Québec*, 30(2), 139-163.
- Lee, S. J., Bellamy, J. L., & Guterman, N. B. (2009). Fathers, physical child abuse, and neglect. Advancing the knowledge base. *Child Maltreatment*, 14(3), 227-231.
- Lefebvre, P., & Merrigan, P. (2000). Est-ce que le revenu familial, le travail des mères, les conditions et les horaires de travail ont des effets sur le développement des enfants et les pratiques parentales? Dans M. Simard & J. Alary (Dir), Comprendre la famille: Actes du 5<sup>e</sup> Symposium québécois de la recherche sur la famille (pp. 81-98). Sainte-Foy: Les Presses de l'Université du Québec.
- Léveillé, S., Chamberland, C., & Tremblay-Renaud., A. (2007). Quand le développement des parents compromet aussi celui de leurs enfants : état de la situation. Dans C. Chamberland, S. Léveillé, & N. Trocmé (Éds), *Enfants* à *protéger Parents* à *aider des univers* à *rapprocher* (pp. VII-LXVI). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Malo, C., Chamberland, C., Laporte, L., Moreau, J., & Paquette, D. (2002). Émotions et processus cognitifs chez les mères adolescentes à risque de mauvais traitements envers leur enfant. Rapport québécois de la recherche sociale, Québec, 35 pages.
- Massé, R. (1999). Les conditions d'une anthropologie sémiotique de la détresse psychologique. *Recherche sémiotique (RSSI)*, 9(1). 39-62.
- Mayer, M., Dufour, S., Lavergne, C., Girard, M., & Trocmé, N. (2006). Structures familiales, paternité et négligence : des réalités à revisiter. Revue de psychoéducation, 35(1), 155-176.
- Milner, J. S. (1994). Assessing physical child abuse risk: The Child Abuse Potential Inventory. *Clinical Psychology Review*, 14, 547-583.
- Milner, J. S. (1986). *The Child Abuse Potential Inventory Manual* (2<sup>nd</sup> ed.) Webster, NC: Psytec.
- Milner, J. S. (2004). The Child Abuse Potential (CAP) Inventory. In M. L. Hilsenroth & D. L. Segal (Eds), *Comprehensive handbook of psychological assessment*, (Vol 2., Personality Assessment, pp. 237-246). New York: John Wiley & Sons.
- Milner, J. S., Thomsen, C. J., Crouch, J. L., Rabenhorst, M. M., Martens, P. M., Dyslin, C. W., ... & Merrill, L. L. (2010). Do trauma symptoms mediate the relationship between childhood physical abuse and adult child abuse risk. *Child Abuse and Neglect*, 34, 332-344.
- Moreau, J., Chamberland, C., Oxman-Martinez, J., Roy, C., Léveillée, S., Laporte, L., & Tabakian, N. (2001). Transmission intergénérationnelle de la maltraitance : étude des liens entre les facteurs de protection et les facteurs de risque auprès d'une population de mères en difficulté. Institut de recherche pour le développement social des jeunes. Rapport d'activités scientifiques. Conseil québécois de la recherche sociale, Québec, 27 pages.
- Ney, P. G. (1988). Transgenerational child abuse. *Child Psychiatry and Human Development*, 18, 151-168.
- O'Dougherty Wright, M., Crawford, E., & Del Castillo, D. (2009). Childhood emotional maltreatment and later psychological distress among college students: *The Mediating Role of Maladaptive Schemas*. 33, 59-68.
- Ouellet, F., Milcent, M-P., & Devault, A. (2004). Jeunes pères vulnérables. Trajectoires de vie et paternité. *Nouvelles pratiques sociales*, 18(2), 156-171.

- Parent, C., Drapeau, S., Brousseau, M., & Pouliot, E. (2008). *Visages multiples de la parentalité*. Sainte Foy: Presses de l'Université du Québec, 454 pages.
- Parke, R. D., & Collmer, W. C. (1975). Child abuse: An interdisciplinary Analysis. In E.
  M. Hetterington (Dir), *Child Development Research*, 34(5), 541-565. Chicago: University of Chicago Press.
- Raïkkonen, K., Pesonen, A-K., Heinonen, K., Komsi, N., Järvenpää, A-L., & Strandberg, T. E. (2006). Stressed parents: A dyadic perspective on perceived infant temperament. *Infant and Child Development*, 15,75-87.
- Rosenberg, M. S., & Reppucci, N. D. (1983). Abusive mother's perception of their own and their children's behavior. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 51, 674-682.
- Simons, R. L., Whitbeck, L. B., Conger, R. D., & Melby, J. N. (1990). Husband and wife differences in determinants of parenting: A social learning and exchange model of parental behavior. *Journal of Marriage and Family*, 52, 375-392.
- Straus, M. A. (1999). The controversy over domestic violence by women. A methodological, theorical, and sociology of science analysis. In X. Arriage & S. Oskamp (Eds), *Violence in Intimate Relationships* (pp. 17-44). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Straus, M. A. (2000). Corporal punishment and primary prevention of physical abuse. *Child Abuse and Neglect*, 24(9), 1109-1114.
- Straus, M. A., & Douglas, E. M. (2004). A short form of the revised Conflit Tactics Scales, and typologies for severety and mutuality. *Violence and Victims*, 19(5), 507-521.
- Straus, M. A., Hamby, S. L., Boney-McCoy, S., & Sugarman, D. B. (1996). The Revised Conflict Tactics Scales (CTS2). *Journal of Family Issues*, 17, 283-316.
- Sullivan, R. (2009) Stress: le sexe a-t-il quelque chose à y voir? *Mammouth Magazine*, 6, 6.
- Taylor, S. E. (1998). The social being in social psychology. In D. T Gilbert, S. T. Fiske, & G. Gardner (Eds), *The handbook of social psychology* (4<sup>th</sup> ed., pp. 58-95). Boston: Oxford University Press.
- Turcotte, G., Dubeau, D., Bolté, C., & Paquette. (2001). Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants? Une revue des déterminants de l'engagement paternel. Revue Canadienne de psychoéducation, 30(1), 65-91.

- Weekes, N., MacLean, J., & Berger, D. (2005). Sex differences in the associations among psychological stress, depression and negative health symptoms in young healthy adults, *Stress and Health*, 21(3), 147-156.
- Zeanah, C. H., & Zeanah, P. D. (1989). Intergenerational transmission of maltreatment: Insight from attachment theory and research. *Psychiatry*, 52(2), 177-196.

Tableau 1

Données sociodémographiques des pères (N = 52)

Variables	M	ET	n	%
Âge moyen	35	7,371		
Nombre d'enfants	3,25	1,595		
Structure familiale				
Famille intacte			7	13,46
Famille reconstituée			34	65,38
Famille monoparentale			11	21,15
Scolarité				
Moins d'un Sec III (8 ans ou			15	28,85
moins)				
Sec III à V (9 à 12 ans)			26	50
Post secondaire (13 ans et plus)			11	21,15
Travail				
Emploi			20	38,5
Aide sociale			25	48,1
CSST, SAAQ, Invalidité			7	13,46
Revenu				
Sous le seuil de pauvreté <sup>a</sup>			41	78,8
Revenu moyen	\$ 20 000/an			75
Logement (nb de pièces total)	5 pièces	1,73		_

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Selon le seuil de pauvreté de l'Institut de la statistique du Québec, 2005.

Tableau 2 Inter-corrélations entre les variables

		2	3	4	5	6	7	8	9
1	Perception de l'enfant par le père	0,130	0,061	0,124	0,050	0,295*	0,147	0,187	0,297*
2	Conditions de vie adverses		0,328*	0,350*	0,068	0,242	0,270	0,209	0,183
3	Réseau social			-0,063	-0,024	-0,117	0,240	0,245	-0,106
4	Santé physique				0,203	0,259	-0,017	0,167	0,152
5	Antécédents dans la famille d'origine					0,338*	0,089	0,154	0,327*
5	Détresse psychologique						0,391*	0,318*	0,680**
7	Pratiques disciplinaires violentes							0,564**	0,336*
8	Pratiques disciplinaires non violentes								0,072
9	Potentiel d'abus								

Tableau 3 Régressions linéaires hiérarchiques avec l'effet modérateur de l'interaction entre les variables du contexte et la perception de l'enfant (N = 52)

	PDNV		PDV		PA	
Variables	$\Delta R^2$	β	$\Delta R^2$	β	$\Delta R^2$	β
Conditions de vie adverses (CVA) <sup>a</sup>						
Étape 1	0,01		-0,00		0,08*	
Perception de l'enfant par le père (PEP)		0,185		0,147		0,297*
Étape 2	0,03		0,05		0,10	
Conditions de vie adverses (CVA)		0,217		0,277		0,226
Étape 3	0,00		0,08		0,11	
CVA x PEP		0,013		0,255		0,183
$\Delta R^2$ total	0,04		0,13		0,28	
Réseau social (RS) <sup>b</sup>						
Étape 1	0,34		0,22		0,08*	
Perception de l'enfant par le père (PEP)		0,185		0,147		0,297*
Étape 2	0,57		0,55		0,01	
Réseau social (RS)		0,239		0,235		0,242
Étape 3	0,00		0,27***		0,02	
RS x PEP		0,011		0,568***		0,164
$\Delta R^2$ total	0,91		1,04		0,12	

<sup>a Les conditions de vie adverses (CVA) comprennent le revenu (dichotomique selon le seuil de pauvreté) et le logement (dichotomique selon le niveau de surpeuplement).
b Le réseau social (RS) est calculé selon le nombre de personnes et la satisfaction face à ces derniers.
\* p < 0,05. \*\* p < 0,01. \*\*\* p < 0,001.</li></sup> 

Tableau 4 Régressions linéaires hiérarchiques avec l'effet modérateur de l'interaction entre les caractéristiques personnelles et la perception de l'enfant (N = 52)

	PDNV		PDV		PA	
Variables	$\Delta R^2$	β	$\Delta R^2$	β	$\Delta R^2$	β
Santé physique (SP) <sup>c</sup>						
Étape 1	0,34		0,22		0,08*	
Perception de l'enfant par le père (PEP)		0,185		0,147		0,297*
Étape 2	0,01		0,00		0,01	
Santé physique (SP)		0,141		-0,266		0,116
Étape 3	0,00		0,02		0,00	
SP x PEP		0,08		-0,244		-0,516
$\Delta R^2$ total	0,35		0,24		0,09	
Antécédents dans la famille d'origine (FO) <sup>d</sup>						
Étape 1	0,34		0,02		0,08*	
Perception de l'enfant par le père (PEP)		0,185		0,147		0,297*
Étape 2	0,21		0,00		0,09**	
Antécédents dans la famille d'origine (FO)		0,145		0,082		0,313**
Étape 3	0,13**		0,01		0,00	
AFO x PEP		-0,610**		-0,189		-0,010
$\Delta R^2$ total	0,68		0,03		0,17	

<sup>&</sup>lt;sup>c</sup> La santé physique (SP) est calculée par le nombre de problèmes de santé chez la personne.

d Les antécédents dans la famille d'origine (AFO) représentent la somme des antécédents répertoriés : difficultés scolaires, troubles de comportement, consommation, placement des services de protection, séparation des parents, décès d'un parent, dépression d'un parent, violence familiale, témoin de violence conjugale, abus sexuel. \* p < 0.05. \*\* p < 0.01.

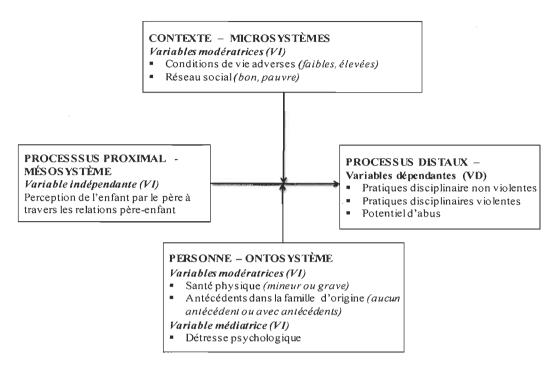


Figure 1. Le modèle PPCT et les variables liées à la négligence parentale.

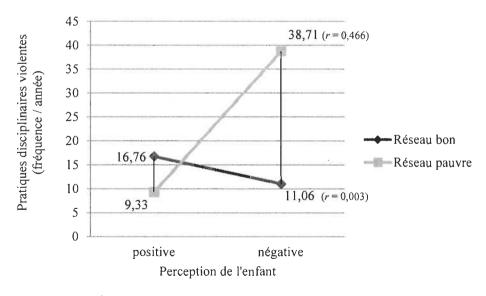


Figure 2. Illustration de l'effet modérateur entre la perception de l'enfant par le père et le réseau social sur les pratiques disciplinaires violentes.

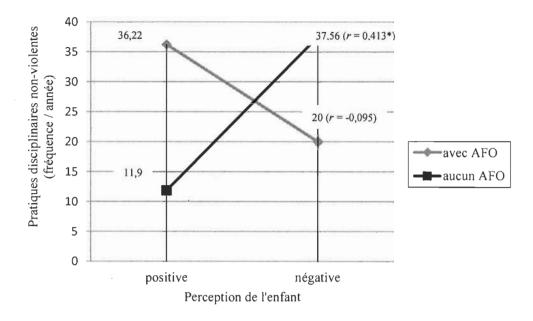


Figure 3. Illustration de l'effet modérateur entre la perception de l'enfant par le père et les antécédents du père dans sa famille d'origine (AFO) sur les pratiques disciplinaires non violentes.

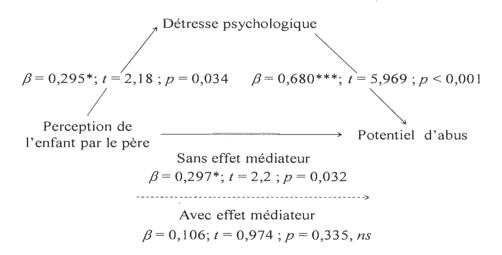


Figure 4. Illustration de l'effet médiateur de la détresse psychologique.

Chapitre 2
L'expérience paternelle des pères impliqués dans une problématique de négligence (Enfances, familles, générations)
Appendice E – Normes de la revue

L'expérience paternelle des pères impliqués dans une problématique de négligence Father's experience the fathers involved in neglect problematic

Denise Côté<sup>1</sup>

Carl Lacharité, Ph.D.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Complète son doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières

<sup>2</sup> Professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Toute correspondance relative à cet article doit être acheminée à Denise Côté, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 445, boul. de l'Université, Rouyn-Noranda (Québec), Canada, J9X 5E4

Courriel: Denise.Cote@uqat.ca.

#### Résumé

Les recherches auprès des pères impliqués dans une problématique de négligence envers les enfants sont peu nombreuses. Il devient essentiel d'en connaitre davantage sur le rôle parental joué par ces derniers. Cette étude qualitative porte sur le vécu de 52 pères impliqués dans une problématique de négligence dans leur relation père-enfant. Les données ont été recueillies à travers un entretien portant sur leur expérience paternelle. Les transcriptions ont été soumises à une analyse thématique afin de mieux comprendre les éléments qui composent l'expérience que ces pères ont de leur rôle auprès de leurs enfants et de la relation père-enfant. Une analyse à l'aide des catégories conceptualisantes sur les différentes dimensions thématiques a permis de réaliser une représentation de la relation père-enfant. Les résultats de cette étude sont discutés à partir d'une perspective bioécologique qui tient compte des divers niveaux contextuels qui caractérisent les situations de négligence envers les enfants.

Mots clés: père, relation père-enfant, négligence envers les enfants, expérience paternelle

## **Abstract**

Research on fathers involved in issues of child neglect are scarse. It is therefore essential to know more about parenting role played by them. This qualitative study focuses on the experiences of 52 fathers involved in an issue of child neglect in their father-child relationship. Data were collected through an interview about their paternal experience. The transcripts were subjected to thematic analysis to better understand the components of the experience that these fathers have of their role with their children and the father-child relationship. Based on these thematic dimensions, a representation of father-child relationship has been elaborated through an analysis of conceptualizing categories. The results of this study are discussed from a bioecological perspective that takes into account various contextual levels that characterize situations of child neglect.

Keywords: father, father-child relationship, child neglect, paternal experience

#### 1. Introduction

Les recherches sur les rôles parentaux portent généralement sur le rôle maternel, ce qui a eu pour effet pendant longtemps d'associer la parentalité à un champ réservé à la mère et ainsi d'en exclure le père, non seulement dans le cadre des recherches, mais aussi au niveau de l'intervention (Parent et al., 2008; Pouliot et Saint-Jacques, 2005). Le rôle du parent au quotidien est un rôle de soin, d'éducation, d'encadrement et de protection auprès de leurs enfants. Le parent se doit d'acquérir des connaissances et des comportements adaptés à l'éducation des enfants afin de favoriser le développement de ces derniers dans toutes les sphères (Miron, 1998). L'expérience « d'être parent » relève d'abord des perceptions du parent, mais comporte d'autres aspects, tant de la part du parent lui-même, que de celle de son entourage ou de la société dans laquelle il évolue (Quéniart et Imbeault, 2003). Dans les dernières décennies, certains auteurs ont élaboré des typologies de pères (Castelain-Meunier, 2002; Dufour, 2001; Lamb, 1995; Martinat et al., 1995; Quéniart et Fournier, 1996) qui prennent en compte le contexte historique des multiples transformations de la famille et de modèles d'engagement (Lacharité, 2001a). Pendant cette même période, une préoccupation pour définir l'engagement paternel a contribué à connaitre mieux les conditions favorables ou défavorables à cet engagement. Ces études se sont dirigées vers une compréhension et un questionnement centrés sur la perception des pères eux-mêmes en rapport avec l'expérience de leur paternité (Allard et Binet, 2002; Devault, Gaudet et al., 2003; Devault, Lacharité et al., 2003; Lacharité et Éthier, 2003; Quéniart et Imbeault, 2003). La trajectoire de vie, le contexte de précarité et de pauvreté, les « jeunes pères » sont, entre autres, des facteurs qui influencent le vécu expérientiel du père dans son rôle parental. Dans la foulée de ces études, notre recherche vise à comprendre l'expérience paternelle des pères impliqués dans une problématique de négligence.

Les recherches sur la problématique de négligence ayant été davantage menées auprès des mères, une attention particulière sur les pères s'avérait essentielle en considérant que la situation de négligence se rapporte tout autant à l'un ou l'autre des parents (Dubeau, 2002; Lacharité *et al.*, 1996). Effectivement, il a été observé que les hommes sont présents à l'intérieur des familles négligentes, que 75% des enfants négligés vivent ou ont des contacts réguliers avec au moins une figure paternelle (Éthier *et al.*, 2006; Lacharité et Éthier, 2003; Lee *et al.*, 2009; Mayer *et al.*, 2006;).

# 2. But de la recherche et questions de recherche

L'objet de cette recherche se veut un approfondissement de la compréhension du rôle de père au-delà de la fonction reconnue et descriptive, à travers l'expression et les représentations des pères. Cette recherche portant sur l'expérience paternelle chez les pères impliqués dans une problématique de négligence vise donc à recueillir les perceptions que ces derniers ont de leur vécu dans la relation père-enfant. Il s'agit de faire apparaître une image de la relation père-enfant à l'aide d'un entretien semi-directif avec ces pères.

Les questions de recherche reposent sur une compréhension dynamique de l'expérience paternelle des pères, une compréhension de leur réalité et une réorganisation de leurs perceptions afin d'en saisir le sens. Comment les pères décrivent, articulent ou expriment-ils leur expérience paternelle? Approfondir cet aspect de la vie des pères est d'autant plus pertinent puisque, selon les dernières recherches, les pères sont présents dans la vie de leurs propres enfants, de même que dans la vie des enfants de leur conjointe, et qu'ils semblent fortement entretenir le désir de constituer une famille et de contribuer à son bien-être (Boily et al., 2006; Éthier et al., Dionne, 2006). L'entretien de l'expérience paternelle (EEP) tente d'aborder le rôle parental selon plusieurs dimensions et sous différents angles, une autre manière d'approcher la réalité de la parentalité. À partir de ces intentions, quelle compréhension peut-on construire de la réalité des pères impliqués dans une problématique de négligence dans leur rôle de père et comment peuton saisir le sens de leurs perceptions dans cette réalité? Cette question principale suggère d'arriver à illustrer la représentation de la relation père-enfant à partir de leurs perceptions. Mais, concrètement comment les pères décrivent, articulent ou expriment leur expérience paternelle? Comment les pères contribuent-ils au bien-être de leurs enfants? Comment peut-on qualifier la présence des pères auprès de leurs enfants? Comment peut-on saisir le désir des pères impliqués dans une problématique de négligence de constituer une famille?

Ces nombreuses questions de recherches requièrent au départ une attention particulière sur quelques questions de base :

- 1. Comment les pères perçoivent-ils leurs enfants?
- 2. Comment les pères perçoivent-ils leur relation père-enfant?
- 3. Quels sont les obstacles dans la relation père-enfant identifiés par les pères?
- 4. Comment les attitudes ou le discours du réseau social influencent-ils les perceptions des pères sur eux-mêmes dans leur rôle de père?

### 3. Cadre de référence

Plusieurs études menées tant sur la paternité que sur la négligence ont en commun l'adoption du même cadre de référence soit le modèle bioécologique de Bronfenbrenner (1979; 2004). L'intérêt de cette approche est de considérer à la fois la personne, l'environnement immédiat et l'environnement éloigné dans l'étude des phénomènes. En effet, l'environnement fait référence non seulement à la famille ou à l'entourage immédiat, mais aussi aux conditions de vie, aux normes sociales et culturelles, aux institutions, aux valeurs et aux croyances d'une société donnée. Selon Drapeau (2008), l'approche bioécologique est pertinente car il est important de situer un comportement dans un contexte personnel ou environnemental sinon, il est difficile d'en comprendre le sens. Une compréhension plus complète contribue à l'élargissement des connaissances mais apporte également des éléments d'intervention intéressants. Il est vrai que la personne doit s'adapter à son environnement, mais l'environnement doit également s'adapter à la personne. Il s'agit d'interactions entre l'individu et ses environnements qui constituent les moteurs du développement. Effectivement, même si une personne possède de très grandes forces, elle ne pourra pas se développer harmonieusement si son

environnement comporte plusieurs facteurs de risque ou offre peu d'occasions, c'est-àdire que les différents milieux fréquentés par les individus doivent également s'adapter en offrant des services, des activités correspondant aux besoins de la personne ou s'ajuster à certaines réalités vécues par la personne, etc. Les différents systèmes qui interagissent dans l'actualisation de processus proximaux entre la personne et l'environnement sont influencés de différentes façons par des éléments communs ou personnels.

La perception étant une construction cognitive, la personne attribue une signification, un sens à sa perception à partir d'une situation appréhendée et influencée par ses attentes, ses besoins, ses expériences passées, ses motivations, son appartenance sociale et sa culture (Lacharité, 1992; Lacharité et al., 1994; Parke et Collmer, 1975; Rosenberg et Reppucci, 1983). Plusieurs méthodes existent pour étudier rigoureusement l'expérience subjective d'une personne. La recherche qualitative constitue toutefois une approche méthodologique et analytique à privilégier. Dans le cas de la présente étude, cette approche permet à des pères de construire un corpus de données qui s'appuie sur leurs propres perceptions et leur propre compréhension de la réalité relationnelle avec les enfants. Elle permet aussi d'explorer de manière riche différents aspects de la relation père-enfant et du contexte à l'intérieur duquel se déploie cette relation.

## 4. Méthode

## 4.1 Les participants

Le groupe de participants est composé de 52 hommes recrutés à l'intérieur d'une programmation de recherche sur la négligence envers les enfants (1996-2008) entre le CEIDEF et les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CJMCQ). Les pères étaient reconnus comme étant impliqués dans une problématique de négligence selon les critères des services de la Protection de la jeunesse sous le motif de négligence (LPJ – article 38 g) et ils étaient en contact de façon régulière avec leurs enfants. Le groupe de participants présente différentes structures familiales et types de figures

Dans cet article, afin d'alléger le texte, l'expression « père » sera utilisée pour désigner un homme pouvant être le père biologique d'un enfant, son beau-père ou le conjoint de la mère. Les enfants, quant à eux, seront identifiés comme étant « leurs » enfants, indépendamment du statut légal de l'homme envers eux.

L'échantillon comporte des pères vivant à l'intérieur de familles intactes (couple parental biologique) ayant des contacts quotidiens avec leurs enfants, des pères de familles monoparentales ayant la garde légale complète ou une garde partagée ou un droit d'accès de leurs enfants biologiques. Pour les pères qui vivent dans une structure familiale reconstituée, les contacts réguliers sont en lien avec les droits de garde ou d'accès à leur(s) enfant(s) selon les termes d'une convention légale ou d'une entente entre les parents biologiques. La fréquence des contacts est variable mais correspond habituellement à 1 fin de semaine 2 x mois ou 1 x par mois ou encore une garde partagée (1 semaine père/1 semaine mère). La structure familiale reconstituée comporte aussi dans certaines familles des enfants biologiques provenant du couple parental actuel. Concernant, les conjoints des mères, certains ont des contacts quotidiens étant donné que leur conjointe a la garde légale complète de ses enfants, et d'autres ont des contacts variables en fonction du droit d'accès de la mère.

paternelles : des familles intactes (17 %), des familles reconstituées (56 %), des familles monoparentales dirigées par le père (12 %) et des conjoints sans enfants en reconstitution familiale (15 %). Les participants sont âgés entre 22 à 51 ans (M = 36 ans) et vivent dans un milieu familial ayant entre 1 à 7 enfants (M = 3). Les deux sources majeures de revenu sont l'aide sociale (48 %) et l'emploi (39 %). La majorité des pères n'a pas terminé des études secondaires (79 %) et a un revenu familial annuel de moins de 20 000 \$ (75 %), ce qui, au Québec, les situe sous le seuil des faibles revenus.

## 4.2 L'entretien sur l'expérience paternelle (EEP)

Le but de l'utilisation de l'entretien semi-directif ou « focalisé » est d'obtenir des réponses et de découvrir de nouvelles questions (Boutin, 2008). Cette technique semblait la plus adéquate afin d'accéder à l'expérience paternelle vécue par les pères, dans leurs propres termes (expression qualitative du savoir expérientiel). Ce type d'entretien vise à interpréter le sens que le père donne à son expérience à partir d'une description à la fois simple et nuancée de différents aspects de sa vie, et certaines descriptions spécifiques portant sur des situations ou des séquences d'action.

L'entretien sur l'expérience paternelle a été élaboré par Lacharité (2001b) à partir de différents thèmes liés à l'expérience paternelle organisés en séquences flexibles permettant une liberté dans les réponses. Les thèmes reflètent les connaissances actuelles sur les composantes et les déterminants de la paternité (prothématisation). La passation des entretiens a été effectuée par une équipe de professionnels de recherche du CEIDEF, en général au domicile des pères.

## 4.3 Analyse de premier niveau : l'analyse thématique

L'analyse thématique permet de découvrir le plus d'informations possibles sur le phénomène, soit les perceptions des pères de leur expérience dans la relation père-enfant. La technique de thématisation continue a été choisie afin d'effectuer une analyse plus fine, plus riche, plus flexible, et d'apporter une validité reposant sur une construction graduelle de l'arbre thématique (Paillé et Mucchielli, 2008). La validation d'un thème est réalisée par les éléments déjà connus ou reconnus au sujet de l'objet d'étude et vérifiée par deux professionnels. L'analyste s'attend à retrouver certains éléments dans le discours du sujet suscités par la prothématisation de l'entretien, mais il ne doit pas se sentir lié à un thème, un énoncé ou une catégorie. L'analyste doit reconnaitre les « chemins de partage ou chemins communs » liés à l'expérience des pères. Ce moment de l'analyse exige une pertinence dans l'interprétation et la dénomination de l'expérience vécue.

# 4.4 Analyse de second niveau : l'analyse à l'aide de catégories conceptualisantes

Les catégories conceptualisantes tentent de mieux cerner l'expérience humaine en étant plus explicites, plus précises dans l'exercice de nommer comment se construit un

phénomène. Elles tentent d'articuler le sens des représentations, des vécus et des événements consignés à l'intérieur de l'entretien de l'expérience paternelle (EEP). Dans cette démarche, l'analyste est conscient que la catégorie n'est pas une entité objective, elle est l'expression d'une lecture du réel selon sa posture (Huberman et Miles, 1991; Paillé et Mucchielli, 2008; Straus et Corbin, 2004). Le contexte d'interprétation ou le cadrage de l'analyste est pertinent lorsqu'il est en accord avec : le matériau (EEP); la problématique (négligence envers les enfants); l'objet de recherche (expérience paternelle dans la relation père-enfant); et la sensibilité théorique (théorie bioécologique).

## 5. Présentation des résultats

L'analyse des résultats a été réalisée en deux étapes; la première effectue un relevé des propos des pères selon les thèmes ressortis dans l'EEP (analyse thématique) et la seconde propose une interprétation conceptuelle du matériau (analyse à l'aide des catégories conceptualisantes) recueilli sur la relation père-enfant.

## 5.1 L'analyse thématique

À travers toutes les étapes de l'analyse thématique pour aboutir à l'arbre thématique, certains éléments sont ressortis clairement en lien avec les questions ouvertes qui structurent l'EEP (prothématisation) et où le contenu s'est d'ailleurs saturé rapidement, tandis que d'autres éléments atteignent plusieurs paliers de réponses. De plus, certains sous-thèmes intéressants sont apparus spontanément dans le discours des pères.

## 5.1.1 La signification du statut de père

Au départ, la simple question de nommer leurs enfants pour situer l'interviewer amène les pères à préciser leur statut à l'intérieur de la famille (73 %), les structures familiales étant multiples (p. ex., intacte, reconstituée, monoparentale). Les hommes s'intégrant à une autre structure familiale (reconstitution familiale) sont évidemment plus sujets à être confrontés à leur statut de figure paternelle face aux enfants. Les hommes ayant des enfants biologiques et qui vivent avec une conjointe ayant déjà des enfants expriment une différenciation entre leurs propres enfants et les enfants de leur conjointe à différents degrés. En ce qui concerne les conjoints sans enfants, ils témoignent d'un engagement envers les enfants de leur conjointe, mais ils mentionnent clairement qu'ils ne sont pas le père biologique et qu'ils souhaitent être « père » un jour. Les termes utilisés et la structure négative du discours, c'est-à-dire l'utilisation fréquente de négations dans la description de leur situation, suggèrent que les hommes éprouvent un malaise à exprimer simplement qu'il s'agit des enfants de leur conjointe et qu'ils jouent auprès d'eux le rôle de père en tout ou en partie (p. ex., « c'est pas pareil, c'est pas grave, c'est pas les miens »). Le vocabulaire filial lié à « sa propre » descendance est encore très présent (p. ex., « ta peau, ton propre sang, ton enfant à 100 % »):

On va commencer par mes deux enfants... Les autres ce n'est pas à moi, mais je les aime comme si c'était les miens.

C'est sûr que j'aimerais avoir un enfant de mon propre sang, mais ce n'est pas grave, j'ai ce petit gars et cela fait mon bonheur. Il pense que je suis son vrai père.

Près de la moitié des pères font état des difficultés vécues quant à l'application de leur droit d'accès à l'enfant, aux difficultés dues à des mésententes persistantes avec l'exconjointe ou aux difficultés liées à des contraintes judiciaires imposées par les services de protection de la jeunesse. Les propos de ces pères confirment des relations chaotiques et des difficultés multiples sur ce plan. Selon leurs témoignages, les relations avec les services de protection de la jeunesse laissent croire que les pères sont peu informés et peu sollicités par les intervenants comme ressource potentielle pour le mieux-être des enfants. Ils se disent peu considérés ou peu consultés dans les décisions, et ce, même s'ils manifestent un vif intérêt à jouer leur rôle de père et qu'ils perçoivent posséder des capacités parentales suffisantes.

# 5.1.2 Comment les pères perçoivent-ils leurs enfants?

Les pères identifient facilement les caractéristiques de leurs enfants, ils utilisent des qualificatifs variés et expliquent à l'aide d'exemples abondants. Il a été nécessaire de distribuer, selon les différentes tranches d'âge des enfants, les caractéristiques de ces derniers perçues par les pères. En effet, les pères perçoivent leurs enfants différemment en fonction de l'âge. De plus, ces caractéristiques ont été classées selon deux dimensions (positives ou préoccupantes). Ainsi, de façon générale, les pères décrivent leurs enfants par des caractéristiques positives (60 %). Les enfants en bas âge ont tendance à être perçus un peu plus positivement que les enfants plus âgés. Inversement, les caractéristiques préoccupantes (30 %) augmentent plus l'enfant grandit et une certaine proportion (10 %) des caractéristiques sont neutres. Il est intéressant de constater l'étendue des caractéristiques positives données par les pères qui se regroupent selon différents aspects :

- (1) l'aspect cognitif ressort tant à travers des caractéristiques associées directement à l'intelligence comme la vivacité d'esprit, les capacités d'apprentissage ou d'adaptation que par d'autres éléments indirects tels que l'attention, la motivation, la créativité ou la curiosité;
- (2) l'aspect affectif demeure assez stable avec une baisse de plus en plus marquée à partir de 12 ans. Dans l'ensemble, les pères perçoivent leurs enfants comme cajoleurs, affectueux ou spontanés;
- (3) l'aspect social prend une importance particulière pour les pères chez les enfants de la naissance à 12 ans, avec une baisse graduelle à partir de l'adolescence (p. ex., sociable, ouvert, bonne humeur, gentil, comique, enjoué, etc.);
- (4) l'aspect encadrement repose sur des notions telles que l'obéissance, la discipline, la politesse, la serviabilité ou l'autonomie. Le besoin d'encadrement ressort davantage

pour les enfants âgés entre 7 à 18 ans où un besoin d'opposition et d'affirmation de soi est présent.

En général, les pères se qualifient de « bon père » en se référant aux comportements affectueux des enfants envers eux ou par des qualités personnelles apparaissant dans le discours des enfants (p. ex., gentil, patient, joue avec moi, etc.) qui témoignent de sentiments positifs, de disponibilité ou de l'importance de leur présence. Plus de la moitié des pères croient que les enfants les considèrent comme sévères (encadrants, stricts) mais aussi justes envers tous les enfants d'une même famille.

Les préoccupations des pères à propos de leurs enfants sont explicites: les comportements inappropriés (p. ex., agitation, hyperactivité, crises, impulsivité), les comportements d'opposition (p. ex., désobéissance, entêtement, provocation, manipulation), les comportements agressifs (p. ex., méchanceté, destruction, bagarre) et, finalement, les comportements qui, selon les pères, sont liés à l'étape de l'adolescence (p. ex., paresse, malpropreté, « traineux », susceptibilité).

Le discours des pères peut être teinté par moment d'émotions intenses, d'incompréhension, d'inquiétude ou de déni concernant différentes difficultés présentes chez leurs enfants. Certains pères vivent des situations très préoccupantes face à la présence, chez leurs enfants, de maladies, déficiences graves ou troubles (p. ex., déficience intellectuelle, syndrome de Lowe, leucémie, syndrome de Gilles de la Tourette, trouble de l'attention ou hyperactivité), ou encore de difficultés importantes d'apprentissage ou de langage :

Ce n'est pas facile, nous avons fait beaucoup de choses pour lui, mais il n'avançait jamais jusqu'au moment où il est entré à la garderie. Après 15 jours, il a commencé à s'améliorer. Il n'allait jamais aux toilettes avant, il était encore en couche à cinq ans. Maintenant, il va aux toilettes tout seul. On essayait de l'aider, mais, lui, il ne voulait pas faire pipi ou caca. C'était difficile, ma femme était découragée. Maintenant elle s'en occupe bien et elle est très contente.

Certaines maladies ou syndromes affectant les jeunes enfants sont complexes et difficiles à comprendre pour les pères, l'intervention précoce est vécue comme étant très exigeante. Les pères exposés à ce genre de situations se sentent dépassés et inquiets, ce sentiment engendre un malaise intense et augmente la lourdeur des responsabilités parentales :

Il faut un adulte avec lui, c'est obligatoire, il doit être surveillé. Il a encore de gros apprentissages à faire. On m'a expliqué qu'il y a une partie de son cerveau qui est au point « neutre ». Tant qu'il ne voudra pas développer luimême cette partie-là, nous n'avons pas vraiment le choix. Mais il est déjà âgé

de 12 ans et 18 ans n'est pas si loin. Il va falloir qu'il se passe quelque chose rapidement. Nous ne pourrons pas toujours le forcer comme un enfant.

De plus, ces types d'handicap entrainent, pour la plupart, des difficultés d'apprentissage qui viennent confronter directement les pères dans leur propre vécu scolaire. Les pères anticipent déjà les difficultés à travers lesquelles l'enfant passera (p. ex., le rejet, le ridicule, l'échec constant, l'impatience des parents, le manque de services, une scolarité limitée, des possibilités d'emploi moindres, etc.).

## 5.1.3 La relation père-enfant

Une des questions de l'entretien portait sur les moments satisfaisants et insatisfaisants vécus par les pères avec leurs enfants. Cette question se veut une ouverture sur la thématique plus générale de la relation père-enfant. Dans un premier temps, ce thème regroupe les exemples décrivant les situations vécues comme *satisfaisantes ou positives* dans la relation père-enfant :

(1) les activités physiques: ces activités sont diversifiées et pratiquées tout autant avec les filles que les garçons. Les pères associent activités physiques, plaisir, bonne humeur, se « dépenser physiquement », se défouler et satisfaction réciproque (père et enfants). Les pères apprécient particulièrement les activités extérieures permettant d'intégrer tous les membres de la famille (« tous ensemble »):

Par exemple, en fin de semaine nous allons à la cabane à sucre. C'est sûr et certain que nous irons nous promener dans le bois. Nous allons avoir du plaisir, tu sais. Quand on est ensemble avec les enfants, c'est à peu près tout le temps plaisant.

(2) les apprentissages : il ne s'agit pas ici d'activités reliées seulement à des matières académiques (« faire les devoirs »), mais de montrer aux enfants à faire de multiples tâches au quotidien qui visent une plus grande autonomie chez ceux-ci ou leur développement général. Les pères sont fiers et se sentent compétents lorsqu'ils enseignent des tâches, des comportements ou des connaissances à leurs enfants. Ces situations les réconfortent dans leurs capacités à répondre aux besoins des enfants tant à un niveau affectif qu'éducatif. En outre, ils apprécient l'échange à l'intérieur de ce type de contact. Ils sont fiers de voir leurs enfants reproduire la tâche apprise et de les voir développer leurs connaissances, leurs habiletés. Ils s'attardent et remarquent le développement et l'évolution des enfants. En général, les pères se sentent utiles et aiment répondre aux questions des enfants qu'ils trouvent curieux, capables de s'exprimer, intéressés. Les apprentissages évoqués par les pères concernent aussi le savoir-vivre des enfants (bien éduqués, polis et calmes) :

Prenons l'ordinateur. Je leur apprends des choses, mais eux autres aussi ils m'apprennent des choses sur l'ordinateur.

Quand on fait des sorties et que les enfants écoutent bien, réagissent bien et qu'ils ne font pas de niaiseries, tu vois que ce que tu fais avec eux, ça donne quelque chose.

(3) les moments privilégiés: ces situations représentent des moments associés à la proximité physique ou la réciprocité de comportements affectueux, des moments qui surviennent après de courtes absences (p. ex., retour de l'école, retour du travail) ou des moments tranquilles (souvent en soirée avant le coucher). Ces comportements sont très présents dans le discours des pères et la description qu'ils en font démontre qu'ils sont touchés par ces comportements; ceux-ci les rassurent et les amènent à se sentir compétents et importants face à leurs enfants.

C'est quand ils sont contents de me voir, c'est l'éclat dans leurs yeux et c'est lorsqu'ils disent « papa ». Ça me fascine à tout coup, ils me sautent au cou et la manière dont ils ont de me regarder.

Dans un deuxième temps, les moments insatisfaisants ou difficiles vécus par les pères se sont avérés plus spécifiques à certaines sources de frustration dans leur rôle parental. Les comportements *mobilisants* sont associés pour les pères à la dépendance, aux exigences des enfants (p. ex., répéter les mêmes gestes, la routine quotidienne), les « niaiseries » d'enfant, la bouderie, etc. Il s'agit pour eux de comportements présents chez les enfants plus jeunes et ils reconnaissent leur manque de connaissance en la matière. Les pères sont conscients que les enfants plus jeunes n'expriment pas leurs besoins en mots (langage limité), ce qui complique le décodage, mais ils témoignent d'un désir d'apprendre :

Je ne m'attendais pas que ça allait être comme ça, être aussi compliqué avec un bébé. Et ça recommence à tous les jours et de bonne heure à part ça.

Elle fait des mauvais coups tout le temps, elle ne lâche pas...le cendrier renversé sur la table, un verre de lait renversé par terre, le sel, le savon partout!

Les comportements d'agressivité ou d'opposition correspondent davantage aux crises et à la violence verbale ou physique entre les enfants eux-mêmes ou face aux adultes. Cela inclut le manque de respect, le mensonge ou une attitude de « je m'en foutisme ». Les pères, en général, sont en mesure d'identifier des conséquences adéquates face à ce type de comportements (p. ex., retrait, réflexion, retrait d'un privilège, coucher plus tôt, etc.) ou d'appliquer certaines solutions (p. ex., bercer, calmer, faire preuve de patience, mettre ses limites, rester ferme, faire diversion, etc.). Plusieurs pères apprécient particulièrement les enfants bien éduqués, polis et calmes; les comportements de l'enfant tels que les crises et la désobéissance suscitent des sentiments et des émotions intenses chez eux (p. ex., impression de parler dans le vide, augmentation rapide de la frustration, utilisation d'un ton de voix plus sévère) :

Quand il n'écoute pas, tu essaies de le reprendre à chaque fois, mais comme il est têtu, il me fait frustrer. J'essaie de bien réagir, mais parfois la colère l'emporte. On crie après lui, on l'envoie en punition. Mais même quand je le punis, ça marche pas. T'as pas le choix, tu le saisis de manière brusque et tu vas le mettre en punition.

Pour certains pères, les comportements difficiles apparaissant chez les enfants font référence aux souvenirs de leur propre vécu. Ils aimeraient éviter à leurs enfants de répéter les mêmes erreurs. Ils tentent de dialoguer avec leurs enfants, tentent de comprendre, d'expliquer, parfois même trop, des explications longues et floues, le plus souvent complètement inefficaces.

Plusieurs pères reconnaissent qu'ils parlent trop fort lorsqu'ils interviennent auprès des enfants. Certains font même référence à leurs comportements antérieurs de violence envers leurs enfants, comportements qu'ils ne présentent plus maintenant. La crainte de la perte de contrôle réelle ou potentielle reste présente, ils doivent se donner des moyens, mais ces moyens sont souvent très limités (p. ex., « je vais prendre l'air, je respire profondément, je m'en vais pour un moment, je les envoie dans leur chambre et j'attends de me calmer »). Beaucoup de pères éprouvent des difficultés marquées à changer leurs pratiques disciplinaires qu'ils associent à la façon dont ils ont eux-mêmes été élevés. Ils démontrent ainsi une certaine rigidité, l'un des indicateurs du potentiel d'abus souvent présent chez les pères impliqués dans une problématique de négligence. Certaines formes de violence sont présentes dans leurs pratiques disciplinaires, surtout face aux comportements difficiles chez les enfants, leurs propos reflètent un malaise, une tristesse, une déception face à leur incapacité « à changer » pour le mieux-être de leur enfant.

J'essaie de parler tranquillement, mais quand ils crient et ils courent partout je deviens comme avec une boule de feu qui me monte jusqu'à la tête. J'entends pus rien, faut que j'm'en aille dehors, sinon je deviens malin et je peux donner des claques. Je suis comme ça, quand j'étais jeune mes parents exigeaient qu'on écoute. Quand ça m'arrive c'est automatique, je sais que je ne devrais pas.

### 5.1.4 Les caractéristiques personnelles des pères

Une certaine proportion des pères plus fragiles psychologiquement (13 %), présentent un discours empreint de vigilance et d'attribution d'intention face aux des enfants. Il est clair que ces pères sont envahis et démontrent une grande rigidité, témoignant aussi de leurs difficultés relationnelles qu'ils attribuent aux comportements des autres, entre autres, aux enfants :

Mon fils à 3 ans, il était tellement enragé contre nous autres qu'on avait de la difficulté à le laver ou à l'habiller. C'est enrageant, je ne suis pas agressif au

sens de le battre, mais on dirait que ça prenait des claques pour qu'il se ressaisisse de sa crise, mais je n'ai jamais été violent au point de le frapper dans la face ou de le battre avec des chaises. Mais il nous mettait hors de nous assez souvent que ça devenait agressant.

Les enfants de ma blonde ils fouillent dans ma chambre et brisent mes affaires personnelles, ils briment mon intimité. Ils le font exprès, ils sont méchants même entre eux. Je ferme ma gueule, mais ma blonde elle sait que je ne suis pas d'accord. Il faudrait qu'un homme leur montre le respect. Tout le monde est pareil, ils ne font plus attention.

## 5.1.5 Le réseau social des pères

Les parents des pères sont très présents à l'intérieur de leur réseau social. Les antécédents dans la famille d'origine, bien qu'ayant eu une influence certaine sur la trajectoire développementale du père, ne semblent pas nuire aux relations du père avec sa famille d'origine, car cette dernière compose majoritairement leur réseau social dans l'exercice de leur rôle parental. Le tiers des pères considère leurs parents, tant leur père que leur mère, comme des modèles, des conseillers, comme les personnes qui leur ont transmis des valeurs et appris à se débrouiller :

Mes parents m'ont toujours appuyé dans ce que je fais. Je continue l'exemple qu'ils m'ont donné, c'est la même éducation que je donne à mes enfants.

Un autre tiers a des contacts avec leurs parents, mais ne les considère pas nécessairement comme des modèles, et le dernier tiers exprime clairement qu'il ne veut pas reproduire le modèle qu'il a reçu et qu'il désire modifier leurs pratiques parentales pour le mieux-être de leur famille.

Tous les pères soulignent clairement que les pratiques éducatives actuelles diffèrent de celles qu'appliquaient leurs parents, ils adaptent ce qu'ils ont reçu comme éducation sur le plan des règles et de l'encadrement (changement d'époque, de culture, de la structure familiale, etc.). Selon leur perception, leur père était moins présent, plus sévère, les parents (père et mère) jouaient peu avec les enfants et ils avaient moins d'activités familiales. Les pères misent surtout sur la disponibilité, la présence et le plaisir de jouer avec leurs enfants :

Je suis un père qui aime avoir des activités avec les enfants. Pour mes parents, le travail était primordial. Aujourd'hui, on a beaucoup de loisirs, ils trouvent ça drôle que j'm'occupe autant des enfants.

Certains pères reçoivent des reproches portant sur leur manque de disponibilité, leur sévérité ou leur mollesse envers les enfants. Certains sont sensibles aux critiques de leurs proches, tandis que d'autres n'y accordent aucune importance :

Y'a pas un enfant qui est pareil. C'est pas parce que mon père a eu un enfant qui n'avait pas de problèmes qu'avec mon propre fils c'est pareil. Il me remet toujours ça sur le nez, que lui, il aurait mieux réussi que moi à s'occuper de mon fils. Il ne le sait pas... il ne réussirait peut-être pas mieux que moi.

La mère des enfants (ou la conjointe) apparait majoritairement dans le réseau social des pères, et l'ensemble des pères souligne l'importance d'une alliance parentale, d'un soutien dans leurs décisions et d'un accord sur des structures éducatives cohérentes à l'intérieur du couple parental. Il s'agit pour eux d'une confiance mutuelle :

Ma blonde dit que je suis un bon père en général. Il y a toujours une possibilité de négocier ensemble sur ce qu'on veut pour les enfants, on parle ensemble régulièrement. Si elle croit qu'une conséquence est trop sévère, on rectifie ensemble la situation. On en discute ensemble avant et on prend une décision. On est deux dans un couple! Je ne suis pas un père parfait, mais je suis responsable et elle me fait confiance, on essaie de régler les choses au fur et à mesure.

Ma femme m'a tout montré, je n'avais aucune expérience avec les enfants. Elle me croyait capable, alors elle m'a montré à m'occuper des enfants, à faire un budget, à faire le ménage et j'apprends encore plein de choses.

Certains pères notent aussi des difficultés dans cette relation où les reproches semblent fréquents : manque de disponibilité, trop sévère ou pas assez sévère, désaccord et disputes au sujet des pratiques éducatives. La reconstitution familiale crée aussi une certaine confusion, les conjoints, ayant des enfants biologiques ou non, ne connaissent pas toujours les attentes réelles de leur conjointe face à leur rôle ou leurs responsabilités auprès des enfants :

Elle pense que je suis trop sévère avec les enfants. Depuis qu'on est ensemble, chaque fois, ça recommence: Fais pas ça! Fais pas ça de cette façon! Pourquoi t'as fait ça! Elle dit qu'elle ne peut pas se fier à moi.

### 5.1.6 Les obstacles dans la relation père-enfant

La moitié des pères sont en mesure d'identifier des obstacles dans leur relation pèreenfant. Deux regroupements d'obstacles apparaissent rapidement : les relations difficiles avec leur ex-conjointe (l'obtention ou le respect des droits d'accès) et l'horaire de travail. La frustration engendrée par la difficulté à être en contact de façon plus fréquente avec leurs enfants amène la plupart des pères à vivre une grande déception de ne pouvoir contribuer au développement de leur enfant, un sentiment de perte, une incompréhension, un sentiment d'être secondaires, non reconnus. Ils se sentent perçus comme incompétents et peuvent même être qualifiés comme dangereux, etc. :

Je l'ai dit à mon ami que mon ex-conjointe trouve que je suis trop sévère. Donc, elle ne veut pas que je vois les enfants seul. C'est parce que parfois quand ils sont tannants, je leur dis à la blague que je vais les frapper! Mon ami, il comprend, lui, mes enfants aussi. Ils savent bien que je ne les frapperai jamais, mais mon ex-conjointe, elle, pense que je suis un batteur d'enfants.

Viennent par la suite les obligations liées au travail réduisant la présence et la disponibilité du père pour ses enfants (p. ex., moins d'activités, plus de fatigue, travail de nuit, etc.). Les pères expliquent qu'ils aimeraient prioriser avant tout leurs enfants, mais que leur précarité financière amène une toute autre réalité avec laquelle ils doivent composer :

Je les [mes enfants] vois trois jours par semaine. Même quand je travaille 70 heures par semaine. Ça me manque de faire de choses tous les jours avec les enfants et de les avoir près de moi. Si on me donnait le choix, je m'occuperais de mes enfants d'abord et je trouverais d'autres façons pour bien vivre.

### 5.1.7 Les valeurs essentielles pour les pères

Les valeurs à transmettre aux enfants pour l'ensemble des pères se regroupent sous trois sphères principales : (1) l'importance de la scolarisation prend une signification spéciale, ils souhaitent ardemment que leurs enfants poursuivent leurs études afin d'obtenir un emploi valorisant et d'acquérir une autonomie personnelle et financière. Cette sphère fait particulièrement référence, pour les pères, à leur propre vécu expérientiel difficile dans le milieu scolaire et à leur situation actuelle sur le marché de l'emploi; (2) les conduites prosociales ressortent clairement comme un élément ayant une importance particulière aux yeux des pères, telles que le respect des autres (incluant le savoir-vivre), la capacité de créer et d'entretenir des relations avec les autres (sociabilité); et (3) l'honnêteté représentée par le respect des règles afin de s'intégrer à la communauté (honnêteté, sincérité) fait aussi partie des valeurs que les pères souhaitent transmettre à leurs enfants.

### 5.1.8 Les rêves des pères à propos de leurs enfants

Les rêves des pères se divisent également en regroupements à différents degrés selon l'ordre suivant :

- (1) répondre aux besoins de leur famille avec davantage de moyens financiers, afin de « gâter » leurs enfants en termes d'activités diversifiées (p. ex., sports, vacances d'été, glissades d'eau, camping, etc.) et, pour une grande majorité d'entre eux, le rêve d'acquérir une propriété résidentielle (75 %). Le discours des pères reflète une image résignée de leur réalité malgré leurs souhaits;
- (2) réunir tous les membres de la famille, de façon permanente (obtenir la garde d'enfants qui vivent avec la mère) ou augmenter leurs droits d'accès (contacts réguliers);
- (3) éliminer les difficultés que vivent les enfants liés à leur état personnel (p. ex., TDAH, déficience intellectuelle, TED, traumatismes antérieurs, conflits constants, etc.):
- (4) éviter à leurs enfants de reproduire leurs propres erreurs (p. ex., comportements délinquants, consommation, etc.).

# 5.1.9 L'arbre thématique

L'arbre thématique est une structure en arborescence correspondant à la convergence, la complémentarité ou la parenté des thèmes à l'intérieur de l'expérience paternelle des pères impliqués dans une problématique de négligence. Suite à une analyse thématique, les thèmes ne contribuant pas tous au portrait d'ensemble de la même façon, la hiérarchisation des thèmes à travers l'arbre thématique permet de visualiser les thèmes liés à l'expérience paternelle selon leur appartenance générale ou spécifique, leur rôle principal ou périphérique. L'arbre qui représente leur expérience paternelle est illustré par huit regroupements thématiques (caractères gras), subdivisés en 13 axes thématiques (caractères italiques) contenant 30 ensembles thématiques saillants (Figure 1).

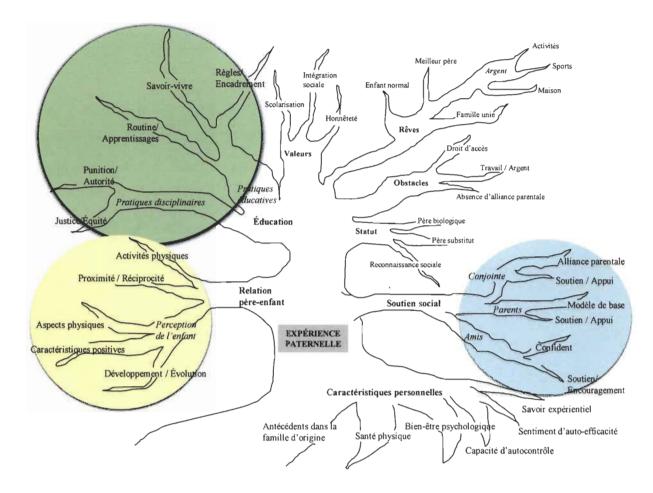


Figure 1. Arbre thématique de l'expérience paternelle chez des pères impliqués dans une problématique de négligence envers leurs enfants.

À travers cette représentation visuelle de l'expérience paternelle des pères impliqués dans une problématique de négligence, un accent a été mis sur trois regroupements (zones grises) prenant un sens particulier pour eux et dont ils ont parlé abondamment; l'éducation des enfants, la relation père-enfant et le soutien social. Ces dimensions comportent un aspect relationnel important où les contacts entre les pères et les enfants sont constants et représentent des sphères où les pères désirent occuper une place privilégiée auprès de leurs enfants. Le regroupement portant sur les caractéristiques personnelles des pères a été placé aux racines de l'arbre considérant qu'il s'agit de caractéristiques déjà présentes avant d'être père. Il est intéressant de constater que les pères impliqués dans une problématique de négligence couvrent autant de dimensions du rôle parental à partir d'un entretien comportant seulement treize questions générales. La plupart des pères démontre beaucoup d'aisance à parler de leur relation père-enfant et prend plaisir à nourrir leur réponse d'anecdotes, d'exemples ou d'explications visant à préciser leurs propos et ainsi à les insérer dans un thème correspondant à leur vision.

Les regroupements ombragés représentent les thèmes qui ont une importance particulière pour les pères impliqués dans une problématique de négligence. L'éducation des enfants, la relation père-enfant et le soutien social sont les dimensions de leur expérience paternelle sur lesquelles ils insistent davantage et reflètent leurs préoccupations. Il s'agit de thèmes touchant directement le contact avec l'enfant qui témoignent de leur expérience à travers un vécu relationnel plutôt que par les aspects périphériques associés à leur rôle parental (p. ex., leur situation financière, obstacles, etc.). Donc, une perception de l'expérience paternelle rattachée à l'enfant exprimant leur désir de contribuer au bien-être de leur enfant, mais aussi leurs inquiétudes et leur sentiment de ne pas toujours être à la hauteur dans ce rôle de père qu'ils reconnaissent comme important pour l'enfant. Effectivement, ce rôle de père également perçu par leur réseau immédiat qui constitue leur soutien et qui se compose principalement de leur conjointe. D'ailleurs, ils reviennent souvent sur la nécessité d'être reconnu comme compétent par leur conjointe (ou leur ex-conjointe), l'importance d'une confiance mutuelle et d'une vision commune dans l'éducation des enfants.

### 6. Discussion

Dans un premier temps, l'analyse thématique de premier niveau a permis de décrire, décortiquer, rassembler et comparer avec rigueur le contenu des entretiens de l'expérience paternelle. La teneur de leurs propos et les émotions exprimées ressortent bien à travers cette analyse et fournissent des éléments importants qui sont mis en relation, dans un deuxième temps, avec l'élaboration d'une représentation de la relation père-enfant dans une perspective bioécologique. Il est possible de structurer une représentation de l'expérience paternelle en tenant compte qu'une expérience est propre à un individu, mais peut également être commune à un groupe d'individus considérant un certain nombre de conditions d'existence pour engendrer cette expérience.

Dans le cadre de cet article, la représentation proposée constitue une visualisation bioécologique de l'expérience paternelle dans un contexte où les pères sont impliqués dans une problématique de négligence envers leurs enfants (Figure 2). La chercheure a tenté avec une analyse à l'aide des catégories conceptualisantes d'approfondir davantage leur expérience paternelle à l'intérieur de la relation père-enfant. La construction des catégories consiste à articuler le sens des représentations, du vécu et des événements consignés à l'intérieur des entretiens avec l'éclairage apporté précédemment par l'analyse thématique. Chaque catégorie a été construite à partir d'un énoncé bien défini, la spécification de ses propriétés et ses conditions d'existence.

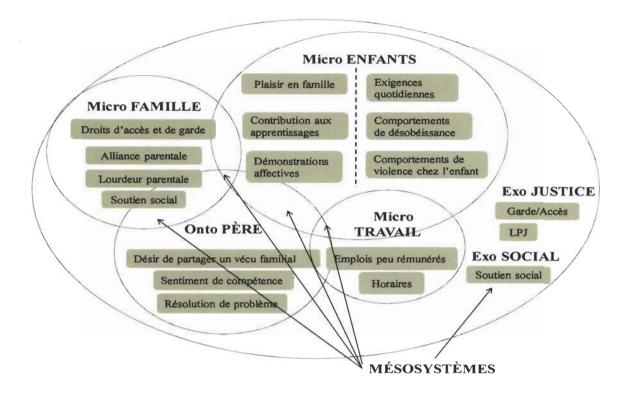


Figure 2. Représentation de la relation père-enfant selon la perception des pères impliqués dans une problématique de négligence envers les enfants.

Cet exercice exécuté par l'analyste le rapproche pas à pas vers une dénomination finale de la catégorie qui doit permettre de saisir rapidement de quoi il s'agit et de respecter le sens donné par les pères. La relation père-enfant a donc été représentée dans une perspective bioécologique en intégrant les différentes catégories à l'intérieur de chacun des systèmes afin d'en décrire par la suite la mise en relation.

Donc, à partir de cette lunette, le père (ontosystème) impliqué dans une problématique de négligence exprime le désir de partager un vécu familial par leur appréciation constante de la vie de famille et leur désir de contribuer au bien-être de leurs enfants sous toutes ses formes (transmettre un savoir expérientiel), et ce, malgré les embûches dans la relation père-enfant ou associées à l'environnement (DeLucci, 1996; Lamb, 1987). La famille revêt pour eux un sens particulier. Pour les uns (33 %), il s'agit de reproduire ce qu'ils ont vécu dans leur enfance à l'intérieur d'une famille perçue comme unie et solidaire, tout en apportant les ajustements nécessaires pour répondre aux besoins des « enfants d'aujourd'hui ». Pour d'autres (66 %), il s'agit plutôt de construire leur propre façon d'être père, ayant vécu avec des modèles parentaux plus ou moins adéquats. Le sentiment de compétence et la résolution de problème sont intimement reliés entre eux et influencés par les interactions avec tous les autres systèmes (mésosystèmes), dans la relation père-enfant (microsystème Enfants), mais

aussi avec la conjointe (microsystème Famille), le travail (microsystème Travail). Les pères s'évaluent comme assez compétents dans la relation père-enfant, malgré une situation familiale particulière ou difficile, la force de la relation père-enfant engendre une capacité chez le père à maintenir la relation, à développer de meilleures habiletés parentales (sentiment de compétence) et à expérimenter de nouvelles façons de faire tant dans les situations plaisantes que dans les situations plus difficiles. La relation pèreenfant est rarement décrite comme négative, les pères tentent de considérer les bons et les mauvais côtés et ils réussissent assez bien cet exercice d'objectivation. Les pères sont conscients que certaines conditions de vie adverses sont néfastes pour leurs enfants (p. ex., vivre sous le seuil de pauvreté ou dans certains quartiers) et ils vivent beaucoup de déceptions envers eux-mêmes comme il est possible de le constater dans le contenu de leurs rêves pour leurs enfants (p. ex., avoir plus d'argent pour acheter une maison). La principale faiblesse sur le plan des compétences parentales que les pères identifient clairement est la présence de pratiques disciplinaires violentes qu'ils reconnaissent et qu'ils tentent de modifier par des moyens répétitifs et bien peu efficaces face aux exigences quotidiennes et aux comportements des enfants. Il apparait que leur capacité à résoudre des problèmes est envahie par de nombreuses préoccupations d'ordre personnel et affaiblie par un soutien souvent défaillant. Ainsi, les solutions appliquées sont souvent les mêmes et s'avèrent le plus souvent inappropriées, rigides, peu organisées ou encore orientées vers un objectif imprécis. Les pères doutent, ils se sentent impuissants face à l'ampleur de la tâche et ils ne savent plus vraiment comment s'y prendre pour redémarrer un processus de recherche de solution efficace. Toutefois, les pères montrent une ouverture intéressante à développer de nouvelles stratégies, mais pour ce faire, les pères doivent bénéficier de soutien pour les aider à faire face à ces situations.

Leur désir de partager un vécu familial est nourri par des valeurs et des rêves tout à fait légitimes (avoir une vie familiale remplie et riche, aider les enfants dans leur développement, gâter les enfants, avoir une maison, etc.), mais souvent peu réalisables compte tenu de la présence de nombreuses difficultés sur lesquelles les pères n'ont pas toujours le contrôle voulu (p. ex., précarité financière, situations de handicap, difficultés d'apprentissage, respect du droit d'accès, etc.). Le système de justice (exosystème) incluant les services de protection et la Chambre de la famille (droits de garde et d'accès) ne sont pas perçus comme aidants et les pères ne s'y sentent ni considérés ni consultés comme parent.

La relation père-enfant (microsystème Enfants) se concrétise à travers six catégories qui composent le processus relationnel où il y a des interactions régulières et durables. Trois de ces catégories sont présentées à gauche, les plaisirs en famille, la contribution aux apprentissages de l'enfant et les démonstrations affectives et reflètent davantage les côtés positifs du rôle de père. Ces catégories sont très significatives pour les pères, elles représentent tout ce qui constitue une relation, un échange dans la dyade père-enfant. Les pères éprouvent une grande satisfaction, un plaisir, un goût et un intérêt face à leurs enfants (Owen et al., 1982). Ils se sentent renforcés dans leur sentiment de

compétence et dans l'importance qu'ils ont pour leurs enfants. Ces trois aspects de la relation, très simples, sont essentiels dans le discours des pères et suscitent chez eux de la fierté, des émotions et des sentiments agréables qui renforcent la relation père-enfant malgré la présence de conditions adverses. Les trois autres catégories présentées à droite, les exigences quotidiennes, les comportements de désobéissance et les comportements de violence chez l'enfant sont davantage liées aux aspects difficiles ou négatifs du rôle de père. Celles-ci suscitent toutefois le même désir de contribuer au bien-être de leurs enfants. Cependant, ces aspects amènent les pères à reconnaitre leurs limites comme parent (lourdeur de l'exercice des responsabilités parentales), allant du manque de connaissances à leur crainte de perdre le contrôle en passant par le sentiment d'incompétence (inquiétudes, incompréhension, dépassé). Ces trois catégories font aussi émerger une difficulté de résolution de problème qui engendre, chez les pères, une utilisation récurrente de solutions peu efficaces ou la présence d'un sentiment d'impuissance grandissant. À travers la relation père-enfant, le père ressent des émotions plus ou moins intenses vis-à-vis des comportements des enfants envers lui ou envers les autres et aussi face à ses propres réactions comme père affectueux, compétent et responsable. Beaucoup de pères évoquent donc l'importance de l'alliance parentale comme un facteur qui favorise la relation père-enfant et leur sentiment de compétence.

Pour les pères, la famille (*microsystème Famille*) est basée avant tout sur le couple parental. Ils insistent sur l'importance de l'alliance parentale concernant tous les aspects de la vie familiale, ils souhaitent une reconnaissance de leurs compétences et un soutien de la part de leur conjointe ou de leur ex-conjointe. Les différentes structures familiales ne facilitent pas toujours l'entente entre les ex-conjoints ou les conjoints actuels; les relations sont houleuses, les contacts avec les enfants deviennent une monnaie d'échange, les pères achètent la paix, etc. Les pères aimeraient ressentir un soutien minimal de leur ex-conjointe, une confiance mutuelle et le respect du droit d'accès pour le mieux-être des enfants. Concernant la conjointe actuelle, certains évoquent un soutien réciproque dans les décisions et les structures éducatives, tandis que d'autres soulèvent davantage la présence de désaccords spécifiquement dans la façon d'éduquer les enfants. La lourdeur parentale face à l'ensemble des difficultés et pouvant être exacerbée par des situations particulières chez l'enfant (maladies, syndromes, déficience intellectuelle, TDAH, TED, troubles de comportement grave, etc.) exige un soutien entre les conjoints, la famille élargie et les différents services.

Le travail du père revêt également une importance, la faible scolarisation des pères les dirige vers des emplois généralement peu rémunérés et où les horaires de travail sont longs avec une courte période de vacances. La disponibilité physique et l'énergie du père s'en trouve amoindries.

Les catégories de la représentation de la relation père-enfant reflètent les préoccupations réelles des pères impliqués dans une problématique de négligence envers les enfants, où chaque élément peut être, de façon plus ou moins importante, diminué ou amplifié par les interactions entre chacun des systèmes autour du père comme personne et dans son

rôle de père. La pertinence de schématiser l'expérience paternelle dans la relation pèreenfant est sans aucun doute plus utile à l'intervention auprès des pères impliqués dans
une problématique de négligence envers les enfants, l'intervention auprès des pères
dans l'ensemble des services aux familles étant souvent peu efficace ou absente
(Devault, Bolté et al., 2003; Lacharité, 2001a; Martinat et al., 1995). Cette
représentation ne présente pas une définition de la paternité ou les fonctions du père
dans son rôle parental, mais le vécu de 52 pères impliqués dans une problématique de
négligence à travers leur perception de leur expérience paternelle et les chemins
communs que ces 52 derniers ont pu parcourir. Cette distinction est considérable, cette
représentation ne pouvant être généralisée, mais elle fournit des indices intéressants
pour l'intervention auprès de ces pères, c'est-à-dire les points où l'intervention doit être
concentrée, les aspects importants selon les propos des pères. Cette représentation est
également une base pour l'avancement des connaissances sur les pères impliqués dans
une problématique de négligence et l'orientation de nouvelles recherches.

L'analyse thématique laisse apparaitre chez les pères une capacité à parler aisément et avec enthousiasme de leurs enfants et de la relation qu'ils entretiennent avec eux. Ils sont intéressés, ils expliquent, ils situent dans un contexte, ils questionnent, ils s'auto-évaluent. Les pères ressentent l'importance de leur rôle auprès des enfants et l'expriment à travers leurs actions dans diverses formes d'éducation comme le représente l'arbre thématique. Ils croient fermement contribuer au bon développement de leurs enfants surtout dans les dimensions des activités, des apprentissages et des démonstrations affectives, ils disent se sentir compétents (savoir expérientiel), démontrent du plaisir ainsi que de l'intérêt pour les progrès de l'enfant. Ces résultats concordent avec d'autres études et rapports effectués auprès de différents groupes de pères vivant en situation de vulnérabilité par rapport à leur paternité (Allard et Binet, 2002; Conseil de la famille et de l'enfance, 2008; Famille et ainés, 2011).

Ils sont conscients cependant de leurs limites et des difficultés à affronter dans leur rôle de père. Les pères sont en mesure de reconnaitre leurs pratiques disciplinaires inadéquates, mais il est aussi important de retenir que leur perception indique qu'ils s'accordent peu de pouvoir sur leurs capacités de changement, ce qui freine considérablement leur intervention auprès des enfants, engendre des mésententes à l'intérieur du couple parental et alimente un sentiment d'impuissance. Les pères soutiennent également qu'ils ont besoin d'un soutien dans leur rôle parental, un soutien important et essentiel provenant de leur famille d'origine et de leur conjointe (alliance parentale). Un soutien qui les confirme également dans l'importance de leur présence auprès des enfants, les valorise et les consolide dans leurs compétences parentales est sans aucun doute le soutien de leur conjointe ou de leur ex-conjointe (Allard et Binet, 2002; Lavigueur et al., 2005). Le besoin de soutien exprimé associé avec une difficulté dans la résolution de problèmes explique en partie cette impression de stagnation ressentie par les pères, et ce, malgré la présence d'une ouverture intéressante à apprendre et à développer de nouvelles stratégies.

La précarité financière entourant le père et sa famille a des effets collatéraux et récurrents sur le fonctionnement et le bien-être de la famille. Il est clair que cette situation crée un stress où le père est atteint dans son rôle de pourvoyeur et touche directement son sentiment de compétence à s'acquitter de ses responsabilités envers sa famille, une réalité qui touche la plupart des parents vivant une précarité financière (Allard et Binet, 2002). Mais, tout comme dans cette étude, la précarité financière ne semble pas atteindre les pères dans leur engagement auprès de leurs enfants.

Dans une vision bioécologique, les pères doivent s'adapter à leur environnement et, réciproquement, l'environnement doit s'adapter à eux (processus proximaux). Il est clair que les pères possèdent des forces en lien avec ce qu'ils sont comme personnes, mais leur environnement peu harmonieux exige beaucoup et comporte de multiples contraintes leur offrant peu d'occasions de développer leurs capacités personnelles et sociales (Dufour et al., 2008; Éthier et Lacharité, 2000; Schumacher et al., 2001). Sous cet angle, les expériences plaisantes dans la relation père-enfant sont significatives et recherchées par les pères. L'adaptation réciproque entre le père, son entourage et l'environnement s'en trouve souvent facilitée, c'est-à-dire que le père est davantage en mesure de contrôler certains éléments malgré les contraintes (p. ex., activités simples et peu coûteuses, favoriser des moments de proximité, accompagner l'enfant à des activités scolaires, événements dans la famille nucléaire ou élargie, etc.).

La particularité des pères impliqués dans une problématique de négligence envers leurs enfants se révèle davantage dans leur croyance d'avoir peu de capacités à modifier leur réalité familiale sous différentes dimensions — exigences quotidiennes, comportements de désobéissance, comportements de violence chez l'enfant — réalité qui les amène à vivre des émotions et des sentiments intenses pouvant entrainer des réactions rigides et excessives, des situations où ils craignent la perte de contrôle et qu'ils tentent de résoudre avec des stratégies généralement répétitives et peu efficaces. De plus, leur environnement comporte des situations offrant peu de possibilités (contacts peu soutenus, horaires de travail peu flexibles, faible alliance parentale) et des situations particulièrement difficiles (maladies, déficiences graves, troubles d'apprentissage, etc.) ce qui engendre une lourdeur dans le rôle parental souvent difficile à gérer, accompagnée de déception personnelle et qui suscite trop souvent un sentiment d'incompétence ou d'impuissance.

Il est étonnant que la relation père-enfant ne soit pas davantage entachée par les difficultés vécues. Les pères ressentent tout autant d'affection à l'égard de leurs enfants et témoignent d'un désir de les soutenir, de les aider. Les pères impliqués dans une problématique de négligence considèrent qu'ils ont une relation privilégiée avec leurs enfants et que cette expérience reflète une réalité paternelle qui leur appartient.

### 7. Conclusion

Cette recherche qualitative a permis d'explorer le sens que les pères impliqués dans une problématique de négligence envers leurs enfants donnent à différents aspects de leur expérience paternelle. Cet effort de compréhension dynamique de l'expérience paternelle visait, dans un premier temps, à contribuer à la connaissance du phénomène de la négligence. En effet, peu de travaux ont porté sur le point de vue des hommes impliqués dans ces situations. Cet effort de compréhension de l'expérience des pères visait aussi dans un deuxième temps à explorer des pistes qui pourraient diriger l'intervention auprès des pères parce que, sur le plan des services de protection de la jeunesse, il existe aujourd'hui encore peu d'initiatives institutionnelles qui prennent en compte le père dans les situations de négligence et encore moins qui s'attardent spécifiquement à répondre à leurs besoins dans une perspective bioécologique.

Les résultats obtenus, réorganisés sous la forme d'une représentation de l'expérience paternelle à travers la relation père-enfant, devront idéalement faire l'objet d'un processus de validation continu, c'est-à-dire que d'autres études seront nécessaires pour vérifier si cette représentation pourrait être générée de nouveau de la même façon. Effectivement, en raison de la taille du groupe de participants, ce type de recherche ne permet pas une large généralisation des résultats. Malgré tout, cette étude fournit des éléments intéressants pour analyser et cibler des objectifs d'intervention représentant les aspects importants de la relation père-enfant, éléments exprimés par les pères euxmêmes.

Cette étude suscite également des questions utiles pour des recherches ultérieures afin de préciser davantage comment aider les pères impliqués dans une problématique de négligence en considérant les éléments qu'ils ont soulevé comme leur propre contribution aux connaissances sur cette problématique et, ainsi, profiter de leur savoir expérientiel.

#### Références

Allard, F. et L. Binet. 2002. « Devenir père en situation de pauvreté. Étude exploratoire qualitative », dans *Comprendre la famille. Actes du 6<sup>e</sup> symposium québécois de recherche sur la famille,* sous la dir. de C. Lacharité et G. Pronovost, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 77-101.

Boily, M., M. St-Onge et M-T. Toutant. 2006. Au-delà des troubles mentaux, la vie familiale. Regard sur la parentalité, Montréal, Éditions du CHU Sainte-Justine, 251 pages.

Boutin, G. 2008. L'entretien de recherche qualitatif. Québec, Presses de l'Université du Québec, 171 pages.

Bronfenbrenner, U. 1979. The ecology of human development: Experiments by nature and design, Cambrige, MA, Havard University Press.

Bronfenbrenner, U. 2004. Making human beings human: Bioecological perspectives on human development, Thousand Oaks, Sage Publications Inc.

Castelain-Meunier, C. 2002. La place des hommes et les métamorphoses de la famille, Paris, Presses universitaires de France, 192 pages.

Conseil de la famille et de l'enfance. 2008. L'engagement des pères. Rapport 2007-2008 sur la situation des pères et les besoins des familles et des enfants, Gouvernement du Ouébec.

DeLucci, M. F. 1996. « Predictors of paternal involvement and satisfaction », *Psychological Reports*, vol. 79, p. 1351-1359.

Devault, A., C. Bolté, M. St-Denis et J. Gaudet. 2003. « Sur le terrain des pères. Une enquête canadienne sur les projets de soutien et de valorisation du rôle paternel », *La revue internationale de l'éducation familiale*, vol. 7, no 2, p. 69-90.

Devault, A., C. Lacharité, F. Ouellet et G. Forget. 2003. « Les pères en situation d'exclusion sociale : les rejoindre, les soutenir adéquatement », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 16, no 1, p. 46-58.

Devault, A., J. Gaudet, S. Gratton et G. Deziel-Hupe. 2003. *Paternité : de la conception à l'action*, Rapport de recherche de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Québec.

- Drapeau, S. 2008. « L'approche bioécologique du développement humain », dans L'évaluation psychosociale auprès de familles vulnérables, sous la dir. de G. M. Tarabulsy, M. A. Provost, S. Drapeau et É. Rochette, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 13-31.
- Dubeau, D. 2002. État de la recherche portant sur les pères au Canada. Le réseau ontarien de l'initiative pour l'engagement paternel, Ontario.
- Dufour, S. 2001. La santé mentale des enfants de milieux défavorisés. Conceptions, pratiques et profils de pères, thèse de doctorat en psychologie, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Dufour, S., M.-C. Lavergne, C. Larrivée et N. Trocmé. 2008. « Who are these parents involved in chid neglect? A differential analysis by parent gender and family structure », *Children and Youth Services Review*, vol. 30, p. 141-156.
- Éthier, L. S. et C. Lacharité. 2000. « La prévention de la négligence et de la violence envers les enfants », dans *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents. Tome I. Les problèmes internalisés*, sous la dir. de F. Vitaro et C. Gagnon, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 390-419.
- Éthier, L. S., L. Bourassa, U. Klapper et M. Dionne. 2006. L'évolution des familles négligentes: Chronicité et typologie. État de suivi 1992 à 2005. Rapport de recherche du Fond Québécois de la Recherche de la Société et de la Culture, Gouvernement du Québec.
- Famille et ainés. 2011. Les pères du Québec. Les soins et l'éducation de leurs jeunes enfants : Évolution des données récentes, Gouvernement du Québec.
- Huberman, A. M. et M. B. Miles. 1991. Analyse des données qualitatives, recueil de nouvelles méthodes, Bruxuelles, De Boeck.
- Lacharité, C. 1992. « Contribution des mères maltraitantes à l'évaluation de leur enfant », dans *Comprendre la famille*, sous la dir. de G. Pronovost, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 672-688.
- Lacharité, C. 2001a. « Comprendre les pères de milieux défavorisés », dans *Présences de pères*, sous la dir. de la Direction de la santé publique, Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, p. 57-61.
- Lacharité, C. 2001b. L'entretien sur l'expérience paternelle, sous la dir. du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille (CEIDEF), Université du Québec à Trois-Rivières.

- Lacharité, C., E. Palacio-Quintin et J. Moore. 1994. « Perception mère-enfant. La perception de soi et de la figure maternelle chez l'enfant maltraité : influence de la perception que la mère a de l'enfant », dans *Comprendre la famille (1993): Actes du 2<sup>e</sup> symposium québécois de recherche sur la famille*, sous la dir. de G. Pronovost, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 350-364.
- Lacharité, C. et L. S. Éthier. 2003. *Paternité et situations de négligence*, International Congress « In the best interests of child: Cross cultural perspectives », Leuven, Belgium, Actes du congrès.
- Lacharité, C., L. S. Éthier et G. Couture. 1996. « The influence of partners on parental stress of neglectful mothers », *Child Abuse Review*, vol. 5, p. 18-33.
- Lamb, M. (1987). « Introduction: The emergent American father », dans *The father's role: Cross-cultural perspective*, sous la dir. de M. E. Lamb, New York, John Wiley & Sons Inc., p. 3-25.
- Lamb, M. 1995. « The changing role of fathers », dans *Becoming a father*, sous la dir. de J. L. Chapiro, M. J. Diamond et M. Greenberg, New York, Springer, p. 18-35.
- Lee, S. J., J. L. Bellamy et N. B. Guterman. 2009. « Fathers, physical child abuse, and neglect. Advancing the knowledge base », *Child Maltreatment*, vol. 14, no 3, p. 227-231.
- Lavigueur, S., S. Coutu, D. Dubeau, A. David et É. Grenon. 2005. « Le soutien parental offert par les membres du réseau social : le point de vue des mères en situation de vulnérabilité », *Santé mentale au Québec*, vol. XXX, no 2, p. 139-163.
- Martinat, S., E. Saint-Amour et F. Marcotte. 1995. « La place des pères dans la famille accusée de négligence : quelques pistes de réflexion », *Thérapie Familiale*, vol. 16, no 4, p. 367-387.
- Mayer, M., S. Dufour, C. Lavergne, M. Girard et N. Trocmé. 2006. « Structures familiales, paternité et négligence : des réalités à revisiter », *Revue de psychoéducation*, vol. 35, no 1, p. 155-176.
- Miron, J-M. 1998. « La compétence parentale : un concept à redéfinir », *Perspectives documentaires en éducation*, vol. 44, p. 49-69.
- Owen, M. T., P. L. Chase-Lansdale et M. E. Lamb. 1982. « Mothers and fathers' attitudes, maternal employment, and the security of infant-parent attachment », Document inédit.

Paillé, P. et A. Mucchielli. 2008. L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales, Paris, Armand Colin.

Parent, C., S, Drapeau, M. Brousseau et E. Pouliot. 2008. Visages multiples de la parentalité, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Parke, R. D. et W. C. Collmer. 1975. « Child abuse: An interdisciplinary analysis », dans *Child Development Research*, vol. 5, sous la dir. de E. M. Hetterington, Chicago, University of Chicago Press, p. 509-590.

Pouliot, E. et M-C. Saint-Jacques. 2005. « L'implication des pères dans l'intervention en protection de la jeunesse : un discours pratique qui s'opposent », dans *Enfances, Familles, Générations, no 3*, sous la dir. de C. Lacharité et G. Pronovost, document consulté le 24 avril 2011 de http://id.erudit.org/ierudit/012540ar

Quéniart, A. et F. Fournier. 1996. « Les pères décrocheurs : au-delà des apparences et des discours », dans *Comprendre la famille : Actes du 3<sup>e</sup> symposium québécois de recherche sur la famille*, sous la dir. de J. Alary et L. S. Éthier, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 65-78.

Quéniart, A. et J-S. Imbeault. 2003. « La construction d'espace d'intimité chez les jeunes pères », *Sociologie et société*, vol. 35, no 2, p. 183-201.

Rosenberg, M. S. et N. D. Reppucci. 1983. « Abusive mother's perception of their own and their children's behavior », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 51, p. 674-682.

Schumacher, J. A., A. M. Smith Slep et R. E. Heyman. 2001. «Risk factors for neglect », Aggression and violent behavior, vol. 6, p. 231-254

Straus, A. et J. Corbin. 2004. Les fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée, Fribourg, Académic Press Fribourg.

Discussion générale

Il est important de rappeler que le but de cette recherche était de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les pères impliqués dans une problématique de négligence et d'apporter également des éléments intéressants pour l'intervention étant donné le peu d'études réalisées auprès de ces pères atypiques. La pertinence d'une telle recherche reposait sur le besoin de comprendre et d'en apprendre davantage sur les processus en jeu par le biais de deux études distinctes, et ce, dans une perspective bioécologique (Bronfenbrenner, 1979; 2004) afin de considérer l'aspect multidimensionnel de la négligence.

Ces études ont effectivement été centrées exclusivement sur les pères impliqués dans une problématique de négligence. Les résultats des deux études ne seront pas repris ici individuellement, mais ils seront davantage englobés dans une compréhension élargie. Donc, les éléments ressortis dans l'expérience paternelle des pères seront mis en relation avec la perception de l'enfant par les pères et les différentes variables incorporés dans le modèle Processus – Personne – Contexte – Temps (PPCT) de Bronfenbrenner. Les 52 pères impliqués dans une problématique de négligence faisant l'objet de cette étude ont permis de mieux comprendre leur expérience paternelle dans la relation pèreenfant à l'aide de deux méthodes différentes. La pertinence d'une recherche mixte était précisément d'apporter une vision différente, riche et dynamique des phénomènes.

Comme le soulignent Boily et al. (2006), « être parent » exige du père et de la mère une énergie physique et psychologique, une stabilité et un environnement favorable afin de mener à bien leur rôle de parent auprès des enfants. Cette vision de la tâche d'être parent sous-tend d'elle-même les différents systèmes de la théorie bioécologique. Le père est un individu qui possède sa propre trajectoire développementale, ses propres perceptions et ses propres ressources personnelles en interaction et en évolution constantes avec l'environnement. À partir des différents types de données recueillies, comment comprendre et interpréter les résultats dans un ensemble cohérent avec ces interactions et ces influences. Une illustration demeure le moyen le plus efficace afin de rendre plus clair l'angle dans lequel s'orientera la discussion générale sur les relations entre les différents systèmes (voir Figure 7). Il sera donc question du père, de la relation père-enfant, de la perception de l'enfant par le père et de la réalité de l'environnement des pères impliqués dans une problématique de négligence. Dans le cadre de cette thèse, le père (ontosystème – zone ombragée) est au centre des interactions (mésosystèmes), il est impliqué directement dans tous les microsystèmes qui l'entourent.

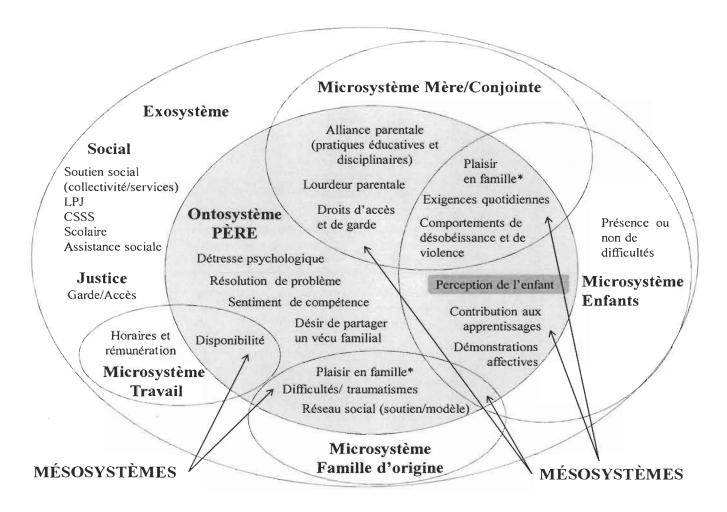


Figure 7. Représentation de l'ensemble des résultats obtenus auprès des pères impliqués dans une problématique de négligence selon la perspective bioécologique.

À la base, considérant que le père est *une personne* avant d'être un père, il n'est plus à démontrer que la présence de difficultés ou de traumatismes vécus dans l'enfance ou l'adolescence dans la famille d'origine (placements par les services de protection de la jeunesse, violence physique, consommation de substances, troubles de comportement, difficultés relationnelles persistantes) marque la trajectoire de vie et le développement de ce dernier, toutefois il semble que le sens et la direction de ces événements ne sont pas toujours les mêmes.

Les études portant sur l'influence des antécédents dans la famille d'origine sur l'abus des pères envers leurs enfants (Ferrari, 2002; Horwitz et al., 2001; Pittman & Buckley, 2006; Milner et al., 2010) obtiennent des résultats très variables, allant d'un lien entre la présence d'antécédents de maltraitance et le potentiel d'abus jusqu'à l'effet inverse, où les antécédents semblent réduire le potentiel d'abus. L'ensemble des résultats obtenus va dans le sens des recherches de Ney (1988) et Zeanah et Zeanah (1989) qui divisent les effets des antécédents dans la famille d'origine en trois tiers; il y aura une reproduction des modèles parentaux dans un tiers des cas, une autre partie des parents seront à risque ou vulnérables aux stress psychosociaux dans un tiers des cas, et finalement un tiers des cas ne démontreront aucune forme de maltraitance (incluant la négligence). Le discours des pères reflète en partie ces « statistiques », mais avec une nuance importante, il s'agit du regard des pères sur leur famille d'origine qui demeure pour la plupart un soutien important dans leur vie :

- le tiers des pères reproduisent leurs modèles parentaux parce qu'ils considèrent ces derniers comme positifs, la famille d'origine représente la solidarité, le soutien et les relations affectives par excellence!
- un autre tiers des pères reproduisent leurs modèles parentaux sur certains aspects
  qu'ils considèrent comme positifs (p. ex., organisation familiale, être
  responsable, valeurs), mais ils adaptent beaucoup d'autres aspects comme la
  disponibilité offerte aux enfants, les soins directs, des activités différentes, etc. en
  s'impliquant davantage comme père;
- un autre tiers des pères refusent absolument de reproduire leurs modèles parentaux qu'ils perçoivent comme tout à fait inadéquats et ils construisent euxmêmes leur propre façon de faire.

L'effet modérateur des antécédents dans la famille d'origine sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires non violentes reflètent les propos des pères soit, qu'un père ayant eu un vécu difficile dans sa famille d'origine tentera de prime abord de ne pas reproduire les modèles parentaux qu'il a connus et privilégier les pratiques disciplinaires non violentes ou les pratiques disciplinaires mixtes. Par contre, les résultats indiquent qu'il faut aussi tenir compte de la perception de l'enfant par le père, c'est-à-dire qu'une perception de l'enfant négative diminue les pratiques disciplinaires non violentes sans pour autant basculer vers des pratiques disciplinaires violentes. Il est très intéressant de constater que les antécédents dans la famille d'origine n'ont aucun effet dans la relation entre la perception de l'enfant par le

père et les pratiques disciplinaires violentes ou le potentiel d'abus, confirmant ainsi les propos de Milner et al. (2010) sur les antécédents dans la famille d'origine qui agiraient davantage comme un médiateur par le biais des symptômes apparaissant après des expériences intenses dans l'enfance, que la présence réelle d'une transmission intergénérationnelle de l'abus, et ce, tant pour les femmes que les hommes.

Les conséquences des antécédents dans la famille d'origine (Côté, 1996; Deslauriers, 2012; Éthier & Lacharité, 2008; Green, 1994; Jolly, 2000; Zielinski, 2009) sont nombreuses et connues: l'anxiété, les distorsions cognitives, l'évitement, la dissociation, les difficultés personnelles et relationnelles, l'abus de substances, la somatisation, la détérioration de la santé physique, la précarité socioéconomique, etc. Effectivement, 79 % des 52 pères impliqués dans une problématique de négligence constituant l'échantillon vivent une précarité financière et 21 % souffrent d'un trouble de santé physique chronique ou grave. Donc, même si individuellement ces différents facteurs n'interagissent pas formellement entre la perception de l'enfant et les pratiques disciplinaires ou le potentiel d'abus, ils semblent interagir entre eux à l'intérieur des différents sous-systèmes sous la forme d'une surcharge de stress transitoire ou chronique en créant une détresse psychologique, ce qui expliquerait l'effet médiateur important de la détresse psychologique entre la perception de l'enfant par le père et le potentiel d'abus.

D'autres éléments intéressants s'ajoutent par le discours des pères où les antécédents dans la famille d'origine et la surcharge de stress sont présents à différents degrés. Selon les pères, le désir de partager un vécu familial est apparu dès qu'ils ont été témoins de la naissance de leur premier enfant. Tout comme dans l'étude de Ouellet et Goulet (1998), il s'agit de l'événement le plus important de leur vie et les pères veulent que leurs enfants bénéficient de tout ce dont ils ont besoin comme tous les autres enfants. L'intention est louable et le désir est réel, mais objectivement, la réalité des pères impliqués dans une problématique de négligence leur permet-elle de réaliser le but souhaité? La perception des pères apporte justement une compréhension différente de cette réalité, leurs propos sur leur expérience paternelle dans la relation père-enfant nuancent les résultats de recherche et expliquent pourquoi les pères persistent dans ce désir de partager un vécu familial et confirment l'importance de la relation père-enfant.

La satisfaction ressentie par les pères dans la relation père-enfant repose sur le plaisir vécu dans les activités familiales, la contribution du père dans les apprentissages de l'enfant et les démonstrations affectives réciproques. Le désir de partager un vécu familial chez les pères est principalement alimenté par ces aspects de la relation père-enfant où ils se sentent importants et compétents pour le bien-être de l'autre. Ces interactions renforcent et sécurisent les pères dans le rôle qu'ils ont à jouer auprès de leurs enfants. Ils sont fiers d'eux-mêmes et de leurs enfants, ils expriment une satisfaction et un plaisir, ils souhaitent le meilleur pour leurs enfants et comptent bien y contribuer, et ce, dans la mesure de leurs moyens étant donné qu'ils sont conscients des

conditions souvent difficiles dans lesquelles ils vivent (p.ex., précarité financière, droit d'accès, conflits avec l'ex-conjointe, manque de disponibilité, etc.). Les pères apprécient et reconnaissent l'importance de ses moments dans la relation père-enfant ce qui leur permet de porter un regard plus objectif sur leurs enfants et de maintenir une perception positive de l'enfant malgré les difficultés.

Toute relation comportant des aspects moins positifs, les pères sont aussi confrontés à leurs insatisfactions et à des moments difficiles dans la relation père-enfant. Les exigences quotidiennes et les comportements de désobéissance ou de violence des enfants suscitent une panoplie de sentiments intenses chez les pères allant de la satisfaction à l'impuissance. Effectivement, les exigences quotidiennes étonnent toujours les pères (en nombre et en intensité), surtout chez les jeunes enfants qui requièrent sans cesse le soutien des parents. Habituellement, le sentiment de compétence du père peut être mis à rude épreuve, le père tente de réagir aux demandes et à la mobilisation exigée par un enfant en bas âge de façon adéquate, mais il est parfois aussi confronté à son manque de savoir et de savoir-faire. Il en va de même pour la modification de certains comportements (désobéissance ou violence) qui représentent pour les pères des difficultés relationnelles importantes dans un futur proche. Les pères impliqués dans une problématique de négligence sont effectivement très sensibles au rejet potentiel que leurs enfants pourraient vivre, ils tentent d'éviter à leurs enfants par tous les moyens ce qu'ils ont eux-mêmes vécu. Toutefois, lorsqu'ils réussissent à soutenir et aider leurs enfants, ils en éprouvent une grande fierté et une grande satisfaction.

Le sentiment de compétence et la capacité de résolution de problème sur ces aspects du rôle de parent reposent souvent sur le soutien reçu par le parent et la reconnaissance de son rôle auprès des enfants afin de s'expérimenter et ainsi de développer sa compétence. D'ailleurs, les pères impliqués dans une problématique de négligence soulignent clairement l'importance du soutien de leur conjointe ou de leur ex-conjointe. Un soutien dans l'apprentissage de certaines tâches, une confiance mutuelle, des prises de décision communes, des valeurs communes, etc. Les pères peuvent également recevoir ce type de soutien avec leur père ou leur mère d'origine, surtout suite à une rupture où le père retourne souvent vivre chez ses parents de façon transitoire. Il peut ainsi bénéficier du soutien de ses parents d'origine au quotidien sur ses pratiques éducatives ou disciplinaires. Pour plusieurs auteurs (Belsky, 1984; Éthier, 1991; Lavigueur et al., 2005; Lefebvre & Merrigan, 2000), les effets positifs d'un soutien régulier dans le rôle parental sont multiples : il augmente le sentiment de compétence chez les parents, ainsi que la capacité d'auto-évaluation de ses comportements, et il favorise une meilleure organisation physique et temporelle.

Dans le même sens, l'effet modérateur d'un réseau social pauvre sur la relation entre la perception de l'enfant par le père et les pratiques disciplinaires violentes précise qu'une perception de l'enfant négative et un réseau social pauvre augmentent fortement l'utilisation de pratiques disciplinaires violentes chez les pères. Effectivement, les exigences quotidiennes et les comportements de désobéissance ou de violence chez les enfants sont des comportements qui se transforment avec l'âge, mais qui demeurent

toujours présents parce qu'ils font partie du développement. Considérant que le soutien, le sentiment de compétence et la résolution de problème sont grandement liés dans la réalisation du rôle parental chez le père, un soutien pauvre peut entrainer des conséquences graves pour l'enfant et le père comme une augmentation de l'utilisation de pratiques disciplinaires violentes, mais aussi une augmentation de la détresse psychologique qui est un médiateur du potentiel d'abus multipliant ainsi les interactions entre les sous-systèmes. Ce qui expliquerait que malgré le fait que les pères perçoivent généralement leurs enfants positivement, qu'ils ne semblent pas vivre de stress lié à l'enfant et qu'ils n'éprouvent pas de difficultés relationnelles majeures, les résultats concernant la résolution de conflits dans les relations père-enfant établissent que les pères utilisent certaines pratiques disciplinaires violentes envers les enfants (violence psychologique 48 % et punition corporelle 18 %). Clément et Bouchard (2005) précisent que le conjoint ou la conjointe qui approuve les pratiques disciplinaires en cas de nécessité (ou pour le bien de l'enfant), favorise grandement l'utilisation de telles pratiques, des propos qui reflètent également la qualité du réseau social.

Être parent comporte toujours des stress, des difficultés et de grandes joies. Tourigny et al. (2002) identifie le manque de soutien chez les parents négligents comme le facteur de risque le plus commun (39 %). Les pères identifient plusieurs manques de soutien dans leur environnement, pour eux le non-respect des droits d'accès de leur exconjointe constitue un manque de soutien en indiquant le peu d'importance et de reconnaissance de leur rôle de père dans la vie de l'enfant. Cette situation entre

directement en conflit avec le désir de partager un vécu familial chez le père suscitant un ensemble d'émotions : une déception face à soi-même et face aux autres (ex-conjointe, au système de la justice), l'empêche de contribuer au développement de l'enfant, un intense sentiment de perte, un sentiment de non-valeur, une incompréhension, un sentiment d'incompétence, etc. ce qui contribue à l'apparition d'une détresse psychologique.

De plus, l'aspect multidimensionnel de la négligence multipliant le risque de difficultés chez l'enfant augmente du même coup la lourdeur parentale chez des parents ne possédant pas toujours les ressources personnelles pour répondre à tous les besoins d'un enfant différent (TED, DI, TDAH/I, SGT, troubles de langage, troubles de comportement, etc.). Le soutien dans ces situations devient primordial tant au niveau de l'alliance parentale que d'un soutien provenant de la famille élargie et des services. Les parents qui ne bénéficient pas de ces types de soutien vivent une lourdeur parentale décuplée qui provoque une détresse psychologique importante. Les pères impliqués dans une problématique de négligence ont tous des préoccupations plus ou moins importantes pour l'avenir de leurs enfants. Toutefois, les pères qui ont des enfants différents expriment des émotions intenses, de l'inquiétude, du déni, de l'incompréhension face aux différents troubles qui affectent leurs enfants. La responsabilité à long terme associée à certains types de troubles inquiète surtout sur le plan social, les pères ont peur pour leurs enfants et ils sont conscients que leurs enfants vivront des difficultés toute

leur vie. Ils ont besoin d'un soutien constant de la part de leurs proches et aussi des services spécialisés.

Tous les éléments rapportés dans cette discussion touchent de près ou de loin à la détresse psychologique ce qui appuie les propos de Milner et al. (2010) et O'Dougherty-Wright et al. (2009) qui soutiennent fermement que le traitement rapide de la détresse psychologique réduit significativement le potentiel d'abus. La détresse psychologique est nourrie continuellement par les différents stress vécus par l'individu (surcharge de stress). Tout en tenant compte des propos de Weekes et al. (2005), il est possible que les pères impliqués dans une problématique de négligence les hommes vivent certains stress répétitifs liés au quotidien, étant donné qu'une certaine proportion d'entre eux ne sont pas à l'emploi (62 %) et qu'ils sont donc davantage confrontés à la même réalité que les mères. Lors d'événements plus aigus, il est possible que les pères réagissent fortement, des gestes qu'ils reconnaissent, qu'ils qualifient de perte de contrôle, des gestes sur lesquels ils s'accordent peu de pouvoir et qu'ils associent à leur éducation, à leur vécu dans leur famille d'origine.

En terminant, il est important de souligner que les résultats de la recherche montrent que malgré l'ensemble de leurs difficultés, la perception de l'enfant par le père est généralement positive (73 %) et qu'ils n'associent pas le stress qu'ils vivent à l'enfant. Dans la relation père-enfant, les pères reconnaissent le positif et le négatif comme *normal* ce qui engendre une attitude qui permet une distance face à la relation père-

enfant comme le soutiennent certains auteurs (Dubeau et al., 2007; Lacharité et al., 1994; Parent et al., 2008), cette distance maintiendrait une perception de l'enfant plus objective; cette perception plus positive de percevoir son enfant en dépit de la présence de certaines difficultés pourrait avoir un effet protecteur.

Considérant l'effet protecteur du père et tous les éléments ressortis par cette recherche, il est important de spécifier les pistes d'intervention suggérées par ces résultats. Effectivement, il semble que trois zones d'intervention seraient davantage ciblées : la perception de l'enfant par le père, le réseau social et le sentiment de compétence. Le réseau social et le sentiment de compétence sont intimement liés et ils dépendent chez les pères impliqués dans une problématique de négligence de la relation entre les conjoints (ou ex-conjoints), et en particulier, de l'alliance parentale étant donné que la conjointe est l'élément central de leur réseau social. Donc, les intervenants ou les aidants naturels proches de la famille devraient intervenir de façon prioritaire à l'intérieur du réseau social des pères et non devenir le principal soutien de la famille. Le soutien sous différentes formes (familles soutien, mères visiteuses, intervenantes Sippe, groupe de parents, etc.) doit être envisagé en parallèle avec les interventions plus traditionnelles car les pères ont besoin d'un soutien pendant différentes activités ou lors de moments propices afin d'exprimer ce qu'ils vivent, d'améliorer leurs attitudes et leurs pratiques éducatives (développer de nouveaux moyens), d'être valorisés et encouragés lorsqu'ils sont adéquats. L'alliance parentale doit également être renforcée ou reconstruite, tant auprès des couples parentaux séparés qu'auprès des couples parentaux toujours ensemble parce qu'il s'agit d'une partie essentielle du soutien recherché par les pères, une reconnaissance de son importance pour les enfants et de sa compétence, une valorisation de son rôle de père et particulièrement de la part de sa conjointe ou de son ex-conjointe. Les commentaires ou l'opinion des intervenants sont appréciés, mais les intervenants ne constituent pas des personnes qui apporteront le plus de soutien dans la réalité. De plus, un travail de fond sur le réseau social et le sentiment de compétence entrainera un effet quasi direct sur la perception de l'enfant qui demeurera plus stable et plus objective à l'intérieur du couple parental.

Cette recherche comporte certaines limites, la plus évidente étant la taille de l'échantillon qui est dépendante des difficultés reliées au recrutement, considérant le type de problématique (négligence), la complexité des recherches effectuées en collaboration avec les services de protection de la jeunesse, l'instabilité des familles concernées et les sujets choisis (père). Une autre limite est tributaire des données secondaires sur lesquelles la chercheure n'avait que peu de contrôle (p.ex., choix des instruments de mesure, contenu de l'entretien de l'expérience paternelle) qui avaient été recueillies sur une période de quinze ans et qui d'ailleurs n'a pas permis d'inclure la composante Temps du modèle PPCT de Bronfenbrenner. Dans le même sens, l'angle de recherche donné par le choix de variables par rapport à d'autres tout aussi importantes dépendait en partie des données secondaires disponibles. De plus, il est clair que l'apport d'un groupe témoin serait considérable et permettrait d'en apprendre encore davantage sur les pères et sur les effets de différents facteurs de risque liés à la négligence.

Conclusion générale

Cette recherche a atteint son but de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les pères impliqués dans une problématique de négligence et d'apporter également des éléments intéressants pour l'intervention étant donné le peu d'études réalisées auprès de ces pères atypiques. Les résultats de cette recherche mixte ont ressorti clairement d'une part, l'importance de la détresse psychologique et du réseau social chez les pères impliqués dans une problématique de négligence en décentrant ainsi du discours sur la transmission intergénérationnelle systématique qui sous-tend qu'une intervention sera inutile ou inefficace, et en mettant davantage l'accent sur l'importance des conditions personnelles ou environnementales. Sur ces aspects, la présente recherche renforce les efforts de chercheurs et des milieux qui tentent par différents programmes de soutenir les pères tels que : CooPères (Ouellet, Turcotte, & Desjardins, 2001), Cœur de pères (Ferland & Lacharité, 2004), Place-O-Pères (Turcotte & Desjardins, 1993), et bien d'autres. Le désir de partager un vécu familial et l'importance de la relation père-enfant pour les pères doit inciter fortement les chercheurs et les milieux à poursuivre les recherches et à évaluer les programmes offerts afin d'améliorer les services. Toutefois, peu de services individualisés sont offerts aux pères afin de diminuer leur détresse psychologique. Il serait intéressant d'innover dans ce domaine pour offrir des services correspondant aux besoins des hommes et des pères par la même occasion. Le père pouvant être un facteur de protection, il serait plus que pertinent qu'il reçoive des

services pour lui-même comme personne et qu'il soit impliqué à l'intérieur de l'intervention pour la famille.

Dans le même sens, plusieurs chercheurs (Allard, 1997; Ouellet & Forget, 2001) ont déjà contribué au mieux-être des pères en agissant en aval en offrant de la formation continue aux intervenants. Cependant, il serait également souhaitable, comme le mentionnent deMontigny et al. (2009) de dispenser également un enseignement qui tient compte des pères en insistant sur leur importance dans le développement de l'enfant dans les programmes de formation des intervenants, et d'inclure un contenu spécifique aux pères et sur les programmes d'intervention existants.

Pour sa part, la chercheure poursuivra cette même recherche pour établir un portrait détaillé des pères impliqués dans une problématique de négligence et pour approfondir précisément des pistes d'intervention auprès de ces pères en collaboration avec les intervenants en s'appuyant sur les bases de la représentation de la relation-père enfant.

La présente recherche a contribué un peu plus à une meilleure compréhension des pères impliqués dans une problématique de négligence et engendre à la fois des questions qui pourront inspirer des pistes de recherche intéressantes tant par les méthodes utilisées (quantitative et qualitative) que par les variables choisies qui ont fourni une compréhension différente. Effectivement, considérant que certaines variables semblent se rejoindre fortement pour agir sur l'intensité et le degré de la détresse

psychologique, il serait important de comprendre comment ces variables agissent chez les pères impliqués dans une problématique de négligence. De plus, l'apport du réseau social mérite de s'y attarder de façon plus approfondie en débutant par déterminer plus précisément ce qui doit être évalué pour qualifier le réseau social et d'amener une réflexion sur les solutions soumises par les pères eux-mêmes.

Références générales

- Abidin, R. R. (1983). *Manual for parenting stress index*. Charlottesville, VA: Pediatric Psychology Press.
- Achenbach, T. M., & Rescorla, L. A. (2000). *Manual for the ASEBA Preschool form and profiles*. Burlington, VT: University of Vermont, Research Center for Children, Youth and Family.
- Achenbach, T. M., & Rescorla, L. A. (2001). *Manual for the ASEBA School-Age form and profiles*. Burlington, VT: University of Vermont, Research Center for Children, Youth and Farnily.
- Allard, F. (1997). Formation et soutien d'intervenants. Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.
- Allard, F., & Binet, L. (2002). Devenir père en situation de pauvreté. Étude exploratoire qualitative. Dans C. Lacharité & G. Pronovost (Eds), *Comprendre la famille. Actes du 6<sup>e</sup> symposium québécois de recherche sur la famille,* (Trois-Rivières, 2001, pp. 77-101). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Agence de la santé publique du Canada. (2008). Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants. Ottawa: Gouvernement du Canada.
- Association des centres jeunesse du Québec. (2012). Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse : Une enfant... des parents au cœur de l'intervention. Montréal : Association des centres jeunesse du Québec.
- Barnett, R., & Baruch, G. K. (1987, Février). Determinants of fathers' participation in family work. *Journal of the Marriage and the Family*, 49, 29-40.
- Baron, R. M., & Kenny, D. A. (1986). The moderator-mediator variable distinction in social psychological research: Conceptual, strategic, and statistical considerations. *Journal of Personality and Social Psychology*, 51(6), 1173-1182.
- Belsky, J. (1984). The determinants of parenting: A process model. *Child Development*, 55, 83-96.

- Belsky, J. (2006). Déterminants sociocontextuels des pratiques parentales. Dans R. E. Tremblay, R. G. Barr, R. De V. Peters (Éds), *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur Internet]. Montréal: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, 2007. Document consulté le 19 avril 2010 de http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/BelskyFRxp-Parents.pdf.
- Besnard, T., Joly, J., Verlaan, P., & Capuano, F. (2009). Liens différenciés entre les pratiques éducatives des pères et des mères et la présence de difficultés de comportement chez les garçons et les filles d'âge scolaire. *Enfance, Familles, Générations, 10*, 1-16.
- Blanchet, A. (1995). L'entretien dans les sciences sociales. Paris : Dunod.
- Boily, M., St-Onge, M., & Toutant, M-T. (2006). Au-delà des troubles mentaux, la vie familiale. Regard sur la parentalité. Montréal : Éditions du CHU Sainte-Justine, 251 pages.
- Bolté, C., Devault, A., St-Denis, M., & Gaudet, J. (2001). Sur le terrain de pères. Projets de soutien et de valorisation du rôle paternel. Rapport subventionné par le Fonds pour les projets nationaux du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) et du Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) de Santé Canada. Montréal : Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants, UQAM, 143 pages.
- Boulet, C., Éthier, L. S., & Couture, G. (2004). Événements de vie et traumatismes chez les mères négligentes chroniques. *Revue santé mentale au Québec, 29*(1), 221-242.
- Boutin, G. (2008). L'entretien de recherché qualitatif. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Bronfenbrenner, U. (1979). The ecology of human development: Experiments by nature and design. Cambrige, MA: Havard University Press.
- Bronfenbrenner, U. (2004). *Making human beings human: bioecological perspectives on human development.* Urie Bronfenbrenner (Ed.). Thousand Oaks: Sage Publications Inc.
- Bronfenbrenner, U., & Morris, P. A. (1998). The ecology of developmental processes. In W. Damon & R. M. Lerner (Éds), *Handbook of Child Psychology* (Vol. 1, 5<sup>e</sup> ed., pp. 993-1028). New York: John Wiley.
- Burgental-Blunt, D., Ellerson-Crane, P., Lin, E. K., Raincy, B., Kokotovic, A., & O'Hara, N. (2002). A cognitive approach to child abuse prevention. *Journal of Family Psychology*, 16(3), 243-258.

- Camirand, H., & Nanhou, V. (2008). La détresse psychologique chez les québécois en 2005. Série d'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Institut de la statistique du Québec. Gouvernement du Québec, 4 pages.
- Castelain-Meunier, C. (2002). La place des hommes et les métamorphoses de la famille. Paris : Presses Universitaires de France.
- Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP). (2008). La négligence envers les enfants. Bilan des connaissances. Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Gouvernement du Québec, 46 pages.
- Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille (CEIDEF). (2004). *Questionnaire sociodémographique*. Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.
- Clément, M-È., & Bouchard, C. (2005). Predicting the use of single versus multiple types of violence toward children in a representative sample of Quebec families. *Child Abuse and Neglect*, 29, 1121-1139.
- Clément, M-È., Chamberland, C., Aubin, J., & Dubeau, D. (2005). La discipline des enfants au Québec : normes et pratiques des parents en 2004. Québec : Institut de la statistique du Québec, 8 pages.
- Conseil de la famille et de l'enfance. (2008). L'engagement des pères. Rapport 2007-2008 sur la situation des pères et les besoins des familles et des enfants. Gouvernement du Québec, 35 pages.
- Côté, L. (1996). Les facteurs de vulnérabilité et les enjeux psychodynamiques dans les réactions post-traumatiques. *Santé mentale au Québec*, 21(1), 209-227.
- Coulon, A. (1993). Ethnométhodologie et éducation. Paris : PUF.
- Cowen, E. L., Wyman, P. A., Work, W. C., & Parker, G. R. (1990). The Rochester child resilience project: Overview and summary of the first year findings. *Development and Psychopathology*, *2*, 193-212.
- DeMontigny, F., Devault, A., Lacharité, C., Quéniart, A., Dubeau, D., Miron, J-M., ... Lozier, F. (2009). L'enseignement des enjeux de la paternité dans les universités canadiennes. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire, 15*(1), 102-119.
- Derogatis, L. R. (1983). SCL-90-R Symptom Checklist-90-R: Administration, scoring, and procedures manual. Minneapolis, MN: National Computer Systems Inc.

- Deslauriers, J-M. (2002). La paternité suite à une séparation. *Intervention*, (116), 52-61.
- Deslauriers, J-M. (2012). Le regard de jeunes pères sur leur enfance et leur adolescence. Service Social, 58(1), 12-31.
- Deutsch, F. M., Lussier, J. B., & Servis, L. J. (1993). Paternal participation in housework and childcare. *Journal of Personality and Social Psychology*, 65(6), 1154-1166.
- Devault, A., Bolté, C., St-Denis, M, & Gaudet, J. (2003). Sur le terrain des pères. Une enquête canadienne sur les projets de soutien et de valorisation du rôle paternel. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 7(2), 69-90.
- Devault A., Gaudet, J., Gratton, S., & Déziel-Hupé, G. (2003). *Paternité: de la conception à l'action*. Rapport de recherche de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Québec.
- Devault, A., Lacharité, C., Ouellet, F., & Forget, G. (2003). Les pères en situation d'exclusion sociale : les rejoindre, les soutenir adéquatement. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(1), 46-58.
- Drapeau, S. (2008). L'approche bioécologique du développement humain. Dans G. M. Tarabulsy, M. A. Provost, S. Drapeau, & É. Rochette (Éds.), *L'évaluation psychosociale auprès de familles vulnérables* (pp. 13-31). Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Dubeau, D. (2002a). État de la recherche portant sur les pères au Canada. Rapport subventionné par le réseau ontarien de l'initiative pour l'engagement paternel, Ottawa.
- Dubeau, D. (2002b). *Portrait des pères. Tendances contemporaines de la famille*. Nepean : Institut Vanier de la famille.
- Dubeau, D., Clément, M-È., & Chamberland, C. (2005). Le père, une roue du carrosse familial à ne pas oublier! État des recherches québécoises et canadiennes sur la paternité. Dans C. Lacharité & A. Quéniart (Éds), *Enfances, Familles, Générations, no 3*. Document consulté le 10 octobre 2011 de http://id.erudit.org/revue/EFG/2005/v/n3/012534ar.html
- Dubeau, D., Coutu, S., Turcotte, G., & Bolté, C. (2001). L'évaluation d'impact d'un modèle communautaire d'intervention visant la promotion de l'engagement paternel Prospère. Revue canadienne de l'étude en petite enfance, 8(4), 67-70.

- Dubeau, D., Devault, A., & Forget, G. (2009). La paternité au XXI<sup>e</sup> siècle. Québec. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Dubowitz, H. (1999). The families of neglected children. Dans M. E. Lamb (Éd.), *Parenting and child development in nontraditonal families* (pp. 327-345). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum.
- Duchesne, S. (2008). Soutien social et familles vulnérables: conceptualisation, intervention et évaluation. Dans G. M. Tarabulsy, M. A. Provost, S. Drapeau, & E. Rochette (Éds), *L'évaluation psychosociale auprès de familles vulnérables* (pp. 33-51). Les Presses de l'Université du Québec, 228 pages.
- Dufour, S. (2001). La santé mentale des enfants de milieux défavorisés. Conceptions, pratiques et profils de pères (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Montréal, QC.
- Dufour, S., Lavergne, C., Larrivée, M-C., & Trocmé, N. (2008). Who are these parents involved in chid neglect? A differential analysis by parent gender and family structure. *Children and Youth Services Review*, 30, 141-156.
- Dufour, S., Massicotte, K., & Mayer, M. (2005). Inventaire des facteurs de risque, des facteurs de protection et des facteurs associés aux mauvais traitements intrafamiliaux envers les enfants. Cahier de recherche GRAVE-ARDEC, Montréal.
- English, D. J., Upadhyaya, M. P., Litrownik, A. J., Marshall, J. M., Runyan, D. K., Graham, J. C., & Dubowitz, H. (2005). Maltreatment's wake: The relationship of maltreatment dimensions to child outcomes. *Child Abuse and Neglect*, 29, 597-619.
- Erikson, M., & Egeland, B. (1996). Child Neglect. In J. Brière, L. Berliner, J. A. Bulkley, & T. Reid (Eds). *The APSAC Handbook on Child Maltreatment* (pp. 4-20). Thousand Oak, Ca, American professional Society on the Abuse of Children, Sage publication.
- Éthier, L. S. (1991). Le stress des mères maltraitantes et leurs antécédents familiaux. Dans G. Pronovost (Éd.), Comprendre la famille : Actes du 1<sup>er</sup> symposium québécois de recherche sur la famille (pp. 645-670). Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Éthier, L. S., Bourassa, L, Klapper, U., & Dionne, M. (2006). L'évolution des familles négligentes: Chronicité et typologie. État de suivi 1992 à 2005. Rapport de recherche du Fond québécois de la recherche de la société et de la culture, Gouvernement du Québec, 35 pages.

- Éthier, L. S., & Lacharité, C. (2000). La prévention de la négligence et de la violence envers les enfants. Dans F. Vitaro & C. Gagnon (Éds), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents. Tome I. Les problèmes internalisés* (pp. 390-419). Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Éthier, L. S., & Lacharité, C. (2008). Les caractéristiques familiales et personnelles du parent dont l'enfant demeure en besoin de protection. Dans G. M. Tarabulsy, M. A. Provost, S. Drapeau, & E. Rochette (Éds), *L'évaluation psychosociale auprès des familles vulnérables* (pp. 53-76). Les Presses de l'Université du Québec.
- Ferland, L., & Lacharité, C. (2004). *Intervenir auprès des pères, préoccupations et enjeux d'intervenants*. Rapport de recherché. St-Gabriel-de-Brandon: CLSC-CHSLD d'Autray.
- Ferrari, A. M. (2002). The impact of culture upon child recaring practices and definitions of maltreatment. *Child Abuse and Neglect*, 26(8), 793-813.
- Fonagy, P., & Target, M. (1997). Attachment and reflective function: Their role in self-organization. *Development and Psychopathology*, 9, 670-700.
- Garant, V., & Alain, M. (1995). Perception de contrôle, désir de contrôle et santé psychologique. Revue canadienne des sciences du comportement, 27(3), 251-267.
- Green, B. (1994). Traumatic stress and disaster: Mental health effects and factors influencing adaptation. In F. Liehmac & C. Nadelson (Eds), *International Review of Psychiatry*, (Vol. 2, pp. 121-209), Washington, DC: American Psychiatric Press.
- Greenspan, S. (1992). Rethinking « Harmonious parenting ». Using a three-factor discipline model. *Child Care in Practice*, *12*(1), 5-12.
- Guterman, N. B., Lee, Y., Lee S. J., Waldfogel, J., & Rathouz, P. J. (2009). Fathers and maternal risk for physical child abuse. *Child Maltreatment*, 14(3), 277-290.
- Harris, K. M., & Marmer, J. K. (1996). Poverty, parental involvement, and adolescent well-being. *Journal of Family Issues*, 17, 614-640.
- Holden, G. W., Thompson, E. E., Zambarano, R. J., & Marshall, L. A. (1997). Child effects as a source of change in maternal attitudes toward corporal punishment. *Journal of Social and Personal Relationships*, 14(4), 481-490.
- Horwitz, A. V., Windom, C. S., McLaughlin, J., & White, H. R. (2001). The impact of childhood abuse and neglect on adult mental health: A prospective study. *Journal of Health and Social Behaviour*, 42(2), 184-202.

- Jekovska, M. (2008). Pauvreté, santé mentale, détresse psychologique: situations connexes ou pure coïncidence? Repères théoriques et état de la situation régionale. Comité régional en développement social Centre-du-Québec, Québec, 28 pages.
- Jolly, A. (2000). Événements traumatiques et état de stress post-traumatique. Revue de littérature épidémiologique. *Annales médico-psychologiques*, 158(5), 370-378.
- Jones, L. (2001). Unemployed fathers and their children: Implications for policy and practice. *Child and Adolescent Social Work*, 8(2), 101-116.
- Kaufman, J., & Zigler, E. (1989). The intergenerational transmission of child abuse. In D. Cicchetti & V. Carlson (Eds), *Child Maltreatment* (pp. 129-150). New York: Cambridge University Press.
- Krug, E. G., Dahlberg, L. L., Merry, J. A., Zwi, A., & Lozano-Ascencio, R. (2002). Rapport mondial sur la violence et la santé. Organisation mondiale de la santé, Genève, Suisse.
- Lachance, D. (2000). La perception du partage des tâches familiales dans les familles en difficultés psychosociales (Mémoire de maitrise inédit). Université du Québec à Trois-Rivières, QC
- Lacharité, C. (1992). Contribution des mères maltraitantes à l'évaluation de leur enfant. Dans G. Pronovost (Éd.), *Comprendre la famille* (pp. 672-688). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Lacharité, C. (2001a). Comprendre les pères de milieux défavorisés. Direction de la santé publique. *Présences de pères*, (pp. 57-61). Montréal : Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.
- Lacharité, C. (2001b). L'entretien sur l'expérience paternelle. Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille (CEIDEF), Université du Québec à Trois-Rivières.
- Lacharité, C., & Éthier, L. S. (2003). Paternité et situations de négligence. Communication présentée à l'International congress « In the best interests of child: Cross cultural perspectives », Leuven, Belgium.
- Lacharité, C., Éthier, L. S., & Nolin, P. (2006). Vers une théorie écosystémique de la négligence envers les enfants. *Bulletin de psychologie*, Fascicule 3, Tome 59.

- Lacharité, C., Palacio-Quintin, E., & Moore, J. (1994). Perception mère-enfant. La perception de soi et de la figure maternelle chez l'enfant maltraité : influence de la perception que la mère a de l'enfant. Dans G. Pronovost (Éd.), Comprendre la famille (1993): Actes du 2<sup>e</sup> symposium québécois de recherche sur la famille, (pp. 350-364). Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Laflamme, D. (2007). Les représentations sociales de la paternité en milieu de pauvreté (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Trois-Rivières, QC
- Lamb, M. E. (1997). L'influence du père sur le développement de l'enfant. *Enfance*, 3, 337-350.
- Lamb, M. E., Pleck, J. H., Charnov, E. L., & Levine, J. A. (1985). The role of the father in child development: The effects of increased paternal involvement. In B. Lahey & A. Kazdin (Eds), Advances in Clinical Child Psychology, 8, (pp. 229-266). New York: Plenum.
- Lamb, M. E., Pleck, J. H., Charnov, E. L., & Levine, J. A. (1987). A biosocial perspective on paternal behaviour and involvement. In J. B. Lancaster, J. Altman, A. Rossi, & L. R. Sherrod (Wds), *Parenting Across the Lifespan: Biosocial Perspective* (pp. 11-42). New York: Academic.
- Lau, A. S., Leeb, R. T., English, D., Graham, J. C., Briggs, E. C., Brody, K. E., & Marshall, J. M. (2005). What's in a name? A comparison of methods for classifying predominant type of maltreatment. *Child Abuse & Neglect*, 29(5), 533-551.
- Lavigueur, S., Coutu, S., Dubeau, D., David, A., & Grenon, E. (2005). Le soutien parental offert par les membres du réseau social : le point de vue des mères en situation de vulnérabilité. *Santé mentale au Québec*, 30(2), 139-163.
- Le Camus, J. (2000). Le vrai rôle du père. Paris : Éditions Odile Jacob.
- Lefebvre, P., & Merrigan, P. (2000). Est-ce que le revenu familial, le travail des mères, les conditions et les horaires de travail ont des effets sur le développement des enfants et les pratiques parentales? Dans M. Simard & J. Alary (Éds), Comprendre la famille : Actes du 5<sup>e</sup> Symposium québécois de la recherche sur la famille (pp. 81-98). Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Léveillé, S., Chamberland, C., & Tremblay-Renaud., A. (2007). Quand le développement des parents compromet aussi celui de leurs enfants: état de la situation. Dans C. Chamberland, S. Léveillé, & N. Trocmé (Éds), *Problèmes sociaux et interventions sociales*, (pp. VII-LXVI). Québec: Les Presses de l'Université du Québec.

- Malo, C., Chamberland, C., Laporte, L., Moreau, J., & Paquette, D. (2002). Émotions et processus cognitifs chez les mères adolescentes à risque de mauvais traitements envers leur enfant. Rapport québécois de la recherche sociale, Québec, 35 pages.
- Marsiglio, W. (2001). Comprendre le contexte et les conséquences de l'engagement de l'engagement paternel. *Présences de pères. Actes du 1<sup>er</sup> symposium national sur la place et le rôle du père*, (Montréal, 2000, pp. 11-16). Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la santé publique.
- Massé, R. (1999). Les conditions d'une anthropologie sémiotique de la détresse psychologique. *Recherche sémiotique (RSSI)*, 9(1), 39-62.
- Milner, J. S. (1986). The Child Abuse Potential Inventory Manual (2th ed.). Webster, NC: Psytec.
- Milner, J. S. (1994). Assessing physical child abuse risk: The Child Abuse Potential Inventory. *Clinical Psychology Review*, 14, 547-583.
- Milner, J. S. (2004). The Child Abuse Potential (CAP) Inventory. In M. L. Hilsenroth & D. L. Segal (Eds), *Comprehensive Handbook of Psychological Assessment, Vol* 2. *Personality Assessment,* (pp. 237-246). New York: John Wiley & Sons.
- Milner, J. S., Thomsen, C. J., Crouch, J. L., Rabenhorst, M. M., Martens, P. M., Dyslin, C. W., ... Merrill, L. L. (2010). Do trauma symptoms mediate the relationship between childhood physical abuse and adult child abuse risk. *Child Abuse and Neglect*, 34, 332-344.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2012). Rapport annuel de gestion 2011-2012. Éditions: Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- Miron, J-M. (1998). La compétence parentale : Un concept à redéfinir. *Perspectives documentaires en éducation*, 44, 49-69.
- Modak, M., Pallazzo, C., & Doudou-Denisart, M. (2002). Les pères se mettent en quatre! Responsabilités quotidiennes et modèles de paternité. Collection travail social. Paris : Éditions EESP.
- Moreau, J., Chamberland, C., Oxman-Martinez, J., Roy, C., Léveillée, S., Laporte, L., & Tabakian, N. (2001). *Transmission intergénérationnelle de la maltraitance : étude des liens entre les facteurs de protection et les facteurs de risque auprès d'une population de mères en difficulté.* Institut de recherche pour le développement social des jeunes. Rapport d'activités scientifiques. Conseil québécois de la recherche sociale, Québec, 27 pages.

- Ney, P. G. (1988). Transgenerational child abuse. *Child Psychiatry and Human Development*, 18, 151-168.
- O'Dougherty Wright, M., Crawford, E., & Del Castillo, D. (2009). Childhood emotional maltreatment and later psychological distress among college students. *The Mediating Role of Maladaptive Schemas*, 33, 59-68.
- Ouellet, F., & Forget, G. (2001). Pères en mouvement, pratiques en changement. Guide du formateur et guides des participants. Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Ouellet, F., & Goulet, C. (1998). Pôpa: Analyse d'entrevues de pères vivant dans des situations d'extrême pauvreté. Direction de la santé publique de Montréal-Centre (document inédit).
- Ouellet, F., Milcent, M-P., & Devault, A. (2004). Jeunes pères vulnérables. Trajectoires de vie et paternité. *Nouvelles pratiques sociales*, 18(2), 156-171.
- Ouellet, F., Turcotte, G., & Desjardins, N. (2001). Analyse d'implantation d'un projet d'action intersectorielle sur la paternité CooPères. Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 108 pages.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2008). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (2<sup>e</sup> éd.). Paris : Armand Colin.
- Palacio-Quintin, E., & Éthier, L. S. (1993). La négligence, un phénomène négligé. *Apprentissage et socialisation*, 16(1-2), 153-164.
- Palkovitz, R. (2002). *Involved fathering and men's adult development*. New Jersey: Lawrence Erlbaum Associated.
- Parent, C., Drapeau, S., Brousseau, M., & Pouliot, E. (2008). Visages multiples de la parentalité. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Parke, R. D., & Collmer, W. C. (1975). Child abuse: An interdisciplinary analysis. In E. M. Hetterington (Ed.), *Child Development Research*, 5 (pp. 509-590). Chicago: University of Chicago Press.
- Pittman, J. F., & Buckley, R. R. (2006). Comparing maltreating fathers and mothers in terms of personal distress, interpersonal functioning, and perceptions of family climate. *Child Abuse and Neglect*, 30, 481-496.

- Pleck, J. H. (1997). Paternal involvement: Levels, sources, and consequences. In M. E. Lamb (Ed.), *The Role of the father in child development* (pp. 66-103). New York: John Wiley & Sons.
- Pouliot, E., & Saint-Jacques, M-C. (2005). L'implication des pères dans l'intervention en protection de la jeunesse : un discours pratique qui s'opposent. Dans C. Lacharité & G. Pronovost (Éds), *Enfances, Familles, Générations, no 3*. Document consulté le 24 avril 2011 de http://id.erudit.org/ierudit/012540ar
- Quéniart, A., & Fournier, F. (1999). Les pères décrocheurs : au-delà des apparences et des discours. Dans J. Alary & L. S. Éthier (Éds), *Comprendre la famille : Actes du 3<sup>e</sup> symposium québécois de recherche sur la famille* (pp. 65-79). Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Raïkkonen, K., Pesonen, A-K., Heinonen, K., Komsi, N., Järvenpää, A-L., & Strandberg, T. E. (2006). Stressed parents: A dyadic perspective on perceived infant temperament. *Infant and Child Development*, 15, 75-87.
- Rosenberg, M. S., & Reppucci, N. D. (1983). Abusive mother's perception of their own and their children's behavior. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 51, 674-682.
- Roulston, K., deMarrais, K., & Lewis, J. B. (2003). Learning to interview in the social sciences. *Qualitative Inquiry*, 9(4), 643-668.
- Simons, R. L., Whitbeck, L. B., Conger, R. D., & Melby, J. N. (1990). Husband and wife differences in determinants of parenting: A social learning and exchange model of parental behavior. *Journal of Marriage and Family*, *52*, 375-392.
- Straus, M. A. (1999). The controversy over domestic violence by women. A methodological, theorical, and sociology of science analysis. In X. Arriage & S. Oskamp (Eds), *Violence in Intimate Relationships* (pp. 17-44). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Straus, M. A. (2000). Corporal punishment and primary prevention of physical abuse. *Child Abuse and Neglect*, 24(9), 1109-1114.
- Straus, M. A., & Douglas, E. M. (2004). A short form of the revised Conflit Tactics Scales, and typologies for severety and mutuality. *Violence and Victims*, 19(5), 507-521.
- Straus, M. A., Hamby, S. L., Boney-McCoy, S., & Sugarman, D. B. (1996). The Revised Conflict Tactics Scales (CTS2). *Journal of Family Issues*, 17, 283-316.

- Sullivan, R. (2009). Stress: Le sexe a-t-il quelque chose à y voir? *Mammouth Magazine*, 6, 6.
- Taylor, S. E. (1998). The social being in social psychology. In D. T Gilbert, S. T. Fiske, & G. Gardner (Eds), *The Handbook of Social Psychology* (4<sup>th</sup> ed., pp. 58-95). Boston: Oxford University Press.
- Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Lavergne, C., Trocmé, N., Hélie, S., ... Larrivée, M-C. (2002). Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportements sérieux signalées à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec (ÉIQ). Montréal : Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale (CLIPP).
- Trocmé, N. M., Tourigny, M., MacLaurin, B., & Fallon, B. (2003). Majors findings from the Canadian incidence study of reported child abuse and neglect. *Child Abuse* and Neglect, 27, 1427-1439.
- Turcotte, G., & Desjardins, N. (1993). L'analyse d'implantation du projet Place-O-Pères. Présences de pères. Actes du premier symposium national, Montréal (2000), pp. 74-76. Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.
- Turcotte, G., Dubeau, D., Bolté, C., & Paquette. (2001). Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants? Une revue des déterminants de l'engagement paternel. *Revue Canadienne de psychoéducation*, 30(1), 65-91.
- Weekes, N., MacLean, J., & Berger, D. (2005). Sex differences in the associations among psychological stress, depression and negative health symptoms in young healthy adults, *Stress and Health*, 21(3), 147-156.
- Zaouche-Gaudron, C. (2001). La problématique paternelle. Ramonville : Érès.
- Zeanah, C. H., & Zeanah, P. D. (1989). Intergenerational transmission of maltreatment: insight from attachment theory and research. *Psychiatry*, 52(2), 177-196.
- Zielinski, D. S. (2009). Child maltreatment and adult socioeconomic well-being. Child Abuse and Neglect, 33, 666-678.
- Zuravin, S. (1999). Child neglect. A review of Definitions and Measurement Research. In H Dubowitz (Ed.), *Neglect Children. Research, Practice, and Policy*. Londres: Sage, 328 pages.

Appendice A
Paramètres de l'entretien sur l'expérience paternelle
(Lacharité, 2001b)

OBJECTIFS / SÉQUENCES	QUESTIONS	PROTHÉMATISATION
Exposer le but de l'entretien: explorer et comprendre l'expérience des hommes dans leur rôle de père; Souligner l'importance de l'expression du savoir expérientiel à travers un langage naturel et spontané; Éléments importants:  Expérience paternelle Relation père-enfant Savoir expérientiel Naturel et spontanéité Perceptions, opinions, commentaires	Consigne générale: Nous nous intéressons à explorer et à comprendre l'expérience des hommes lorsqu'ils jouent un rôle de père. Ce sont vos propres mots qui nous intéressent, c'est pourquoi nous enregistrons l'entretien.  Je vais vous poser quelques questions qui vous permettront d'exprimer votre opinion sur différents aspects de votre expérience de père. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses à ces questions, nous voulons juste connaître ce que vous pensez au sujet de la paternité.	
Présentation des enfants (de la famille) Identifier clairement tous les enfants avec qui le père entretient des contacts réguliers (régulier = 4 rencontres ou plus par année); Dessiner un schéma sur papier de la composition de la famille permet de situer autant l'interviewer que le père; Permet une l'ière perception libre et spontanée de la famille;	QUESTION 1. Pour commencer, j'aimerais que vous me présentiez le ou les enfants avec qui vous avez des contacts actuellement: leur nom, leur âge, leur sexe, s'ils vivent avec vous ou non, si ce sont vos enfants ou ceux de votre conjointe, depuis quand vous avez des contacts avec eux, si ces contacts ont été interrompus pendant une certaine période, etc.  L'interviewer peut préciser certains détails avec le sujet pour clarisser des situations familiales complexes.	Génogramme familial (type de famille, structure, droit de garde et d'accès, placements, etc.);
Perception des enfants par le père Recueillir les perceptions du père envers chaque enfant, la façon de nommer et de qualifier les enfants, ou encore l'insistance sur certaines caractéristiques vs d'autres aspects; Répéter les perceptions dites par d'autres personnes (intervenants, conjointe, etc.); Observations du père par l'interviewer au niveau de l'expression faciale, gestuelle, le ton de la voix, les rires, les malaises, etc.;	Pour chaque enfant que vous venez de mentionner, j'aimerais que vous me disiez une ou deux choses qui, à votre avis, le caractérise. À partir de vos propres mots, j'aimerais pourvoir me faire une image de chacun des enfants. Commençons par [prénom de l'enfant]: Quel genre d'enfant est-ce? Comment le trouvez-vous? Que pouvez-vous me dire sur [prénom de l'enfant]?  L'interviewer doit insister pour recueillir des informations par le biais d'exemples pour illustrer une qualité ou une caractéristique chez l'enfant.	Perception des caractéristiques de l'enfant par le père (chaque enfant); Sentiments ou émotions liées à l'enfant (ou aux enfants);

# Aspects plaisants ou satisfaisants de l'expérience paternelle

Exprimer le plaisir ou la satisfaction dans la relation père-enfant ou dans le rôle de père;

Présence de différences dans les relations avec chaque enfant (ex. âge, sexe, etc.);

Identification d'activités spécifiques;

Sentiments ou émotions ressentis face aux enfants, à l'activité, dans la relation ou dans son rôle;

Identification plus précise de ce qui est plaisant ou satisfaisant;

Observations du père par l'interviewer au niveau de l'expression faciale, gestuelle, le ton de la voix, les rires, les malaises, etc.;

QUESTION 2. Jouer le rôle de parent n'est pas toujours facile, mais il y a habituellement des bons moments dans la relation avec les enfants. J'aimerais que vous me décriviez quelquesuns de ces moments où vous ressentez du plaisir ou de la satisfaction quand vous êtes avec vos enfants :

- Qu'est-ce qui se passe dans ces moments?
- Qu'est-ce qui est plaisant ou satisfaisant au juste dans ces moments?
- Comment réagissez-vous?

Identifier des bons moments (2 à 3), idéalement I bon moment pour chaque enfant ou essayer de savoir s'il y a des différences entre les enfants ou des exemples de situations satisfaisantes. Si aucun bon moment n'est identifiée, vérifier antérieurement dans la relation père-enfant. Plaisir ou satisfaction dans le rôle de père ou dans la relation pèreenfant (général et/ou spécifique); Types d'activités, aspects relationnel;

Sentiments ou émotions (général et/ou spécifique);

# Aspects déplaisants ou insatisfaisants de l'expérience paternelle

Exprimer le déplaisir, l'insatisfaction ou les difficultés dans la relation père-enfant ou dans le rôle de père;

Présence de difficultés différentes dans les relations avec chaque enfant (ex. âge, sexe, caractère, etc.);

Identification d'activités spécifiques;

Sentiments ou émotions ressentis ou réactions face aux enfants, à l'activité, dans la relation ou dans son rôle;

Identification plus précise de leurs réactions; Observations du père par l'interviewer au niveau de l'expression faciale, gestuelle, le ton de la voix, les rires, les malaises, etc.; QUESTION 3. Il y a aussi évidemment, dans la relation avec les enfants, des moments plus difficiles, des moments qui suscitent des émotions comme la frustration, la colère et, parfois même, la peine ou la peur. J'aimerais que vous me décriviez quelques-uns de ces moments où vous ressentez ce genre d'émotion quand vous êtes avec vos enfants :

- Qu'est-ce qui se passe dans ces moments?
- Qu'est-ce qui vous fait réagir au juste dans ces moments?
- Comment réagissez-vous?

Identifier des moments difficiles (2 à 3), idéalement I moment difficile pour chaque enfant ou essayer de savoir s'il y a des différences entre les enfants ou des exemples de situations difficiles. Si aucun moment difficile n'est identifiée dans les derniers mois, vérifiez dans la relation père-enfant passée.

Déplaisir et insatisfaction dans le rôle de père (général et/ou spécifique);

Sentiments ou émotions (général et/ou spécifique);

Transmettre	des	valeurs	dans	son	rôle
d'éducateur, de	père				

Identifier ce qui est important aux yeux du père pour affronter le monde extérieur;

Exprimer un savoir expérientiel (positif ou négatif), lié à ses propres apprentissages et son interprétation pour le bien-être de ses enfants;

QUESTION 4. Lorsqu'on joue un rôle de parent auprès d'un enfant, il y a habituellement des « leçons de vie » que l'on souhaite pouvoir lui donner. On voudrait pouvoir enseigner à un enfant des choses qui nous ont été (ou nous semblent) utiles pour affronter la vie. J'aimerais que vous me disiez quelles sont les 2 ou 3 leçons de vie les plus importantes que vous souhaitez que vos enfants apprennent en grandissant.

Laisser le père répondre spontanément (si possible). Sinon faites référence à quelques exemples afin d'illustrer ce que vous entendez par « leçons de vie ». (exemples de leçons de vie – feuille jointe)

Transmission de valeurs dans le rôle d'éducateur et de père;
Types de valeur identifiés;
Contribution du savoir expérientiel;
Aspects socio-culturels;

# Reconnaissance du rôle de père – Famille d'origine

Déceler certaines perceptions des membres de la famille d'origine (discours répétitif);

Comprendre les perceptions du père, son interprétation ou sa justification des perceptions des membres de sa famille:

Exprimer son accord ou son désaccord; Observations du père par l'interviewer au niveau de l'expression faciale, gestuelle, le ton de la voix, les rires, les malaises, etc.; Comment se perçoit-il lui-même face à ces propos; QUESTION 5. J'aimerais que vous pensiez à vos propres parents (ou aux personnes qui ont joué ce rôle dans votre enfance et votre adolescence) et que vous imaginiez ce que ces personnes diraient de vous dans votre rôle de père aujourd'hui: Qu'est-ce qu'ils diraient sur le genre de père que vous êtes? Sur la façon dont vous vous comportez avec vos enfants? Sur les décisions que vous prenez en tant que père?

Tenter d'obtenir du matériel concernant tant la figure maternelle que paternelle.

Jusqu'à quel point seriez-vous en accord ou en désaccord avec ces commentaires?

Essayer que le père précise la raison de son accord ou de son désaccord (appuyer sur quoi : une impression, des faits, des sous-entendus familiaux, etc.) et comment se perçoit-il luimême à ce sujet.

Perceptions des autres [figures parentales d'origine]; Aspects socio-culturels; Reconnaissance du rôle de père;

Opinions, commentaires; Sentiments, émotions; Auto-évaluation;

Reconnaissance du rôle de père – Personnes importantes Déceler certaines perceptions des personnes identifiées comme importantes pour le père (discours des autres ayant une influence ou non); Comprendre les perceptions du père, son interprétation ou sa justification des perceptions des personnes significatives pour lui.	QUESTION 6. J'aimerais que vous pensiez à une ou deux personnes qui sont actuellement importantes pour vous (autres que vos parents). Ça peut être votre conjointe, des amis, des intervenants, etc. Et que vous imaginiez ce que ces personnes diraient de vous dans votre rôle de père aujourd'hui. Qu'est-ce qu'elles diraient sur le genre de père que vous êtes, sur la façon dont vous vous comportez avec vos enfants, sur les décisions que vous prenez en tant que père?  Tenter d'obtenir du matériel avec chaque personne identifiée comme importante.	Perceptions des autres [personnes significatives]; Aspects socio-culturels; Reconnaissance du rôle de père;
Exprimer son accord ou son désaccord, ses réactions face aux perceptions des personnes importantes pour lui; Observations du père par l'interviewer au niveau de l'expression faciale, gestuelle, le ton de la voix, les rires, les malaises, etc.; Comment se perçoit-il face à ces propos;	Jusqu'à quel point seriez-vous en accord ou en désaccord avec ces commentaires?  Essayer que le père précise la raison de son accord ou de son désaccord (appuyer sur quoi : une impression, des faits, des sous-entendus, des rumeurs, etc.) et comment se perçoit-il luimême à ce sujet.	Opinions, commentaires; Sentiments, émotions; Auto-évaluation
Reconnaissance du rôle de père – Enfants  Déceler certaines perceptions des enfants envers leur père (discours répétitif);  Comprendre les perceptions du père, son interprétation ou sa justification des perceptions de ses enfants;	QUESTION 7. J'aimerais maintenant que vous pensiez à vos enfants. Qu'est-ce qu'ils pourraient dire sur le genre de père que vous êtes, sur la façon dont vous vous comportez avec eux, sur les décisions que vous prenez en tant que père?  Tenter d'obtenir du matériel avec chacun des enfants (si possible).	Perceptions des enfants; Reconnaissance du rôle de père;
Exprimer son accord ou son désaccord, ainsi que ses réactions face aux perceptions de ses enfants; Comment se perçoit-il face à ces propos;	Jusqu'à quel point seriez-vous en accord ou en désaccord avec ces commentaires?  Essayer que le père précise la raison de son accord ou de son désaccord (appuyer sur quoi : une impression, des faits, des sous-entendus familiaux, un discours répété par un autre adulte significatif, etc.) et comment se perçoit-il lui-même à ce sujet.	Opinions, commentaires; Sentiments, émotions; Auto-évaluation;

Perception des obstacles à la relation père-enfant Types de choses que le père aimerait faire ou donner à ses enfants; Identifier les obstacles perçus par le père dans sa relation père-enfant; Ressortir les éléments pouvant contribuer à l'amélioration de la qualité de la relation père- enfant nommés par le père; Liste d'exemples possibles: • sentiment de compétence parentale • alliance parentale • difficultés chez l'enfant • relation de couple • stéréotypes des rôles maternel et paternel • perceptions de l'entourage • manque de disponibilité • accessibilité (droit de garde et d'accès) • autres;	QUESTION 8. La plupart des pères souhaiteraient pouvoir faire plus de choses avec leur(s) enfant(s) ou faire des choses différentes pour améliorer la qualité de la relation père-enfant. Cependant, plusieurs raisons peuvent les empêcher d'en faire plus ou de faire différemment.  Laisser le père répondre spontanément (si possible). Sinon faites référence à la liste d'exemples afin d'illustrer ce que vous entendez par « obstacles ».  Pour chacune des raisons présentées dans la liste suivante, indiquez jusqu'à quel point elles sont vraies ou fausses pour vous actuellement (liste jointe à la fin de l'entretien)  Lorsque le père cote 1 ou 2, poursuivez les questions suivantes:  Pouvez-vous m'en parler un peu? Est-ce la même chose avec chacun des enfants? Est-ce que cela affecte votre relation avec un enfant en particulier? Etc.	Perception des améliorations à apporter; Perception des obstacles à affronter; Raisonnement, résolution de problème; Résignation, démission, désillusion; Remise en question ou auto-évaluation; Sentiments et émotions; Aspects socio-culturels; Représentation sociale « idéale » de la famille, du rôle de père; Représentation personnelle « idéale » de la famille, du rôle de père;	
Les rêves du père Identifier les rêves du père pour lui-même et pour ses enfants; Correspondance entre les rêves et les obstacles déjà identifiés; Quels effets auraient ces éléments sur lui et sur ses enfants; Types de rêves; Aspect réaliste ou irréaliste du rêve;	QUESTION 9. Quand on est parent, les choses se passent rarement comme on le voudrait. J'aimerais que vous preniez quelques instants pour réfléchir à comment les choses se dérouleraient s'il n'y avait pas d'obstacles et si tout se passait exactement comme vous voudriez qu'elles se passent entre vous et vos enfants. En d'autres termes, à quoi rêvez-vous pour vous et vos enfants? Qu'est-ce que vous changeriez dans la situation actuelle et qu'est-ce que ces changements auraient comme effet sur vous et vos enfants?  Si le père relève seulement les obstacles à modifier sans plus, ramener le sujet sur « Qu'est-ce que cela changerait pour vous et votre enfant? Comment les choses seraient-elles différentes? ».	Changements « rêvés » et leurs effets « imaginés »; Représentation sociale « idéale » de la famille, du rôle de père; Représentation personnelle « idéale » de la famille, du rôle de père;	
Tout élément important pour le père qui n'était pas touché directement dans les thèmes contenu dans l'entretien.	QUESTION 10. Y a-t-il autres choses que vous aimeriez me dire à propos de votre expérience de père? Des choses que nous n'avons pas eu l'occasion d'aborder?	Autres thèmes	

# Exemples de leçons de vie

Fournir 1 ou 2 exemples dans la liste suivante pour stimuler le répondant, il est important que l'interviewer n'induise pas le père dans ses réponses. Si le père répond à la question spontanément, la liste devient inutile.

- Dans la vie il y a toujours des bons et des mauvais côtés. La vie est plus agréable quand on réussit à voir les bons côtés;
- Il ne faut pas trop s'attacher aux autres parce qu'on ne sait jamais quand ils vont nous quitter ou nous laisser tomber;
- C'est en travaillant fort qu'on réussit notre vie et qu'on realise nos rêves;
- Il ne faut jamais faire complètement confiance aux autres parce qu'iil y a toujours quelqu'un pour nous rouler ou nous exploiter;
- Respecte les autres et soit honnête avec eux, c'est comme ça qu'ils te respecteront;
- Dans la vie, il faut savoir se batter pour obtenir ce que l'on veut et se faire respecter des autres.

# Obstacles à la relation père-enfant

# Coter chaque item de (1) tout à fait vrai à (5) tout à fait faux

Je ne fais pas plus de choses (ou des choses différentes) avec mon(mes) enfant(s):

- 1) Parce que je considère que j'en fais déjà assez comme ça et que les choses que je fais n'ont pas besoin d'être changées.
- 2) Parce que mon père n'a jamais rien fait d'intéressant avec moi et, par consequent, je ne vois pas ce que je pourrais faire de plus (ou de different) avec mon(mes) enfant(s) que ce que j'ai moi-même reçu.
- 3) Parce que je trouve que je ne suis pas très habile avec les enfants.
- 4) *Parce que* je pense que ce n'est pas la responsabilité des hommes de s'occuper régulièrement des enfants et de jouer avec eux.
- 5) Parce que j'ai des problèmes personnels qui me préoccupent.
- 6) Parce que les autres gars avec qui je me tiens ne sont pas vraiment portés sur les enfants, ils trouveraient bizarre ou ridicule que j'en fasse plus que ce que je fais actuellement.
- 7) Parce que sa mère me reprend constamment chaque fois que je fais des choses avec mon(mes) enfant(s).
- 8) Parce que sa mère et moi sommes souvent en désaccord sur la façon d'éduquer les enfants.
- 9) Parce que j'ai fais le choix d'investir du temps et de l'énergie dans mon travail ou ma carrière.
- 10) Parce que je dois prendre du temps pour me détendre et m'amuser avec mes amis.
- 11) Parce que je trouve que mon ou mes enfants sont difficiles.
- 12) Parce que mes obligations de travail limitent beaucoup ma disponibilité auprès de mon ou mes enfants.
- 13) Parce que pour être capable de joinder les deux bouts financièrement, je dois investir tout mon temps à gagner de l'argent.
- 14) Parce qu'on m'empêche d'être en contact avec mon ou mes enfants comme je le désirerais.

**Appendice B** Étapes et outils analytiques de l'analyse thématique

## **OUTILS ANALYTIQUES**

- l'annotation de mots dans la marge en vue de classer, thématiser, résumer, interpréter ou théoriser l'extrait, cet exercice est réalisé lors des lectures flottantes successives des d'entretiens;
- l'identification de thèmes à l'aide de la prothématisation et l'apparition de thèmes spontanés;
- le relevé de thèmes par colonnes contenant une liste des thèmes générés et de leurs définitions regroupées reprenant les paramètres de l'entretien ou des sousquestions explicites ou implicites tout en demeurant dans le sens de l'objet d'étude surtout (l'ère vague d'analyse);
- les ensembles thématiques saillants sont des ensembles qui ressortent à l'intérieur du relevé de thème et que l'analyste repère afin de constituer des axes thématiques qui seront la matière même des regroupements thématiques suite à une analyse et une interprétation plus approfondie des liens unissant ou séparant ces thèmes;
- l'élaboration concomitante du journal de thématisation dans lequel sont consignés les éléments thématiques saillants ainsi que les exercices de regroupement thématique autour des axes porteurs de sens;
- la hiérarchisation des thèmes prend forme à partir des axes et regroupements qui forment la structure de l'arbre thématique.

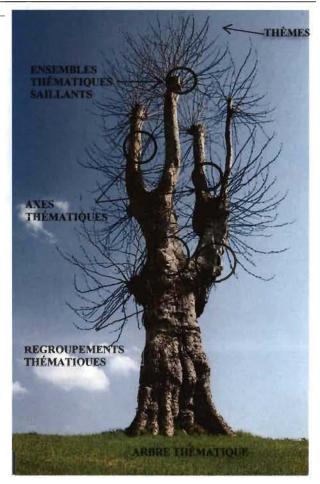
Les ensembles thématiques saillants: ensembles de thèmes qui ressortent de l'analyse en fonction d'un certain type de caractérisation, tels que :

- la récurrence (thèmes répétitifs ou communs chez les pères)
- la divergence (thèmes en contradiction sur certains points)
- l'opposition (thèmes qui apparaissent opposés les uns aux autres)
- la convergence (thèmes qui tendent vers une thématique commune)
- la complémentarité (thèmes qui s'éclairent les uns les autres)
- la parenté (thèmes qui semblent appartenir à une même famille thématique)
- la subsidiarité (thèmes qui peuvent être réunis comme l'un étant une subdivision de l'autre)

Les axes thématiques: pôle, angle, dimension porteur de sens dans lequel se structurent les ensembles thématiques saillants de l'analyse. Un thème déjà existant peut être utilisé pour jouer ce rôle de « liant », ou alors la dénomination de l'axe peut être créée pour les circonstances. Il s'agit des branches ou subdivisions ou ramifications de l'arbre qui réunissent des ensembles de thèmes.

Les regroupements thématiques: structuration des axes thématiques porteurs de sens en vue de construire progressivement l'arbre thématique.

L'arbre thématique: schématisation rassemblant globalement les thèmes, les ensembles thématiques saillants, les axes thématiques et les regroupements thématiques représentant la hiérarchisation des thèmes sous la forme de racines, de troncs et de branches.



Appendice C Élaboration des catégories conceptualisantes

# Élaboration des catégories conceptualisantes

### Les pères marquent une distinction entre les liens de sang et les liens par affiliation.

### Définition

Identification des liens de sang unissant le père et ses enfants à l'intérieur de la structure familiale afin de se distinguer à travers une reconnaissance sociale et les différentes dimensions du rôle parental face à tous les membres de la famille.

## Propriétés

- Importance des liens de sang (biologique), d'une descendance (lignée) à l'intérieur d'une culture de la famille continuellement en changement;
- Responsabilité parentale exacerbée par les liens de sang comparativement aux liens par affiliation;
- Différenciation dans l'attitude des pères face à leurs propres enfants par rapport aux enfants de leur conjointe dans certaines dimensions du rôle parental;
- Engagement face à tous les enfants.

### Conditions d'existence

- Particularités de la situation de reconstitution familiale (rôles assumés ou prescrits peu définis, beaucoup d'incertitudes, inquiétudes du réseau social, degré d'engagement, augmentation des responsabilités, etc.);
- Besoin de reconnaissance (reconnaissance des compétences parentales du père, importance du père auprès de ses enfants, contribution du père au développement de l'enfant);
- Marque une confirmation légale de la paternité attribuant au père certains droits afin d'éviter une rupture de contacts avec leurs enfants (peur de perdre une relation, peur de perdre l'affection).

Portrait dynamique de l'enfant construit par le père selon ses perceptions à travers la relation père-enfant et l'environnement dans lequel évolue cette relation.

### Définition

La perception de l'enfant par le père est une construction cognitive dans un contexte donné à partir d'une situation où se produisent les interactions père-enfant en considérant : les attentes, les besoins, les expériences passées, les motivations, l'environnement, l'appartenance sociale et la culture de l'individu (le père).

### Propriétés

- Aisance dans l'attribution de caractéristiques (positives ou négatives) sur différents aspects (cognitif, affectif, social, physique, traits de caractère);
- Abondance d'exemples sur la manière d'agir de l'enfant pour expliquer et appuyer les caractéristiques nommées pour décrire l'enfant;
- Représentations des inquiétudes et préoccupations qui habitent les pères envers les enfants:
- Représentation de l'intérêt, de la satisfaction et de la fierté du père.

- Vécu relationnel significatif et régulier entre le père et l'enfant;
- Intérêt du père pour l'enfant et la place de l'enfant dans la vie du père;
- Situations vécues actuelles ou antérieures dans la relation père-enfant exigeant des capacités adaptatives importantes de part et d'autres (ruptures familiales, monoparentalité, reconstitution familiale, maladie, handicap, problématique de négligence, violence, conditions d'accès, etc.).

# Les activités physiques extérieures ou Le plaisir en famille par excellence pour les pères!

### Définition

Sentiment de bien-être, de plaisir, résultant d'interactions agréables entre tous les membres de la famille pendant une activité physique extérieure, sortant ainsi de la routine quotidienne tant pour les enfants que pour le ou les parert(s).

### Propriétés

- Plaisir pur et simple à réaliser une activité physique extérieure avec les enfants, faire bouger les enfants, dépenser de l'énergie, se défouler, s'aider, rire, connaître, etc.;
- Fort désir de partage entre tous les membres de la famille;
- Possibilité de transfert de connaissance, d'apprentissage à travers une activité agréable;
- Favoriser une activité hors de la maison, hors du quotidien, hors de l'encadrement habituel, autre que l'école.

### Conditions d'existence

- Connotation d'événements particuliers, une ambiance de fête, possibilité de bouger, de crier, etc.;
- Goût de partager un vécu commun, en famille (famille unie ayant du plaisir ensemble);
- Présence d'intérêts communs pour que tous en profitent et ressentent du plaisir, activités réalisables dans un délai raisonnable;
- Expériences antérieures d'activités familiales agréables;
- Peu de références à des activités en dyade père-enfant.

## La contribution du père dans les apprentissages de son enfant influence directement le sentiment de compétence parentale et le plaisir ressenti dans l'échange relationnel.

### Définition

Le sentiment de compétence chez le père à contribuer au développement de son enfant, associé à un plaisir réciproque engendrant une fierté partagée.

## Propriétés

- Présence d'un intérêt pour des apprentissages variés chez l'enfant, observations concrète de leurs capacités;
- Reconnaissance chez le père des capacités de l'enfant selon son âge;
- Possibilité de transfert de connaissance (savoirs expérientiels), d'apprentissage à travers différentes activités quotidiennes ou spécifiques;
- Devenir une référence pour leurs enfants;
- Indication de leur importance dans leur rôle de père.

- Fort désir de partager un savoir expérientiel avec l'enfant,
- Présence d'intérêts communs;
- Importance d'expériences antérieures d'activités d'apprentissage ayant donné des résultats positifs accompagnées d'un sentiment de fierté chez le père et l'enfant;
- Fort sentiment chez le père de se rassurer concrètement sur les capacités de son enfant dans différentes dimensions de son développement (p. ex., apprentissages scolaires, acquisition de l'autonomie, tâches domestiques, activités physiques, comportements sociaux, identifier les difficultés, etc.) et sur ses propres compétences comme père.

## Les démonstrations affectives des enfants témoignent de l'importance du père.

## Définition

Les comportements de réciprocité et de proximité physique entre l'enfant et la figure paternelle renforcent le sentiment de sécurité chez les pères, soit d'être important et de jouer un rôle important auprès de leur enfant.

### Propriétés

- Appréciation, reconnaissance et affection ressenties par les pères de la part de leurs enfants:
- Augmentation notable du sentiment de compétence, perçu comme un renforcement de la part des enfants;
- Réaction émotive importante chez les pères, ils sont à la fois touchés et rassurés à travers les démonstrations affectives dans leur rôle auprès de leurs enfants;
- Émerveillement, surprise, étonnement face aux expressions physiques, aux regards des enfants par rapport à eux, à l'importance qu'ils ont pour leurs enfants.

### Conditions d'existence

- Désir, capacités et disponibilité à vivre des contacts de proximité réciproques;
- Témoignages d'affection dans la relation père-enfant;
- Moments de proximité plus individualisé par dyade (expression d'affection verbale et non-verbale);
- Indication de leur importance dans leur rôle de père.

### La lourdeur parentale associée à l'état de l'enfant vécue par le père.

### Définition

Les comportements liés à l'état de l'enfant représentent les comportements engendrés par une maladie, un syndrome, un trouble ou un handicap engendrant une lourdeur parentale considérable. Ces comportements multiples et diversifiés requièrent une intervention de la part du parent selon les connaissances, la gravité, la fréquence, l'âge de l'enfant, les services, etc. que requiert l'état de l'enfant.

### Propriétés

- Présence de comportements à la fois mobilisants et difficiles pour le parent, des comportements considérés comme persistants, fréquents, dérangeants, compliqués, beaucoup plus exigeants que prévus et pendant une période de temps indéterminée;
- Incompréhension, impatience, déception, grand manque de connaissances;
- Conscience chez les pères des difficultés ou des lacunes de l'enfant et inquiétudes des conséquences que l'état de l'enfant pourra entrainer (p. ex., échecs constants, manque de services, être ridiculisé ou rejeté, scolarité limitée, préoccupations pour l'avenir de l'enfant, etc.);
- Émotions vécues : impuissance, démission, inquiétudes, épuisement de ses ressources, etc.

- Présence d'un problème de santé, neurologique ou développemental;
- Obligation de prendre soin d'un enfant « différent »;
- Disponibilité, aisance et goût chez le père de s'expérimenter avec un enfant handicapé;
- Importance de l'alliance parentale;
- Présence de services spécialisés (intervenants multiples, acquisition de nouvelles connaissance, complexité de différents établissements, etc.).

Les aspects exigeants de la réalité quotidienne dans le rôle de père suscités par les nombreux besoins des enfants en bas âge demandant une disponibilité, une connaissance et une indulgence constantes de la part du parent face à son enfant.

### Définition

Les comportements exigeants et répétitifs présents chez les enfants de 0 à 6 ans sont associés aux comportements de dépendance au parent en raison de l'âge qui demandent une routine quotidienne bien établie, un certain niveau de connaissance du développement de l'enfant et une croyance en ses propres capacités comme parent à répondre aux besoins de l'enfant. Cette période peut entrainer chez le parent un sentiment de malaise, de doute, de déplaisir, de non-accomplissement ou inversement, un grand sentiment de compétence lorsque le parent arrive à répondre aux besoins de l'enfant.

### Propriétés

- Identification des comportements mobilisants chez leurs jeunes enfants, comportements qu'ils considèrent comme dérangeants, compliqués et plus exigeants que prévus;
- Incompréhension, impatience, déception face à eux-mêmes, sentiment d'incompétence, manque de connaissances, impuissance, les pères sont conscients de leurs lacunes face à cette fragilité ou la force et le contrôle n'ont plus leur place;
- Ouverture à comprendre et à apprendre afin de répondre aux besoins de leurs enfants;
- Augmentation importante du sentiment de compétence chez les pères qui sont en mesure de s'occuper de leurs jeunes enfants, souvent avec le soutien de leur conjointe (présence d'une forte alliance parentale).

### Conditions d'existence

- Obligation de prendre soin d'un enfant à travers des tâches parentales quotidiennes et nombreuses;
- Disponibilité, aisance et goût chez le père de s'expérimenter avec un enfant en bas âge;
- Place faite au père par la conjointe, la valorisation du rôle de père (alliance parentale);
- Reconnaissance des compétences parentales du père au bien-être de l'enfant.

Les comportements de violence présents chez l'enfant exigent de la part des pères de développer des stratégies appropriées et efficaces qui consolideront leur sentiment de compétence.

### Définition

Les comportements difficiles font référence à la violence sous toutes ces formes et requièrent une réaction de la part du parent. Le père doit développer des moyens tant pour lui-même que face à l'enfant afin d'intervenir de façon adéquate. Le sentiment de compétence parentale se consolide lorsque les stratégies utilisées sont efficaces et comportent des conséquences axées davantage sur la compréhension, l'échange et la réflexion.

### Propriétés

- Identification juste des comportements liés à la violence chez les enfants;
- Ouverture à apprendre de nouvelles stratégies afin de répondre aux besoins de leurs enfants;
- Augmentation importante du sentiment de compétence chez les pères qui sont en mesure de bien réagir aux comportements liés à la violence;
- Importance de l'accord de la conjointe dans les stratégies utilisées par le père (alliance parentale).

- Présence de comportements de violence chez l'enfant envers autrui ou entre les enfants de la famille;
- Importance des difficultés familiales et sociales tant chez les parents que chez les enfants entrainant souvent la présence des services de protection (DPJ);
- La place faite au père par la conjointe, la valorisation du rôle de père (alliance parentale);
- Reconnaissance des compétences parentales du père au bien-être de l'enfant.

# La désobéissance est le comportement chez l'enfant atteignant le plus profondément les pères dans leur intégrité personnelle et sociale.

### Définition

Les comportements liés à la désobéissance sont présents chez tous les enfants. Ils peuvent cependant entrainer un danger pour l'enfant, créer des difficultés familiales ou d'intégration sociale si leur fréquence est trop élevée. La désobéissance demande une intervention pouvant prendre plusieurs formes et surtout adaptée à l'âge de l'enfant. La désobéissance revêt un caractère spécial dans la perception de l'enfant par le père qui associe ces comportements directement au refus de l'autorité, à la confrontation, à une opposition persistante.

### Propriétés

- Intensité des réactions chez les pères suscitée par la désobéissance : frustration, colère, impatience, déception, « impression de parler dans le vide», inquiétudes;
- Importance démesurée attribuée à « la bonne éducation» des enfants liée au vécu antérieur des pères ou à l'importance accordée à l'opinion d'autrui;
- Crainte des pères face à une perte de contrôle potentielle face à la désobéissance (rigidité – potentiel d'abus);
- Tentatives de parler avec l'enfant qui s'avèrent peu efficaces considérant les attentes des pères par rapport à la compréhension des enfants.

### Conditions d'existence

- Antécédents dans la famille d'origine d'une rigidité parentale liée à l'obéissance;
- Savoir expérientiel sur les conséquences possibles liées à la désobéissance ou aux comportements opposants (p. ex., punition, rejet, difficultés d'intégration sociale, difficultés familiales, DPJ, etc.);
- Envahissement du raisonnement chez les pères par l'intensité des émotions ressenties affaiblissant les capacités d'autocontrôle leur permettant de réagir adéquatement et une résolution de problème limitée;
- Attentes élevées des pères envers leurs enfants parce que « bonne éducation = compétence parentale ».

La perception biaisée de l'autorité parentale engendrant une façon de faire inefficace où le sentiment de compétence parentale dans l'ensemble des responsabilités liées à son rôle est amoindri.

### Définition

L'autorité parentale regroupe l'ensemble des responsabilités des parents face à leurs enfants. Il s'agit de répondre aux besoins (affectif, psychologique, physique, cognitif et social) des enfants. Cette responsabilité comprend les pratiques éducatives et disciplinaires utilisées envers les enfants, soit la façon de faire du parent dans toutes les sphères du développement de l'enfant où il doit montrer, expliquer, encadrer et réguler progressivement les comportements de l'enfant.

### Propriétés

- L'autorité parentale est associée presqu'exclusivement aux pratiques disciplinaires que les pères trouvent difficiles à appliquer;
- Importance que l'enfant comprenne « qu'il ne peut pas faire ce qu'il veut », ce qui implique l'arrêt d'un comportement (punition, retrait, privation, etc.);
- Crainte marquée d'être trop sévère, de dépasser la limite dans leurs pratiques éducatives et disciplinaires (p. ex., crier ou parler trop fort, punir trop sévèrement, devoir de les arrêter, encadrement trop rigide, trop de règles, etc.), mais à la fois l'enfant doit être encadré.
  - Tentatives de parler avec l'enfant qui s'avèrent peu efficaces considérant les attentes des pères par rapport à la compréhension des enfants et aussi la teneur du discours qui apparait souvent peu approprié.

- Antécédents de violence ou de rigidité dans la famille d'origine identifiés à la notion d'autorité paternelle;
- Savoir expérientiel sur les conséquences possibles liées à des difficultés comportementales (p. ex., punition, rejet, difficultés d'intégration sociale, difficultés familiales, DPJ, etc.) qui amène les pères à se rigidifier dans leur encadrement pour le « bien-être » de l'enfant (perception qu'ils n'ont pas le choix, peu de solutions, faible sentiment de compétence);
  - Vision de l'autorité paternelle par la conjointe.

Les conflits entre le père et sa conjointe, sa nouvelle conjointe ou son ex-conjointe doivent reposer sur une entente claire sur les rôles assumés ou prescrits dans la structure familiale et un respect des droits de garde et d'accès, ces conditions pouvant améliorer grandement la relation père-enfant.

### Définition

L'identification d'inconvénients, de difficultés, de conditions ou d'empêchements présents dans les relations avec la conjointe, la nouvelle conjointe ou l'ex-conjointe pouvant nuire à la relation père-enfant. Les conflits entre le père et sa conjointe ou sa nouvelle conjointe sont centrés majoritairement sur les structures éducatives et disciplinaires face à l'enfant, tandis que les conflits entre le père et son ex-conjointe portent davantage sur l'obtention et le respect du droit d'accès à l'enfant.

### Propriétés

- Importance de l'alliance parentale qu'il s'agisse de la conjointe, de la nouvelle conjointe ou de l'ex-conjointe pour le bien-être des enfants;
- Conscience chez les pères des conflits, mais un éventail de solutions limité;
- Émotions vécues vs droit garde ou d'accès: impuissance, démission, inquiétudes, colère, ressentiments, etc.

### Conditions d'existence

- Particularités de la situation familiale où les rôles assumés ou prescrits sont mal définis, beaucoup d'incertitudes, inquiétudes du réseau social, degrés d'engagement, etc.;
- Exacerbation des conflits par les démarches et l'application du droit de garde et du droit d'accès du père ou de la mère;
- Désir de partager un vécu familial harmonieux;
- Reconnaissance des compétences parentales du père et importance du père auprès de ses enfants.

Conscience des effets potentiels de leur travail sur la relation père-enfant en termes de temps, considérant leur difficulté à élaborer des solutions, et ce, malgré leur désir de partager un vécu familial.

### Définition

L'identification d'inconvénients, de difficultés, de conditions, d'empêchements, etc. liés au travail du père et pouvant nuire à la relation avec son enfant.

### Propriétés

- Type d'emploi exigeant avec des horaires de travail peu flexibles, offrant ainsi peu de possibilités pour le père d'ajuster certains aspects de son travail pour être en relation avec son enfant (p. ex., travail de nuit, travail journalier ou saisonnier impliquant beaucoup d'heures de travail, travail en usine peu flexible, etc.);
- Forte propension à attribuer une bonne relation avec leurs enfants en termes de temps (nombre d'heures) comparativement au temps de qualité passé avec l'enfant
- Recevoir les reproches constants sur leur manque de disponibilité de la part de l'entourage;
- Conscience chez les pères des obstacles dans la relation père-enfant engendrés par leur travail, mais un éventail de solutions limitées.

- Occupation par le père d'un travail rémunéré;
- Désir de partager un vécu familial de qualité (présence, disponibilité);
- Importance de l'alliance parentale;
- Importance du soutien du réseau social.

### L'alliance parentale à l'intérieur du couple parental.

### Définition

L'alliance parentale représente l'engagement et la conciliation entre les parents concernant leurs pratiques éducatives et disciplinaires, ainsi que sur les valeurs à transmettre à leurs enfants.

### Propriétés

- Degré d'engagement à l'intérieur du couple parental;
- Désir et capacités des parents à régler les mésententes au sujet des pratiques éducatives et disciplinaires à adopter envers les enfants;
- Reflet des valeurs communes des parents à transmettre à leurs enfants;
- Déception, impuissance face à sa conjointe et à lui-même constatant leurs mésententes persistantes.

### Conditions d'existence

- Lien avec un vécu positif (reproduire) ou négatif (conflits entre les parents) dans la famille d'origine ou dans une relation conjugale antérieure;
- Particularités de la situation familiale (séparation, reconstitution, instabilité conjugale, présence de plusieurs cellules familiales, liens de sang vs affiliation);
- Différences entre les pratiques parentales reçues et reconnues dans les familles d'origine du couple parental;
- Désir de partager un vécu familial harmonieux.

## La famille d'origine ou le modèle parental vécu et intégré.

## Définition

Exemple, référence qu'une personne peut reproduire, imiter sur divers aspects : comportements, attitudes, valeurs, etc. Action, manière d'être, attitudes considérées comme digne d'être imitées.

## Propriétés

- Désir de reproduire la façon dont ils ont eux-mêmes été éduqués;
- Conviction que leurs parents ont donné le meilleur d'eux-mêmes et qu'ils ont réussi leur mission de parent;
- Conscientisation qu'ils doivent adapter « à la vie d'aujourd'hui » les pratiques de leurs parents qu'ils considèrent comme efficaces;
- Critiques acerbes et émotions négatives toujours présentes face aux parents d'origine.

- Vécu significatif et positif dans la famille d'origine;
- Vécu fortement négatif dans la famille d'origine;
- Contacts réguliers avec la famille d'origine ourupture de contact;
- Soutien régulier de la part de la famille d'origine ou absence de soutien.

# L'appréciation du père face au soutien offert par la famille d'origine dans son rôle de parent.

### Définition

Ensemble des actions (verbales ou comportementales) qu'une personne manifeste en réponse aux besoins d'une autre personne visant à la réconforter, l'encourager, la rassurer et l'aider à résoudre efficacement des problèmes par l'entremise d'informations ou d'une aide tangible. Le soutien social peut influencer l'adaptation d'une personne en lui permettant de mieux gérer l'incertitude et à récupérer plus facilement suite à des événements de vie défavorables.

### Propriétés

- Désir d'engagement du père encouragé par ses parents;
- Aide concrète de la part des parents sur différents aspects du rôle parental (p. ex., pratiques éducatives et disciplinaires, soutien financier, soutien affectif, résolution de problème);
- Déception et critiques sur l'attitude de la famille d'origine face à ses compétences comme père;
- Soutien perçu comme efficace et satisfaisant par les pères.

### Conditions d'existence

- Contacts réguliers avec la famille d'origine;
- Particularités de la situation familiale (séparation, monoparentalité, reconstitution, instabilité conjugale);
- Présence de conflits par les démarches et l'application du droit de garde et du droit d'accès du père;
- Besoin d'un soutien financier ou de résidence temporaire chez les parents.

# Les valeurs à transmettre dans leur rôle de père visent le bien-être des enfants dans l'avenir.

### Définition

Les valeurs importantes à acquérir sont en lien avec le savoir expérientiel du père et en accord avec les valeurs de la société à une époque dœnée. Ces valeurs correspondent à des qualités ou des apprentissages à développer. Elles permettront minimalement à l'enfant de construire son propre jugement sur ce qui l'entoure et guideront sa conduite tout au long de sa vie.

### Propriétés

- Valeurs les plus importantes à transmettre aux enfants pour le père, afin de « faire leur chemin dans la vie » (p. ex., autonomie fonctionnelle, scolarisation permettant un bon emploi et une sécurité financière);
- Abondance d'exemples personnels pour illustrer la valeur àtransmettre;
- Reflet des inquiétudes et préoccupations qui habitent les pères pour l'avenir de leurs enfants (ne pas reproduire les mêmes erreurs);
- Valeurs permettant de construire et d'entretenir des relations avec autrui basées sur l'harmonie et la confiance (p. ex., respect, honnêteté, savoir-vivre).

- Vécu relationnel régulier entre le père et l'enfant,
- Capacité à communiquer un savoir expérientiel à l'enfant;
- Importance de l'intégration sociale actuelle et ultérieure;
- Goût de contribuer à l'accomplissement personnel et la réussite de leurs enfants.

# Auto-évaluation des pères dans leurs responsabilités parentales et dans l'accomplissement de leur rôle auprès de leurs enfants.

### Définition

Expression de sentiments mitigés sur leurs capacités à assumer leur rôle de père auprès de leurs enfants à travers leur trajectoire de vie.

## Propriétés

- Déception personnelle, tristesse face àce qu'ils ont accompli dans leur rôle parental;
- Auto-évaluation personnelle de leur compétence comme parent;
- Crainte palpable que les enfants reproduisent le modèle qu'ils leur ont offert;
- Identification de périodes difficiles ou plus chaotiques dans leur vie personnelle souvent associées au début de leur paternité.

### Conditions d'existence

- Trajectoire de vie ponctuée de difficultés familiales, personnelles et sociales,
- Attentes et désirs nourris par le père envers lui-même dans sa représentation du bon père;
- Réflexion sur la signification de leur engagement paternel face à leurs enfants;
- Reconnaissance et valorisation sociales du rôle de père comme modèle de référence.

### Perception réaliste du père de la situation sinancière précaire de la famille.

### Définition

La situation financière de la famille relève directement de l'équilibre entre les revenus et les dépenses nécessaires pour répondre aux besoins des enfants et des parents.

### Propriétés

- Équilibre financier précaire répondant aux besoins de base de la famille, mais permettant très peu d'écarts;
- Augmentation du revenu afin de combler des besoins raisonnables et justifiés (p. ex., acquérir une propriété, plus d'activités pour les enfants, avoir des vacances);
- Spécifications fréquentes par les pères que les enfants « ne manquent de rien », mais qu'ils aimeraient avoir la possibilité de « gâter » leurs enfants;
- Conscience de la situation chez les pères, mais éventail de solutions limité.

- Occupation par le père d'un travail souvent peu rémunéré;
- Réalité de la famille ayant un revenu sous le seuil de pauvreté;
- Pères impliqués dans une problématique de négligence ont une réalité financière pouvant répondre aux besoins de base des enfants, sans superflu ni même répondre à des besoins généralement admis dans les familles;
- Recherche de solutions quasi nulle, acceptation passive de la situation.

## Besoin de partager un vécu familial.

## Définition

La notion de famille consiste à un ensemble de personnes apparentées vivant sous un même toit représentant la base même de la société.

## Propriétés

- Image de la famille unie perçue comme la situation idéale amenant des changements positifs pour tous les membres de la famille (vivre harmonieusement au sein d'une cellule familiale);
- Peu d'explications, de conscientisation ou de réflexion sur les impacts réels lorsque tous les membres de la famille sont effectivement réunis;
- Désir de régler les conflits liés au droit de garde ou d'accès afin de retrouver une place significative auprès des enfants;
- Témoigne d'un désir de partager un vécu affectif familial;
- Expérience de parent permettant de revivre et de réparer son propre vécu dans la famille d'origine;
- Père se hisse au niveau de son propre modèle paternel ayant des représentations affectives et cognitives.

- Idéalisation de la famille unie perçue comme la situation idéale;
- Vécu dans la famille d'origine positif (désir de reproduire) ou négatif (désir de faire mieux et ainsi de réparer un vécu de souffrance);
- Particularités de la situation familiale (séparation, monoparentalité, reconstitution, instabilité conjugale);
- Désir d'être présent et de contribuer au développement et au bien-être de leurs enfants;
- Présence de conflits par les démarches et l'application du droit de garde et du droit d'accès du père ou de la mère.

**Appendice D**Normes de la Revue internationale d'éducation familiale

# NOTE AUX AUTEURS

## **NOTE AUX AUTEURS**

Sans exclusive, les différentes démarches scientifiques conduites en sciences humaines, dans le cadre de l'éducation familiale, peuvent être présentées (approche fondamentale des processus, expérimentation, recherche-évaluative, recherche-action, etc.).

L'auteur s'engage à présenter un texte original qu'il s'abstiendra de remettre à une autre revue dans un délai de trois mois. Les manuscrits sont évalués anonymement par un groupe de lecteurs critiques internationaux. Le comité de rédaction fait connaitre à l'auteur sa décision dans un délai de trois mois, ses avis et les observations des lecteurs. Aucune modification ne sera effectuée sans consultation préalable de l'auteur. À partir du moment où un manuscrit est accepté, il ne saurait être proposé à une autre revue, sans l'accord préalable du comité de rédaction.

## Présentation des manuscrits

Les manuscrits sont dactylographiés (Times New Roman, 12, un interligne et demi). Ils doivent comprendre entre 20 000 et 40 000 signes (espaces compris). Ils sont accompagnés de quatre à six mots clés et d'un résumé de huit à dix lignes en français, en anglais et si possible en espagnol (voir ci-joint indications plus précises concernant les résumés). Le nom des auteurs précédé de leurs prénoms, les adresses professionnelles des auteurs ainsi qu'éventuellement l'adresse des services ou organismes d'où est issu le travail, sont indiquées au bas de la première page.

Le titre doit être aussi bref et précis que possible, sauf exception il ne devraît pas dépasser dix mots. Il devra être traduit en anglais, ainsi que les mots clés et le résumé. La lecture du texte sera facilitée par des intertitres. Les notes sont placées en bas de page et la numérotation est continue pour l'ensemble du texte.

La bibliographie comprend tous les travaux cités dans le corps de l'article et uniquement ceux-ci. Les références bibliographiques sont disposées en fin d'article, selon les formes adoptées dans les précédents numéros (normes APA), par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Dans le corps du texte les citations, toujours présentées entre guillemets, doivent indiquer la page citée, le nom de l'auteur et la date précise pour permettre de retrouver l'ouvrage cité dans la bibliographie.

Les manuscrits doivent être envoyés en version électronique (Word sous Windows PC) à l'adresse suivante : mrobin@rief.fr

## Normes APA (exemples)

Amerigo, M., & Aragones, J. I. (1997). A theoretical and methodological approach to the study of residential satisfaction. *Journal of Environmental Psychology*, *17*(1), 47-57.

Bertaux-Wiame, I., & Gotman, A. (1993). Le changement de statut résidentiel comme expérience familiale. In C. Bonvalet & A. Gotman. (Eds.), *Le logement, une affaire de famille* (pp. 129-167). Paris : L'Harmattan.

Lazarus, R. S., & Folkman, S. (1984. Stress, Appraisal, and Coping. New-York: Springer.

## Rédaction des résumés : note complémentaire pour les auteurs

Afin de permettre une indexation des articles dans les banques de données internationales, les résumés des articles retenus doivent respecter les indications suivantes. La traduction en anglais sera soumise à un traducteur professionnel, les corrections retenues seront indiquées aux auteurs.

## Longueur

1500 à 2000 signes sont autorisés au maximum. La longueur du résumé peut être proportionnelle à la longueur de l'article, c'est-à-dire qu'un article court sera accompagné d'un résumé court alors que le résumé d'un article plus long peut atteindre le maximum de signes.

### Construction

- Les résumés doivent être clairs et faciles à lire. Ils doivent donner assez de détails pour aider le lecteur à comprendre le contenu de l'article.
- Les phrases doivent être organisées logiquement.
- · Le résumé doit être écrit dans un anglais correct.

## Éléments

L'ordre dans lequel les éléments sont placés peut varier d'un article à l'autre.

Éléments clés pour des articles de recherche

- But de l'étude.
- Description brève de la population d'étude.
- · Méthodologie.
- Lieu de l'étude (si important ou inhabituel).
- Résultats, conclusions ou portée des résultats.

Éléments clés pour des revues de littérature

- Domaine étudié dans la revue.
- Espace-temps retenu.
- · Origine des publications.
- Type de documents analysés.
- Opinion de l'auteur de la revue, en particulier sur les résultats les plus importants.
- Conclusions sur les tendances de la recherche.

Les résultats doivent présenter les éléments clés de manière concise et précise en évitant toute information superflue. Les résumés ne contiennent pas de tableaux, images ou références. Avant tout, ils doivent rendre compte rigoureusement du contenu de l'article.

Appels de textes: n°33 n°34

**Appendice E**Normes de la Revue Enfances, Familles, Générations



## ENFANCES FAMILLES GÉNÉRATIONS

efg.inrs.ca

PAGE D'ACCUEIL

À PROPOS

NUMÉROS SE CONNECTER S'INSCRIRE

RECHERCHER

ANNONCES

Page d'accueil > À propos de la revue > Soumissions

## Soumissions

- Soumissions en ligne
- Directives aux auteurs
   Mention de droit d'auteur
- Déclaration de confidentialité

#### SOUMISSIONS EN LIGNE

Possède déià un nom d'utilisateur/mot de passe pour Enfances Familles Générations? OUVRIR UNE SESSION

Besoin d'un nom d'utilisateur/mot de passe? ALLER A L'INSCRIPTION

L'inscription et l'ouverture de session sont obligatoires pour soumettre des articles en ligne et pour vérifier l'état des soumissions courantes.

### DIRECTIVES AUX AUTEURS

La revue Enfances Familles Générations ne publie que des textes inédits.

Un texte qui est soumis ne doit pas être en évaluation dans une autre revue.

Tous les manuscrits, en plus d'être lus par la direction de la revue, sont évalués à l'aveugle par au moins deux experts reconnus dans le domaine.

La revue s'engage à transmettre une décision à l'auteur au maximum cinq mois après la réception du manuscrit.

## 1. Généralités

S'inscrire comme auteur sur le site http://efg.inrs.ca/index.php/EFG/login pour soumettre un manuscrit. Aucune copie papier n'est acceptée.

Les textes doivent être d'une longueur variant entre 50 000 à 60 000 caractères. espaces compris, excluant le résumé et la bibliographie.

Idéalement le texte doit être édité avec le logiciel Word. En cas d'utilisation d'un autre logiciel, prière d'enregistrer le texte sous un format rtf ou équivalent.

Le texte doit être saisi en police standard (12 points), simple interligne, paginé, aligné à gauche avec des marges de 2.5 cm.

La hiérarchie des titres et sections doit être claire et se faire en utilisant la numérotation internationale (1, : 1.1, : 1.1,1, : etc).

Encadrer les citations de guillemets français (« citation ») avec espaces insécables. Les citations de plus de quatre lignes sont placées en retrait de 2 cm.

### 2. Tableaux et figures

Les tableaux et figures sont insérés dans le texte, à la suite du premier paragraphe où on s'y refère. Ils sont identifiés par un court titre et numérotés en chiffres arabes. Ils doivent être formatés selon les normes des tableaux et figures (voir ci-dessous)

Tous les tableaux et figures doivent également être envoyés dans un document distinct, de format XLS, JPG, TIFF ou EPS, avec une excellente résolution (300 dpi pour les photographies).

Les références aux tableaux et figures se font entre parenthèse, à la fin de la phrase.

# 3. Normes bibliographiques

Les documents cités doivent tous apparaître dans la liste des références.

Prière de respecter les règles de présentation de la revue. Pour en savoir plus, lire le document en PDF sur les règles générales. Un style bibliographique EndNote pour la revue Enfances. Familles, Générations est disponible en téléchargement.

- · Règles de présentations (document en PDF)
- Style bibliographique EndNote (disponible en téléchargement)

## LISTE DE VÉRIFICATION DE LA SOUMISSION

En tant que partie intégrante du processus de soumission, les auteurs doivent s'assurer de la conformité de leur soumission avec tous les éléments suivants, et les soumissions peuvent être retournées aux auteurs qui ne sont conforment pas à ces directives.

- Le manuscrit n'a pas déjà été publié ou diffusé sur internet et il n'est pas considéré actuellement par une autre revue (ou une explication a été fournie dans les Commentaires au rédacteur).
- Le fichier de la soumission est dans un format de fichier de document OpenOffice, Microsoft Word, RTF, ou WordPerfect.
- 3. Lorsque c'est possible, les URLs des références ont été fournies.
- 4. Le texte est à simple interligne; utilise une police à 12 points; employe l'italique plutôt que le souligné (sauf pour les adresses URL); et place toutes les illustrations, figures, et tableaux aux endroits appropriés dans le texte plutôt qu'à la fin.
- Le texte se conforme aux exigences stylistiques et bibliographiques décrites dans la rubrique Directives aux auteurs.
- Les instructions visant à assurer la confidentialité des évaluation ont été suivies, (Voir Assurer une évaluation à l'aveugle)

## MENTION DE DROIT D'AUTEUR

Les droits d'auteurs des articles publiés dans cette revue sont cédés à la revue afin de permettre la diffusion des articles sur le site Web et de les inclure dans diverses bases de données électroniques conformément aux législations en vigueur.

## DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

Les noms et courriels saisis dans le site de cette revue seront utilisés exclusivement pour informer les personnes concernées des activités de cette revue et ne serviront à aucune autre fin, ni à toute autre partie.

# Normes bibliographiques

Les documents cités doivent tous apparaître dans la liste des références et toutes les références dans la liste doivent avoir été citées dans le texte.

Prière de respecter les règles de présentation ci-dessous. Un style bibliographique EndNote pour la revue *Enfances, Familles, Générations* est également disponible pour <u>téléchargement</u>.

# Règles générales

## Références dans le texte

Forme : (Nom de famille de l'auteur, année)

Exemple: (Dumas, 2000)

## Citations textuelles

Forme : (Nom de famille de l'auteur, année : pages citées)

Exemple: (Dumas, 2000: 56)

Insérer les citations textuelles entre guillemets français (« »). Les citations de plus de trois lignes doivent être placées en retrait de 1,5 cm à droite et à gauche, sans guillemets.

### Références multiples

Séparer les différents auteurs par un point-virgule.

Exemple: (Bélanger, 2000; Petroskey, 2010)

## Règles particulières

## Document à plus de deux auteurs

## Dans le texte

Ne lister que le premier auteur et faire suivre de et al.

Exemple: (Gummerum et al., 2008)

# Dans la liste des références

Inscrire tous les auteurs.

Exemple:

Gummerum, M., M. Keller, M. Takezawa et J. Mata. 2008. « To give or not to give: children's and adolescents' sharing and moral negotiations in economic decision situations », Child Development, vol. 79, no 3, p. 562-576.

## Un même auteur, plusieurs publications la même année

Faire suivre l'année de publication d'un petit a, b, c, etc. pour différencier les publications.

Exemple: (Tremblay, 2009a)

## Informations manquantes

Sans auteur : déplacer le titre de la source à la place du nom de l'auteur.

Date de publication inconnue : remplacer la date par s.d.

Lieu de publication inconnu : remplacer la ville par s.l.

# Présentation de la liste des références selon le type de document

### Livre

Type EndNote: Book

Finch, J. et J. Mason. 1993. Negotiating family responsibilities, New York, Routledge.

## Chapitre de livre

Type EndNote: Book section

Clément, S., É. Gagnon et C. Rolland. 2005. « Dynamiques familiales et configurations d'aide », dans *Prendre soin d'un proche âgé : les enseignements de la France et du Québec,* sous la dir. de S. Clément et J.-P. Lavole, Ramonville St-Agne, Érès, p. 137-186.

## Article de revue (imprimé ou en ligne)

Type End Note: Journal Article

Ne pas Inclure de lien vers l'article de revue si toutes les informations nécessaires pour le repérer s'y trouvent.

Dupuis, M., M. Keller, M. Elmira et J. Mata. 2010. «Les transitions dans le cycle de vie des familles », *Dialogue*, vol. 79, no 3, p. 562-576.

# Mémoire ou thèse

Type EndNote: Thesis

Tremblay, L. 2009. *La décision d'hébergement des personnes âgées au Québec et en France*, thèse de doctorat en sociologie, Lyon, Université de Lyon.

## Document électronique

Type EndNote: Web Page

Ne pas inclure la date de consultation de la source, à moins que celle-ci ne soit susceptible d'être modifiée (par exemple, un wiki).

Institut de la statistique du Québec. 2003. Familles de recensement seion la structure et le revenu moyen, régions administratives de Montréal et de Laval, 2000.

http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001\_06/revenu06/revstrucfam06.htm

« Sociologie ». (2010). Wikipedia. http://fr.wikipedia.org/wiki/Sociologie (consulté le 6 octobre 2010).